

# **Les Cahiers du CEDIMES**

Publication Trimestrielle

Vol. 5 – N°3 – Automne 2011

**Dossier:**

**Le développement durable  
en manque de communication**

*Sous la coordination de Anne-Marie Laulan*

Institut CEDIMES

Université Valahia de Târgoviște

*Les Cahiers du Cedimes*

*Publication trimestrielle  
de l'Institut CEDIMES et de l'Université Valahia de Târgoviște*

**Claude Albagli**

Président, *Institut Cedimes*

**Ion Cucui**

Recteur, *Université Valahia de Târgoviște*

**Direction de publication:**

Petia Koleva, *Université Paris VII, France*

**Rédacteur invité:**

Anne-Marie Laulan, *Institut des sciences de la communication - CNRS, France*

**Comité de lecture du numéro:**

Claude Albagli, *Université Paris XII Créteil, France*

Nicole d'Almeida, *Université Paris IV Sorbonne, France*

Michel Arnaud, *Université Paris X Nanterre, France*

Alain Bienaymé, *Université Paris IX Dauphine, France*

Emmanuel Eveno, *Université Toulouse II, France*

Faouzi Tchiko, *Université de Mascara, Algérie*

Jean-Paul Lafrance, *Université du Québec à Montréal, Canada*

Elisabeth Du Reau, *Paris III Sorbonne nouvelle, France*

Ahmed Silem, *Université Lyon II, France*

Roger Tsafack-Nanfosso, *Université de Yaoundé II, Cameroun*

© Les Cahiers du CEDIMES (En ligne)

**ISSN 2110-6045**

**SOMMAIRE du Vol. 5, N°3. (2011)**

Mot du rédacteur en chef invité

*Anne-Marie LAULAN* ..... 5

**LE DEVELOPPEMENT DURABLE  
EN MANQUE DE COMMUNICATION**

La mondialisation des savoirs revisite le développement durable

*Anne-Marie LAULAN* ..... 7

Le décollage des économies émergentes: ses promesses et ses risques

*Alain BIENAYME* ..... 13

Revisiter le concept du sous-développement et les modèles de communication  
qui accompagnent l'aide au développement

*Jean-PAUL LAFRANCE* ..... 33

Bilan critique de l'aide au développement numérique de l'Afrique

*Philippe VIDAL* ..... 45

Deux études doctorales sur le *mobile learning* en Afrique

*Michel ARNAUD, Koyalta NDORDJI, Denis KPWANG* ..... 61

**POINTS DE VUE**

Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ),  
université du développement durable

*Frédéric LOURADOUR* ..... 77

Développement durable: quel avenir pour le Congo?

*Valentin TCHIBOTA-GOMA* ..... 81

## **Mot du rédacteur en chef invité**

**Anne-Marie LAULAN**

*Institut des sciences de la communication - CNRS, France*  
amlaulan@orange.fr

Le CEDIMES fêtera ses quarante ans en 2012. Le Centre d'études internationales des mouvements économiques et sociaux, fondé par J. Austruy atteint ainsi l'âge de la maturité, ce qui lui permet d'affronter sans excessive passion les changements économiques, environnementaux et culturels de nos sociétés.

Changements, nouveaux champs, nouvelles collaborations, tels sont les thèmes de ce numéro. L'interrogation naquit de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire des Indépendances africaines,

initiative de l'université St Quentin en Yvelines, a l'initiative du laboratoire LAREQUOI pour organiser une journée d'études sur le développement durable en 2011. Les Actes seront publiés par leurs soins, mais nous avons bénéficié du droit de reproduire deux études de cas, de l'annonce d'une filière académique dédiée au Développement par le Vice-Président Louradour, ainsi que des analyses d'un responsable ministériel du Congo, définissant de nouvelles pratiques. Ces textes sont précédés d'articles plus conceptuels des professeurs Bienaymé (Paris), Lafrance, (Québec), Laulan (CNRS) et de P. Vidal, géographe aménageur de l'université du Havre.

Ainsi, sur le thème d'une meilleure communication entre disciplines, d'une meilleure collaboration entre décideurs et usagers, d'une autonomisation accrue des citoyens responsables du développement, ce numéro ouvre la voie pour de nouvelles méthodes, en vue d'une plus grande efficacité des actions entreprises. Remercions les collaborateurs de ce numéro, l'efficacité de Theodora Miere Pelage, organisatrice de la journée d'études et le dévouement d'Adel Arab, doctorant de Paris XII pour le travail éditorial du présent document.



## **La mondialisation des savoirs revisite le développement durable**

**Anne-Marie LAULAN**

*Institut des sciences de la communication, CNRS France*

*amlaulan@orange.fr*

### **Résumé**

*Le développement d'un nombre croissant d'économies émergentes invite à reconSIDérer le statut des sciences sociales, de l'environnement et de la communication au-delà des « lois » de l'économie pure, même si l'économie demeure le tronc commun. Pour que l'ensemble des acteurs s'approprient les politiques d'un développement durable, ils doivent être considérés comme des citoyens conscients, autonomes, ce à quoi les sciences de la communication peuvent être utiles, si elles se démarquent du simple marketing publicitaire utilisé par les groupes de pression de l'industrie. L'institut CEDIMES milite depuis son origine en faveur de cette approche.*

### **Mots-clés**

*développement durable, communication, ouverture disciplinaire.*

### **Abstract**

*The growing number of emergent economies requires for their development a reappraisal of the role played by a bundle of social, environmental and communication sciences, beyond the « laws » inspired from pure economy, even if economics should remain as a common core. Development process can become sustainable and be appropriated by its actors, the man in the street as well as academic people, only if they are considered as fully conscious and autonomous citizens. Communication science may be very useful if it dissociates from the sheer advertisement and marketing tools used by industrial lobbies. Institute CEDIMES pioneers this point of view since its origin.*

### **Key words**

*sustainable development, communication, disciplinary openness*

### **Classification JEL**

*Q01, A39*

## **Introduction**

Il est devenu banal d'évoquer la mondialisation des économies, à une époque où un nombre croissant de nations peuvent être qualifiées d'« émergentes ». Les conditions dans lesquelles ces économies se développent remettent en question les lois de l'économie pure. L'interrogation de ce numéro des Cahiers du CEDIMES invite à considérer que toutes les sciences se trouvent désormais à un carrefour épistémologique, que le temps des bastions, des frontières disciplinaires jalousement gardées n'a plus cours, même si l'on observe des poches de résistance. S'agit-il d'un mirage, d'un simple effet de mode ? On ne peut semble-t-il retenir cette objection. L'actualité immédiate voit se multiplier les manifestations scientifiques,

pluridisciplinaires, qui témoignent par leur nombre et leur diversité de la complexité du sujet<sup>1</sup>. La crise, mondiale, déborde le plan de la finance, de l'économie, implique le social, le politique et défie la conception traditionnelle du développement en raison des menaces qui affectent l'environnement planétaire et retentissent sur l'activité mondiale. Les réponses des scientifiques viendront d'une concertation académique mondiale, tant pour les chercheurs que pour les êtres humains, tous acteurs d'un développement que l'on souhaite « durable » et « soutenable ». Ces qualificatifs désignent respectivement l'objectif recherché et les moyens d'une stratégie de croissance ménageant les ressources naturelles et une meilleure cohésion sociale.

En effet, le champ du développement est particulièrement exemplaire de cette « ouverture » parfois douloureuse. L'expression récente de « développement durable » se comprend, en termes de langue, comme un *oxymore* c'est-à-dire une contradiction conceptuelle, bien révélatrice des tensions politiques, physiques, sociétales qui troubilent, accusent parfois, la recherche en ce domaine. La recherche s'inscrit désormais dans un champ de la géopolitique mondiale. A partir de ce tronc commun relevant de l'économie, quatre pistes d'exploration se révèlent désormais :

- 1) les économies émergentes, solidaires, et les secteurs d'activité informelle, souterraine,
- 2) les sciences environnementales qui requièrent des algorithmes et modèles très élaborés,
- 3) les sciences politiques, surtout dans leur dimension internationale d'importance croissante,
- 4) les sciences de la communication trop souvent réduites au seul marketing.

Or, à l'UNESCO les responsables des grands programmes scientifiques internationaux se réunissent pour tenir des séances communes à intervalle régulier. Le Centre National de la Recherche Scientifique française a récemment créé deux Instituts transversaux : celui de l'environnement, celui de la communication auquel j'ai l'honneur d'appartenir et dont le sociologue de réputation mondiale Edgar Morin préside le Conseil scientifique. Le souci d'instaurer la complexité dans la méthode de recherche est donc mis en pratique dans les hautes instances publiques. L'année 2012 aura la tâche amère de mesurer l'aggravation des problèmes 20 ans après le premier Sommet de Rio.

## Le développement durable, une affaire internationale

C'est donc à l'honneur des Cahiers du CEDIMES que d'accepter de publier un aperçu, forcément incomplet, de ce grand bouleversement des frontières du savoir. L'Institut qui en est l'éditeur fait figure de précurseur, car dès la création du premier centre CEDIMES en 1972, son fondateur, le professeur J. Austruy, a entendu associer à l'économie les apports des sciences voisines. Le titre de ce numéro, un rien provocateur, ne concerne pas la communication au sens trivial du marketing publicitaire. Les références nombreuses aux institutions internationales (UNESCO, PNUD) aux instances politiques de gouvernance (de l'eau, de l'environnement, de l'internet) prouvent bien qu'il s'agit d'élargir la réflexion, pour une plus grande efficacité à long terme, vers des principes d'éthique juridique, démocratique, planétaire, loin des seules considérations de profit immédiat. La « durabilité » du développement et sans doute l'avenir de la planète reposent sur cet élargissement, parfois

---

<sup>1</sup> Symposiums, forums, colloques, tant en France qu'en nombre de pays étrangers (voir bibliographie).

douloureux, à d'autres références scientifiques, à d'autres éléments d'analyses que les concepts classiques. Pour ne citer qu'un exemple : un médecin spécialiste des maladies tropicales, le professeur Marc Gentilini, précise qu'il ne s'agit pas seulement de fournir de l'eau potable, mais plus encore d'évacuer et de traiter les eaux usées, d'éduquer les populations à des notions élémentaires de l'hygiène, tout en veillant à ne pas heurter brutalement les manières de vivre traditionnelles.<sup>1</sup>

Considérations relatives à d'autres latitudes ? L'actualité immédiate, en France, s'émeut des pratiques de l'abattage des animaux de boucherie : hygiène, droit des animaux, respect des croyances ancestrales, marketing commercial, exploitation politique ; cet ensemble déchaîne les passions.

La mondialisation des savoirs ne permet donc plus au chercheur de se réfugier dans une tour d'ivoire. Il est redevable à l'égard de la société dont il tire ses ressources et soumis à ce titre à des procédures d'évaluation et de confrontation. Les technologies de communication retirent le manteau de Noé jeté sur nos faiblesses et prudences confortables. Nombre de professions, par exemple l'organisation du travail en entreprise, mais aussi les pratiques médicales, l'administration du droit, l'éducation, se trouvent « bouleversées » par la généralisation d'une information spécialisée devenue accessible pour un très grand nombre et en très peu de temps.

La diffusion des connaissances, via la pratique de l'internet, semble rejouer à grande échelle le rôle démocratique de l'*Encyclopédie* au siècle des Lumières. Mais d'une part, en ce temps là, la lecture se pratiquait en petit groupe, dans des « cercles » en compagnie de Maîtres. Et d'autre part les internautes ne constituent pas un Parlement qui aurait la légitimité d'une autorité politique reconnue. A ce jour, aucun label scientifique, aucun contrôle (sauf parental et encore) ne s'applique sur ce qui est visible sur la toile. Les progrès en termes de développement sont souvent déniés, rejetés, contredits, sous l'influence de grands groupes financiers, peu soucieux de perdre leur clientèle; citons les silences consternants sur l'amiante, les contre offensives de Monsanto, les « révélations » sur les inconvenients des éoliennes, les maigres performances des voitures électriques, la faible rentabilité du tri des déchets. L'intérêt industriel contrecarre les solutions alternatives, trouble les esprits. Une étude en cours, par un panel d'experts concernant les campagnes financées au titre du Grenelle de l'environnement révèle des coûts publicitaires considérables pour des changements de comportement quasi inexistant. L'importance de l'appropriation au sein d'un groupe communautaire, se déroulant dans le temps, dans un espace de proximité culturelle et/ou géographique n'avait pas été prise en considération<sup>2</sup>. D'autres études<sup>3</sup>, cherchant l'origine de l'échec, de l'abandon, du non usage des équipements, soulignent l'importance du dialogue entre pairs, à l'opposé d'une contrainte hiérarchique ou d'un contrôle politique. En matière de développement aussi, les citoyens doivent être autonomes, coacteurs des processus engagés. Le regain d'intérêt pour les travaux du brésilien Paulo FREIRE souligne que le *dialogue*, actuellement rebaptisé *empowerment* est le moteur du développement. « *Le manque de pouvoir politique, économique et culturel des*

---

<sup>1</sup> Intervention lors d'une table ronde sur *le bassin du fleuve Niger*, la Fondation Chirac tenue en présence de M. Habib Ouane, ministre de l'Energie de l'Eau du Mali, Institut d'études politiques de Paris, décembre 2011. L'importance de l'assainissement pour assurer le développement planétaire est aussi un des thèmes majeurs du Forum mondial de l'eau 2012.

<sup>2</sup> Etude en cours par Eureval, Lyon (France).

<sup>3</sup> Colloque international CNRS, Paris 2012 intitulé « *Villes et territoires internet* ».

*populations défavorisées constitue en effet le principal obstacle au développement* », écrivait-il en 1983. L'exemple des pays émergents, celui, en cours, de l'Afrique du Sud, sont bien l'illustration que le développement ne prend greffe que dans un tissu social de dignité. Certains parlent de « reconnaissance, » de conscience de son identité, de sa valeur culturelle propre : tout comme l'individu, un groupe social ne peut s'épanouir, intégrer le changement, assimiler d'autres traits, en dehors d'un climat d'échanges et de débats, C'est en ce sens que se comprend le titre de ce numéro des Cahiers : *Le développement durable en manque de communication.* Ni matraquage publicitaire, ni manipulation, mais un développement autonome, volontaire, conscient et librement consenti.

A l'origine de ce document, l'initiative louable de l'Université Versailles St-Quentin en Yvelines (département des sciences de gestion) pour organiser en avril 2011 une journée d'échanges pluridisciplinaires et interuniversitaires, sous la responsabilité de Théodora Mière Pelage qui assure la publication des Actes. Nous reproduisons ici les décisions annoncées lors de cette journée de créer désormais une filière universitaire dédiée à la formation au développement, avec un projet analogue au Cameroun. Ceci rejoint l'organisation par l'Agence Universitaire de la Francophonie d'un Symposium à Kinshasa (septembre 2012) sur la mise en place académique de ces formations dans toutes les universités africaines. Les ingénieurs de Polytechnique, à Clermont Ferrand organisent eux un colloque sur ce thème, au Burkina, concernant la formation des ingénieurs à cette interrogation scientifique sur un domaine préoccupant, à repenser conceptuellement (été 2012).

Qu'il me soit permis de reproduire ci-dessous les « *quatre repères pour un développement durable* »<sup>1</sup>.

## Quatre repères pour un développement durable

« Beaucoup d'erreurs ont été commises concernant le développement. Certes les intentions étaient généreuses, mais les dispositifs comprenaient d'énormes lacunes en termes de communication, à la fois pour un contenu méconnaissant les savoirs locaux (contenu de l'information) et aussi dans la forme de la communication : prescriptive et arrogante. Informer n'est pas communiquer, car le lien social est à la fois cognitif et affectif, d'où l'urgence de démarches complexes, portées par des acteurs endogènes.

En quoi les sciences de la communication et de l'information concernent-elles le développement durable ? Quelles contributions peuvent-elles y apporter ? En réponse à cette vaste interrogation, nous ne proposons que quelques repères, abondamment illustrés par les interventions programmées pour ce séminaire.

### **Repère 1 : le rapport au pouvoir**

Les représentations du développement et les pratiques qu'il entraîne varient d'un extrême à l'autre selon que l'on adopte le point de vue du « développeur » engagé à faire advenir le bonheur tel qu'il le conçoit ou celui du «développé », contraint à modifier ses relations

---

<sup>1</sup> Tels qu'énoncés lors de la semaine de l'environnement à l'Université Versailles St Quentin en Yvelines, en avril 2011. Depuis ce texte a été rediffusé (en video) à Mexico, lors d'un colloque pour le développement de la santé. Dvd de 15 minutes disponible à l'ISCC du CNRS, Paris.

sociales et son rapport à la nature pour entrer dans le nouveau monde qu'on lui promet, écrit Gilbert Rist en 1996. Ce domaine n'a donc rien de neutre, idéologiquement, puisque l'information ou les messages sont inéluctablement entachés de suspicion, de conflit d'intérêt, comme l'a montré Alain Kiyindou. Dans sa thèse consacrée à l'information scientifique et technique envers les paysans congolais (information émise, souhaitée) mais pas communicante, en raison de l'oubli des positions respectives de pouvoir et des rituels si différents de la relation aux autres (ville/campagne, ingénieurs/paysans, émetteurs prescripteurs / travailleurs / récepteurs passifs). En 2011, ce thème du développement est partiellement repris dans l'ouvrage de Christian AGBOBLI « Communication internationale et communication culturelle ».

#### ***Repère 2 : l'abandon de la théorie centre - périphérie***

Cette conception longtemps officielle, notamment à l'ONU, sous-tendait les dispositifs d'aide au développement (ajustements structurels, accords de Bretton Woods) dans l'hypothèse que le centre économique du monde (Etats-Unis et Japon à l'époque) seraient à jamais les modèles du bien-être productif que les autres mondes peu ou moyennement « avancés » seraient inéluctablement et progressivement amenés à reproduire. Or, au contraire, les fractures sociales, les menaces environnementales, les crises économiques se multiplient sur toute la planète<sup>i</sup>. Le quart-monde campe aux portes des mégapoles. Ceci induit un changement notable dans la conception de l'Aide au développement<sup>ii</sup> ; les populations démographiquement très jeunes (*youthquake*) exigent une gouvernance plus équitable, un partage effectif des ressources naturelles (sol et sous-sol), une révision des systèmes de prêt (micro-crédit par ex). La jeunesse, dans tous les pays, a recours aux technologies de communication, en particulier le téléphone portable, pour un usage beaucoup plus relationnel, informatif et militant que les plaisirs de pur divertissement caractérisant la consommation en Occident.

#### ***Repère 3 : l'émergence de la société civile***

Pendant longtemps les objectifs du Développement étaient fixés, avec un Agenda, à New York par l'ONU sous le nom de PNUD. C'est encore l'ONU qui a organisé, conjointement avec les opérateurs de Télécommunication (ITU), le sommet mondial en deux phases intitulé « Société de l'information ». A l'épreuve des faits, 2200 délégués du monde entier majoritairement issus de la société civile, des ONG, ont pacifiquement contraint les organisateurs et les opérateurs à entendre d'autres revendications, à négocier la gouvernance démocratique de l'Internet, à desserrer les contrôles étatiques sur les medias. Au slogan « Société de l'information » succède désormais le concept de « Société du savoir », qui fait du libre accès à la connaissance un droit pour tous. Cette « révolution » me paraît comparable à celle de 1789, précédée du Siècle des Lumières. L'actualité de la « Révolution du jasmin » prouve bien que le développement, pour être durable, exige participation, débats, décisions collectives, gouvernance démocratique. Mais l'échec relatif de Copenhague montre que les « conflits d'intérêt » nationaux l'emportent encore trop souvent sur la sauvegarde de l'environnement aux yeux des dirigeants.

#### ***Repère 4 : reconnaissance de la diversité culturelle***

La tentation hégémonique de la mondialisation, sur le plan économique et industriel, a longtemps refoulé et méprisé les langues minoritaires, les savoirs-faire locaux, en matière

d'agriculture, pharmacopée, techniques de construction des habitats, provenance différente de l'eau selon son usage (boisson, lavage, arrosage). Ce 21<sup>ème</sup> siècle voit, sous la menace planétaire, un retour, presque un recours, aux techniques ancestrales, parfois millénaires de l'irrigation, du bâtiment, protection de la biodiversité, sauvegarde des plantes médicinales et des espèces végétales. L'UNESCO a d'ailleurs, coup sur coup, proclamé deux Conventions sur la diversité des expressions culturelles et la protection de la biodiversité. Preuve, s'il en était besoin, que la protection de l'environnement relève d'une démarche conceptuelle complexe traversant les disciplines scientifiques, les bastions industriels, impliquant la participation de tous les acteurs, tous citoyens, fussent-ils humbles et illettrés.

## Conclusion

La place et le rôle assignés à la communication est donc considérable : changement épistémologique (pensée complexe comme le proclame Edgar Morin), diversité des méthodes (anthropologique, participative, ethno-méthodologique), dimension éthique et pas seulement instrumentale, attention portée au ressentiment (contre l'Occident, colonisateur et prédateur de la planète, les « sans terre » au Brésil). D'où l'importance des *gender studies* et *cultural studies* ».

## Bibliographie sommaire

- Aghbobli A. (2011), *Communication internationale et développement*, PUQ.
- Albagli C. (2008), *Les sept scenarios du nouveau monde*, l'Harmattan.
- Collier P. (2011), *The Bottom Billion*, Oxford Press.
- D'Almeida N. (2011), « Opiniao pública, comunicação do mercado », in *Comunicação publica, sociedade e cidadania*, in Margarida Kunsch organizadora, Abracorp, Porto Alegre, Difusao Editora, pp. 135-153.
- Freire P. (1983), *Pédagogie des opprimés*, Paris, La Découverte, Maspero.
- Herve-Bazin C. (2012), *Raconte-moi l'eau*, Paris, Autrement.
- Kiyindou A., Bautista R. (2011), *Nouveaux espaces de partage des savoirs*, Paris, L'Harmattan.
- Laborie L. (2012), *Comment nous sommes devenus écolos : communication, environnement, société*, Paris, Ellipses.
- Lafrance J.-P., Laulan A.-M., Rico de Sotelo C. (dir.) (2007), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, PUQ.
- Laulan A.-M. (1985), *La résistance aux systèmes d'information*, Nathan, consultable en ligne (site HAL).
- UNESCO (2010), *Le prisme de l'éducation pour le développement durable*, Paris, Unesco ed.

## **Le décollage des économies émergentes : ses promesses et ses risques**

**Alain BIENAYME**

*Université Paris Dauphine, France*

*alain.bienayme@dauphine.fr*

### **Résumé**

*Le décollage du Japon, puis celui des Quatre Dragons au cours des années 1955 - 1980 ont fait des émules sur tous les continents. Les économies émergentes dont le nombre reste officiellement indéterminé, mais dont le poids grandissant ne fait aucun doute, s'intercalent entre les nations développées et les pays pauvres. Leur prospérité naissante leur crée des devoirs vis-à-vis de leurs ressortissants les plus démunis. Leur succès offre des leçons pour les populations qui restent submergées par la pauvreté. Le présent article étudie successivement l'intégration des économies émergentes dans l'économie mondiale et les conditions de sortie de la pauvreté dont elles apportent le témoignage. Il met l'accent sur l'accès aux marchés, l'esprit d'entreprise et les capacités d'action des États concernés. L'expérience tirée des économies émergentes nous aide à évaluer les projections à l'horizon 2050 concernant le continent africain et les pays de l'Afrique subsaharienne. Cet article présente une version remaniée et augmentée d'un rapport à l'université Laval lors du XX<sup>ème</sup> colloque fédérateur de l'Institut CEDIMES (novembre 2010) intitulé Économies émergentes et Pauvreté sans rivage.*

### **Mots-clés**

*taux de croissance, cohésion nationale, accès aux marchés, scénario d'émergence, entrepreneuriat, capacité d'action des États.*

### **Abstract**

*Since the years 1955-1980, when Japan and, later on, the Four Dragons took off in East Asia, newly industrialising economies have blossomed on every continent. Although their real number remains open to discussion, there is no doubt about their growing weight relatively to the developed nations and to the less advanced countries. Their rising prosperity makes it a duty to their public authorities to give assistance to their poorest citizens. Some valuable lessons ought to be drawn from their experience in order to help those who remain submerged by poverty. This paper scrutinizes the integration of the emerging economies in the world economy and stresses the roles played respectively by access to markets, entrepreneurship, manufacturing skills and capacity for action of the relevant public authorities. Lessons drawn from emerging economies offer a contribution to our understanding of long term forecasts of Africa and Sub Saharan countries. This paper in an extended version of a previous presentation at a Congress of Institut CEDIMES which has been held at Université Laval (Quebec, Canada) on November 2010.*

### **Key words**

*growth rates, national cohesion, access to markets, scenario of emergence, entrepreneurship, capacity for action of the public authorities.*

### **Classification JEL**

*F5, M2, O1,O4*

## **Introduction**

La vision du monde que projettent les économistes a notablement évolué en l'espace de deux siècles.

Avec la théorie des avantages comparés de Ricardo (1817), une vision optimiste prévalut, celle d'un monde bipartite, divisé entre l'Angleterre et un reste du monde homogène qui se résumait au Portugal. Les néo-classiques Heckscher (1919) et Ohlin (1933) divisent pareillement la planète en deux groupes inégalement dotés en capital et en travail pour aboutir à la même conclusion : tous les pays ont les mêmes chances de profiter d'un monde sans frontières ; car le libre échange des marchandises entre des individus rationnels maximise les satisfactions retirées d'une quantité de biens disponibles à un moment donné. Qui plus est, chaque pays est censé trouver la spécialisation dans laquelle il est comparativement le plus avantageux, le plus efficient. La planète s'en trouve mieux.

Ce modèle ne dit rien de la concurrence que, dans un libre échange multilatéral<sup>1</sup>, les pays tiers imposent aux coéchangistes : or, l'avantage retiré par le Portugal dans la production de vin et par l'Angleterre dans la fabrication de textiles, ne protège pas le Portugal de la concurrence des viticulteurs de Bordeaux pour la conquête du marché de Londres. De même, la production, le temps requis pour qu'un pays fasse l'apprentissage des techniques modernes et les rapports de puissance restent hors du champ de la théorie néo-classique longtemps dominante du commerce international. Son influence s'est estompée à partir des années 1950 au moment où s'affirma pour un temps la rivalité entre deux systèmes: l'économie capitaliste de marché et l'économie centralisée et planifiée.

En 1955, lors de la conférence de Bandoeng, l'Indonésie, la Chine, l'Inde et l'Égypte ont affiché leur point de vue de pays non alignés. Une représentation tripartite du monde s'est alors imposée aux esprits. Elle soulignait l'opposition entre les deux blocs de l'Ouest et de l'Est et l'émergence politique du « Tiers Monde » (Alfred Sauvy, 1952). Un Tiers Monde soucieux de défendre les intérêts supposés communs des pays qualifiés à l'époque de « sous-développés » ; un Tiers Monde méfiant à l'égard des anciens colonisateurs et que fascinait en fait le modèle soviétique de développement autocentré.

Au-delà de ce conflit idéologique, la science économique des années 1945-1990 aborda de nouveaux thèmes tels que les marchés imparfaits, la croissance du PIB, les rapports Nord - Sud, le développement des sociétés et le rôle des grandes entreprises dans l'organisation des échanges et de la production mondiale. Sur cette lancée, un phénomène nouveau attira progressivement l'attention : l'émergence économique d'un nombre croissant de pays depuis 1980-1990 issus de l'ancien Tiers Monde. D'où trois questions : Comment leur ascension a-t-elle pu se produire et se dérouler-t-elle aujourd'hui ? Dans quelles conditions les nations concernées se sortent-elles de la pauvreté ? Enfin, quelles leçons le Continent Africain peut-il retirer de l'expérience des économies qui le devancent pour rattraper leur retard?

---

<sup>1</sup> L'échange bilatéral obéit au principe du tiers exclu.

## 1. L'ascension des économies émergentes sur la scène mondiale

Le fait nouveau est intervenu avec l'effondrement du système soviétique. Cet événement a ouvert les yeux des successeurs de Mao Tsê-Tung et de Nehru sur les performances du Japon et des Quatre Dragons. Le Tiers Monde a disparu en tant qu'entité supposée homogène. Le démantèlement du mur de Berlin a précipité la naissance d'une nouvelle configuration de l'économie mondiale. Des acteurs de premier plan, les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine)<sup>1</sup> émergent à partir des années 1990. Au moment même où K. Ohmae (1985) opposait la « Triade » des pays riches du Nord (800 millions d'habitants) à un Sud indifférencié peuplé de 5 milliards de pauvres destinés à le rester, l'éclatement du Tiers Monde apporte un démenti.

Un espoir est né : il n'y a nulle fatalité au sous-développement. Les PED s'engagent sur des sentiers de croissance qui leur sont en partie propres ; et parmi eux les économies émergentes comblent plus vite leur retard en termes de productivité sur les pays industrialisés. Elles fondent leurs performances sur la conquête de débouchés dans les pays mûrs et sur l'innovation entrepreneuriale, plutôt que sur le développement autocentré et la priorité aux industries de substitution aux importations.

Initialement baptisées sous l'étiquette de « marchés émergents » (van Agtmel, 1981), les économies concernées sont non seulement des marchés, des lieux de production à bas salaires, mais des nations indépendantes, reconnues comme telles par l'ONU. Leurs gouvernements doivent par conséquent assumer les responsabilités politiques que leur pose le rythme accéléré de leur croissance, en termes de solidarité, de justice sociale et de cohésion nationale.

Il n'existe pas de liste officielle des économies émergentes. Cet ensemble flou varie au gré des institutions qui retiennent en général une quinzaine d'entre elles (Goldman Sachs<sup>2</sup>, Banque Mondiale, Ernst et Young, Boston Consulting Group, Crédit Agricole...). Les deux bases de données du FMI regroupent indistinctement 139 PED. Il faut donc identifier le sous-ensemble des nations dont la contribution à la croissance mondiale devient significative. Nous avons dénombré à cette fin 75 pays à revenu moyen par habitant compris entre 2500 \$ et 30000 \$ (IFRI, 2009)<sup>3</sup>. Ce groupe s'intercale entre les pays pauvres qui disposent de moins de 2000 \$ par an et par habitant (7\$ par jour), et les économies avancées dont les revenus moyens approchent (par exemple Israël, Corée du Sud) et dépassent 82\$ par jour.

Une définition rigoureuse retiendrait les nations à revenus intermédiaires dont le taux de croissance annuel moyen aura été au moins égal à celui du produit mondial brut durant une période d'au moins une quinzaine d'années, soit de deux cycles conjoncturels consécutifs, prouvant ainsi leur résilience en période de crise. Le taux retenu combine l'expansion de la population et l'augmentation du PIB par tête qui mesure l'enrichissement du pays. La Chine est un cas en soi du fait de son poids démographique avec une croissance annuelle moyenne sur trente ans de 9,5% de son PIB et du volume de ses échanges commerciaux de 18%. Notre

---

<sup>1</sup> Acronyme lancé par J. O'Neill de Goldman Sachs en 2001.

<sup>2</sup> J. O'Neill déjà cité propose de lister les pays dont le PIB excède 1% du PMB (*The Economist*, 10/12/2011).

<sup>3</sup> Revenu National Brut par habitant estimé en 2007 en dollars à la parité des pouvoirs d'achat et taux moyen de croissance du PIB sur la période 2000-2007.

définition moins exigeante tient compte de l'inégale ancienneté des dates de décollage des pays concernés. Dans l'ensemble des pays à revenus intermédiaires, l'observation des sept années récentes conduit à retenir 72 pays dont les taux de croissance s'étagent entre 2,6% au Mexique et plus de 12% en Arménie, en Azerbaïdjan et en Angola. Environ un tiers des nations peuvent être considérées comme des économies émergentes qui se détachent du groupe des pays moins avancés (PMA) ou pays pauvres et très endettés (PPTE).

Si les plus grandes d'entre elles attirent l'attention, elles ne constituent nullement un groupe homogène. Prenons les principales : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Russie<sup>1</sup>. Entre 2000 et 2007 leurs croissances respectives varient du simple au triple (Brésil - Chine aux deux extrêmes). Pour le revenu national moyen par habitant, l'écart observé en 2007 est de 1 à 5 (Inde - Russie). La Russie dont le revenu moyen surclasse les autres se situe encore au tiers du revenu moyen américain. De leur côté, les pays pétroliers du Moyen Orient se placent dans le haut de l'échelle des pays à revenu intermédiaire. Le ratio des ressources publiques (recettes d'entreprise publiques incluses) au PIB varie dans une fourchette de 1 à 2,6 (Chine - Russie). Les économies émergentes diffèrent également entre elles au regard de critères tels que l'indice de démocratie, la stabilité de l'État, la corruption, les dépenses militaires, les taux de fécondité et d'alphabétisation, etc. La plupart consacrent un effort croissant à la formation de travailleurs qualifiés. Leur croissance est dopée par l'entrée des femmes sur le marché du travail. Ainsi, les Émirats du Golfe, en accueillant une majorité d'étudiantes dans leurs universités, ont compris le parti qui pourrait en être retiré pour leur avenir<sup>2</sup>. Et d'après une enquête du cabinet EMA Partners, 11% des sociétés indiennes sont dirigées par des femmes contre 3% aux E.-U. (*Le Monde*, 15 décembre 2009). Les universités indiennes et chinoises forment deux fois plus d'ingénieurs que les Etats-Unis et la moitié des diplômes d'ingénieurs délivrés aux E.-U. sont décernés à des étrangers en majorité asiatiques.

Les économies émergentes occupent une place grandissante dans la production mondiale. Le G8 représentait 45% du PMB ; en s'adjoignant 11 économies émergentes, la part du G20 s'élève à 85%. Le G 20 rassemble les deux tiers de l'humanité en comparaison des 15% du G 8. Si les taux de croissance atteints avant la crise persistaient, les économies émergentes rééquilibreraient la répartition Nord - Sud du produit mondial par tête d'ici à 2050 (CEPII, 2007).

L'économie de marché à laquelle adhèrent les grands pays émergents s'accorde d'un fort degré d'intervention étatique. La conquête des débouchés extérieurs, l'accès aux sources d'énergie primaire, le contrôle des exportations de métaux rares, inspirent tout autant que la traditionnelle protection des industries dans l'enfance, les politiques industrielles des États chinois, Russe, et du Brésil. Les fonds souverains des pays émergents créanciers du reste du monde jouent un rôle croissant. Une économie mixte est en train de naître à l'échelle globale sous leur impulsion (Bremmer, 2009, *The Economist*, 21/01/2012).

Le capitalisme d'État international qui anime la mondialisation d'aujourd'hui a transformé la nature des conflits en temps de paix. D'idéologiques qu'ils furent, ces conflits alimentent désormais le contentieux commercial (OMC et son organe de règlement des différends) et financier (FMI). De plus, les désordres monétaires savamment entretenus par le couple sino-

---

<sup>1</sup> Sources : Rapport Ramses 2010, p. 314 et s. IFRI, 2009; *The Economist*, 21 novembre 2009.

<sup>2</sup> *Le Monde* 25 novembre 2009.

américain troublent les échanges. La sous-évaluation du dollar et du yuan donne des arguments aux avocats d'un retour au protectionnisme. La parité des pouvoirs d'achat des monnaies sert de simple outil de comparaison statistique des PIB plutôt qu'elle n'agit comme une force de rappel qui permettrait de rééquilibrer les balances commerciales.

Rostow (1956) avait anticipé l'avènement des économies émergentes. Son concept de décollage (*take off*) avance l'hypothèse que pour parvenir au stade de la croissance auto - entretenu, le pays doit avoir suffisamment investi et pendant assez longtemps, pour éléver son niveau technique et sa productivité. Mais il faut pour cela que l'étendue du marché permette d'exploiter les économies d'échelle, ce que l'étroitesse de la demande intérieure interdit. À l'époque, le Tiers monde privilégiait les industries de remplacement des importations. Le Japon des années 1950 choisit une autre stratégie en inventant des voies originales, tout en assimilant les enseignements d'experts étrangers. Loin de se laisser enfermer dans une théorie statique des avantages comparés qui lui aurait recommandé d'exporter des lingots d'acier brut, ce pays entreprit sous l'influence du MITI, la conquête de débouchés extérieurs par l'exportation d'un petit nombre de biens manufacturés fabriqués en grandes séries et techniquement innovants. Derrière les victoires de l'économie japonaise, on trouve Peter Drucker, Juran et Deming. Du premier, le Japon emprunta deux thèmes mobilisateurs : l'entreprise est, en tant qu'organisation, le moteur déterminant du progrès (Drucker, 1946). Et cet autre thème : l'avenir appartient aux travailleurs qui, dans l'exercice de leurs métiers respectifs, tirent le meilleur parti possible des connaissances pertinentes pour ces métiers (*knowledge workers*) (Drucker, 1959). Par la suite, les groupes japonais, Toyota en tête, se pensèrent comme des systèmes organisés de circulation des informations. Ils devaient, selon les conseils de Deming (1950) et Juran (1956), se fixer pour objectif le management de la qualité totale, la fabrication de produits « zéro-panne » qui permet de réduire les coûts de maintenance. Et ils mirent en œuvre une procédure originale de gestion à flux tendus (*zéro stock* pour cause d'espace rare) entièrement fondée sur la remontée des informations à l'intérieur des firmes et de leurs réseaux de sous-traitance (*kanban*). Morishima (1984) insiste de son côté sur le génie culturel (*ethos*) du peuple japonais. Un état d'esprit et un ensemble de valeurs caractérisées comme suit : esprit collectif allergique aux formes extrêmes du libéralisme et de l'individualisme, loyauté vis à vis de l'entreprise et de l'État, nationalisme tempéré par l'assimilation des technologies occidentales et des traditions des États modernes.

Les « Quatre Dragons » (Singapour, Hong Kong, Taïwan, Corée du Sud) suivant le leader à l'image d'un vol groupé de canards sauvages optèrent, au cours des années 1980, pour une politique également axée sur l'exportation, avec des variantes mettant en valeur des avantages distinctifs, par exemple l'objectif de *quick delivery* (H. K. Woo).

À la mort de Mao Tsê-Tung, Deng Xiao Ping se trouva selon ses termes devant l'alternative : « *distribuer la pauvreté ou distribuer la richesse* » ; il choisit la deuxième voie (Yergin & Stanislaw, 1998). La Chine et sa région s'alignèrent à leur tour sur les pistes de décollage, en partant à la conquête de la clientèle occidentale. Mais les futures économies émergentes ne pouvaient se contenter d'imiter le Japon. L'avantage compétitif des recettes de bonne gestion s'émousse à mesure qu'elles se généralisent.

Et surtout, le monde d'aujourd'hui diffère sur deux points de celui qui entourait le Japon au moment de son décollage. D'une part, en 1950, ce pays qui se relevait des dévastations de la

guerre héritait d'une culture industrielle acquise dans le passé. Il s'en servit pour approvisionner les troupes américaines engagées en Corée. D'autre part, le Japon est devenu la deuxième puissance industrielle du monde sans en bouleverser fondamentalement l'économie. Tandis que l'ascension des nations émergentes d'aujourd'hui change totalement la donne. La croissance du PMB qui a été de 3,1% en moyenne annuelle entre 1973 et 2008 s'est accélérée en fin de période pour atteindre 4% de 2000 à 2008 (COE - Rexecode, juin 2009). La libéralisation des mouvements de capitaux, la réduction des obstacles tarifaires, l'augmentation de la main d'œuvre mondiale ont intensifié la concurrence, augmenté le nombre des acteurs, élargi l'éventail des moyens utilisés, notamment dans le domaine financier (fusions-acquisitions, joint-ventures, montages financiers variés, interconnexions entre opérateurs financiers).

Et, fait nouveau, les nations développées sont instamment priées de céder leurs technologies avancées dans des secteurs de pointe tels que les centrales nucléaires les transports ferroviaires, l'aérospatiale, si elles veulent conserver leurs débouchés dans ces économies émergentes au moins pour quelque temps. De plus, l'une des originalités observées dans la croissance des pays émergents, notamment en Asie, est de mettre l'accent sur les innovations qualifiées de frugales. On entend par là des innovations ciblées sur la satisfaction des priorités domestiques, économies en ressources naturelles importées, commodes d'accès et d'usage pour des populations pauvres mais destinées à grossir les rangs des classes moyennes locales (Prahalaad, 2004)<sup>1</sup>. De sorte que l'Occident a perdu le monopole des innovations et de la R. & D.

Le mot de crise ne convient pas pour analyser les difficultés qui affectent le marché du travail dans les économies avancées du fait de l'ampleur de l'augmentation de l'offre de travail des pays émergents. Ce d'autant que la croissance n'est plus ce qu'elle a été. Les pays occidentaux ont dans les années 1945 - 75 fait de leur croissance le meilleur antidote du chômage. Dorénavant, les progrès de la productivité les condamnent à courir toujours plus vite, à produire toujours plus, sans pour autant créer assez d'emplois. Les pays riches ont perdu l'équilibre au moment où les économies émergentes s'efforcent avec succès de les imiter dans l'espoir de les rattraper au plus vite. Or, la généralisation du modèle productiviste et consumériste des pays avancés sera vite insoutenable. Les ressources physiques de la Terre empêcheront l'économie de rebondir sur les mêmes bases que par le passé. Après seize années d'expansion (1991-2007) à un rythme sans précédent, l'économie mondiale vit une transition au terme présentement imprévisible.

## **2. Les conditions de sortie de la pauvreté**

Habituellement la théorie de la convergence conduit à se demander à quel rythme les niveaux de PIB par tête du pays émergent rattraperont ceux des pays riches et à quelle date le rattrapage aura lieu. C'est oublier que plus le retard initial du pays pauvre est important plus le taux croissance du pays pauvre doit excéder celui du pays riche. Distinguons d'abord les écarts de PIB des écarts de PIB per capita.

---

<sup>1</sup> De nombreuses entreprises émergent ainsi au Brésil, en Inde, en Indonésie dans l'alimentation, les techniques informatiques, la pharmacie, le petit cosmétique, la construction, les équipements ménagers, les moteurs, les téléphones mobiles... (J. Ruet, *Le Monde*, 8 juin 2010).

Si le rapport des PIB dans leur niveau présent est de 1 à 10, B doit croître plus de 10 fois plus vite pour rattraper son retard : avec des PIB de A et de B respectivement de 1000 et de 100 et une croissance de 1% et 10%, le PIB de A passe de 1000 à 1010, le PIB de B de 100 à 110 et l'écart demeure en valeur absolue de 900. En 2010 le PIB des É-U était 2,5 fois supérieur au PIB chinois. Mais avec une croissance d'environ 4,3 fois celle des É-U, la Chine réduit son retard de 8720 à 8502 M. \$ en 1 an<sup>1</sup>, soit de 220 en 10 ans si ces taux de croissance se maintiennent. On estime que le PIB Chinois dépassera celui des É-U dans 16 à 18 ans. Le rattrapage continuera tant que le rapport des taux de croissance dépassera l'inverse du ratio des PIB de ces deux pays. Mais la Chine a déjà dépassé les États - Unis dans la consommation totale d'acier, le nombre de téléphones mobiles qui sont des produits sensibles aux différences de spécialisations et aux écarts de population.

Le ratio des PIB par tête est en 2010 de 6,3 au profit des Américains ; le rattrapage sera nettement plus lent pour trois raisons :

- baisse des exportations induite par la crise des économies avancées ;
- fin de la période d'imitation des technologies occidentales ;
- enfin la durabilité de la croissance des économies émergentes dépend de leur capacité à maîtriser les tensions propres au décollage de leurs productions.

Le décollage d'un pays creuse en effet un fossé entre les secteurs d'activité émergents et les autres. La dynamique de la concurrence n'est jamais spontanément égalitaire. Elle ne profite pas à tous et ne se diffuse pas également dans toutes les régions. De plus, en mettant en mouvement les marchés et les entreprises, elle désorganise les cadres de la société antérieure, ses circuits de pouvoirs. Elle pose donc aux autorités du pays des problèmes de gouvernance, car la réussite des uns retentit sur l'ensemble. La prospérité des nouveaux riches, la montée des classes moyennes, les progrès de l'éducation créent de nouvelles responsabilités au pouvoir politique vis-à-vis des laissés pour compte. L'aventure des nations à revenu intermédiaire ne se résume donc pas à leur seul taux de croissance de la période récente. Les moyennes cachent des écarts importants. Et la transformation des modes de production et de vie met à rude épreuve la cohésion sociale des pays concernés (J. Austruy).

Or, le concept de nation suppose une étroite adéquation entre un territoire, une population et un pouvoir légitime. Une correspondance que le développement distend quand il s'agit d'une nation ancienne ou que les jeunes États ne parviennent pas à assurer. La « puissance séparatrice » (M. Gauchet) du développement disloque, à l'horizon d'une ou deux générations au moins, le destin des communautés cohabitant sur un même territoire. L'émergence économique retentit sur les pays du voisinage restés au bord du chemin. Et le discours nationaliste affiché par certains gouvernements pour faire de l'étranger le bouc émissaire de leurs difficultés reflète plus une opération de diversion qu'il n'est un signe probant de la solidarité unissant les composantes du pays. Ce qui est ici en jeu, c'est la capacité des États à maîtriser les difficultés liées au décollage de leurs économies.

Aucun État n'est à ce jour immunisé contre les dangers d'érosion de sa capacité d'action. Commençons par celle des États occidentaux. Les régimes politiques occidentaux ont certes

---

<sup>1</sup> En 2010 le PIB américain était de 14600 M. \$ et augmentait en moyenne triennale de 2% ; pour la Chine les données étaient respectivement de 5880 M. \$ et 8,7%.

perdu de leur aura. Leur référence permet cependant aux PED de mesurer leurs atouts et leurs handicaps au demeurant fort différents d'un pays à l'autre.

- 1) Forts d'institutions accomplies, d'un appareil diplomatique étoffé, d'administrations compétentes et relativement préservées de la corruption, certains États ont un passé d'empires coloniaux, un passé révolu depuis deux générations au moins. Tous, au sortir des années tragiques 1933-1945, ont renoué avec les traditions des démocraties parlementaires. Ces traditions fondent dans l'esprit public la légitimité du pouvoir politique, mais avec cette restriction que soulignait Churchill qui voyait dans la démocratie parlementaire, « *le pire des régimes à l'exception de tous les autres* ». Ce type de démocratie doit composer, sous la pression des médias et de l'opinion avec la montée d'une démocratie « participative » aux multiples formes.
- 2) Au XIX<sup>ème</sup> siècle, près de 90% de la population se consacrait au travail des champs et à l'artisanat. C'était une condition indispensable pour assurer sa survie. La justice commutative – à chacun selon son apport à la production - tenait lieu de règle de répartition. En faisant travailler les enfants dès l'âge de cinq ans et avec une espérance de vie de l'ordre de 35 à 40 ans, la population active se confondait presque avec la population totale. Au cours de leur décollage, la croissance a cessé de dépendre seulement celle de la population au travail et changé progressivement de moteur au point que la moitié des taux observés viennent, non pas de l'augmentation des heures de travail et du capital physique dépensés, mais des gains de la productivité globale des facteurs. De plus les États prélevent et redistribuent entre le tiers et les deux tiers du PIB. Le progrès technique et les rendements croissants de toutes origines livrent un surplus qui permet de financer de larges transferts de revenus : un tiers seulement de la population française totale produit aujourd'hui le PIB marchand avant d'être redistribué par transferts au sein des familles et à l'échelle de la société par le budget et la sécurité sociale. La répartition des ressources en résultant procède de choix tutélaires parfaitement étrangers à la logique du marché pur, des choix de nature affective et politique (Bienaymé, 2007).
- 3) Le libéralisme d'autrefois dictait le moins d'État possible (Turgot, A. Smith, loi Le Chapelier -1791-, F. Bastiat, R. Cobden, M. Chevalier). Il a changé de sens aujourd'hui. Au fil du temps, le credo libéral a cessé de se confondre avec l'intervention minimale de l'État : l'influence croissante des puissances privées et des corporatismes, les défaillances du marché obligent l'État à intervenir pour arbitrer. Mais paradoxalement, plus il intervient, plus ses décisions épousent les contradictions de la société au fil du temps et de l'opinion publique (Bienaymé, 2006). Les États forts et complets des nations développées sont aujourd'hui, sinon victimes de la « *pathétique impuissance des pouvoirs politiques* »<sup>1</sup>, du moins menacés d'incohérence et entravés dans leur action. Le fait s'observait en France dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (M. Gauchet, 2008) et nourrit le désenchantement contemporain à l'égard de la démocratie parlementaire que concurrence la pseudo - démocratie participative propulsée par les sondages et Internet (Ferniot, 2010). Ainsi, la capacité de ces États à stabiliser les rapports entre la finance et le reste de l'économie de production et à restaurer le plein emploi est affaiblie par les effets collatéraux de la mondialisation.
- 4) L'Union Européenne, cet objet politique non identifié, brouille l'image que ses citoyens conservent de leurs États respectifs. La théorie de base énonce que deux forces opposées

---

<sup>1</sup> La formule est de Christine Clerc.

commandent la taille et le nombre des nations : d'un côté l'étalement des frais généraux de la collectivité joue en faveur de l'extension de leur territoire, tandis que de l'autre, l'hétérogénéité des populations incite au séparatisme (A. Alesina & E. Spoloare, 2003). L'UE-27 invite à pousser l'analyse sur trois points. Tout d'abord, dans le cas de la France, les « paramètres traditionnels de la souveraineté sont altérés », du fait de la fin de l'empire colonial, de la suppression du service militaire, de l'intégration dans l'espace européen qui signifie la fin de l'autonomie des politiques monétaire, commerciale, agricole et industrielle (Nora, 2007). Nos partenaires assument diversement des épreuves similaires. Par le seul effet du nombre de nouvelles adhésions, l'UE est devenue plus hétérogène. Ni confédération d'États, ni véritable fédération, l'UE abrite avec l'euro une monnaie unique pour certains de ses membres et seulement commune *de facto*, pour d'autres comme l'Angleterre ou la Pologne. Ses institutions ont gagné en complexité sans prendre l'ascendant politique nécessaire pour resserrer le lien entre ses composantes. Or, la souveraineté d'un pays ne va pas sans un minimum de solidarité entre ses éléments. Dans une Europe en paix et jouissant de la liberté d'entreprendre, les occasions de se livrer à des transactions profitables avec des partenaires lointains l'emportent sur les liens de voisinage. Enfin, les aides accordées par Bruxelles sur son maigre budget communautaire aux régions de l'UE court-circuittent leurs États respectifs et encouragent de façon inattendue l'indépendantisme d'un certain nombre de régions (sécession de la Tchécoslovaquie, risque d'implosion de la Belgique, séparatisme de la Catalogne, du Pays Basque, de l'Écosse, de la « Padanie »...).

5) L'endettement excessif des États occidentaux les affaiblit. Le service des dettes souveraines freine la reprise. Les marchés financiers sanctionnent les États en relevant les taux d'intérêt imposés aux États les plus fragiles. Les marchés financiers remplacent un Pacte de Stabilité et de Croissance défaillant et que la France, et l'Allemagne ont bafoué en 2005 -2006. Ils ont procédé à partir de la fin de 2009 à une réappreciation des risques souverains. De sorte que la fiction d'un marché unique faisant bénéficier les États fragiles de la zone euro des mêmes taux d'intérêt que l'Allemagne a disparu. Depuis février 2009, deux faits nouveaux sont apparus : les pays émergents bénéficient d'une moindre prime de risque que nombre de pays européens. Et à l'intérieur de la zone euro les *spreads* de taux se différencient par pays, même quand ces pays reçoivent une notation identique (Brender). En somme, la crise manifeste, non un retour en force de l'État, mais une étroite interdépendance, pour ne pas dire plus, entre celui-ci et les marchés financiers !

Ainsi, la crise actuelle définit quelques critères déterminants pour la capacité d'action des États confrontés au défi des inégalités et des injustices sociales. Ils concernent la dotation du pays en ressources administratives et institutionnelles, l'aptitude à concilier la croissance du PIB avec une répartition acceptable de ses fruits, la capacité des gouvernants à tenir à distance les groupes d'intérêts, le poids de la dette publique et extérieure du pays et les transferts de souveraineté aux organisations de coopération internationales auxquelles le pays est affilié.

Quelle que soit leur ancienneté, leur tradition d'indépendance ou leur expérience de la colonisation, les PED éprouvent en grande partie le même problème : comment sortir au plus vite de la pauvreté ? Et comment concilier une cohésion nationale exigeante transferts de ressources avec le souci de préserver leur indépendance ?

L'examen d'une trajectoire de croissance stylisée illustre les tensions sociales éprouvées dans nombre d'économies émergentes. Le seuil de pauvreté internationalement défini en termes de

revenu par habitant et par jour, est de l'ordre de 1 à 2,5\$. Mesurée à cette aune, la pauvreté demeure le lot de la très grande majorité des habitants des pays PPTE, mais aussi d'une proportion élevée, souvent encore proche de la moitié, des populations des économies émergentes. C'est le cas en Chine, en Inde, en Afrique du Sud et au Brésil pour ne prendre que les exemples les plus connus. Ces économies offrent un bon terrain d'observation pour analyser des conditions de sortie de la pauvreté. Et l'ubiquité planétaire d'une pauvreté sans rivage incite à éclairer les difficultés qu'une économie émergente se montre capable de surmonter avec le temps et qu'une population submergée par la pauvreté, où quelle se trouve, n'a pu jusqu'à présent résoudre.

Soit la trajectoire d'une économie en croissance rapide et non homothétique. La production évolue inégalement dans ses différents compartiments (régions, secteurs de production). Supposons que ses ressortissants se divisent en deux populations de nombre égal : la population du secteur A rassemble les acteurs du décollage, la population du secteur B reste attachée aux productions traditionnelles. Ces proportions correspondent en gros à ce que l'on observe en Inde et en Chine. Supposons que le PIB croisse au taux régulier d'environ 10% par an. De t0 à t2 inclus, l'effort est entièrement supporté par A. La croissance est tirée par les exportations et consolidée par des importations de biens d'équipements et les investissements en capital humain. En t3, le marché intérieur commence à se développer au bénéfice des premiers arrivants. Les entreprises du secteur A atteignent un stade de maturité. La base industrielle du pays s'élargit.

*Tableau 1 : Scénario d'émergence stylisée*

Temps	t0	t1	t2	t3	t4
PIB	100	110	121	134	147
Tx de croissance	+10%	+10%	+10,7%	+10%	+10%
Production de A	50	60	71	79	92
Tx de croissance		+20%	+18%	+11%	+16%
Production de B	50	50	50	50	50
Tx de croissance	0%	0%	0%	10%	0%

*Source : Auteur*

Prolongeons d'une période les trajectoires. En t4, une grande partie des jeunes du secteur B attirés par A quittent leur secteur d'origine. La production de B stagne, mais avec moins de bras (55) ; le chômage déguisé des campagnes diminue. La production de A augmente si le pays crée assez d'emplois pour accueillir les nouveaux arrivants. Pour maintenir la cadence, le PIB doit atteindre 147 et la production de A doit s'élever à 92, soit un bond de plus de 16%. En cinq ans, la part du secteur A dans le PIB sera passée de la moitié aux deux tiers, sauf rapide diffusion des progrès dans le secteur B.

Deux variantes coexistent dans le secteur A: l'expansion de firmes pilotes et la multiplication des entreprises. Des firmes indiennes et chinoises grandissent – notamment par fusions – acquisitions - à des rythmes proches de 30 - 40% l'an avec l'ambition d'accéder à une place de leader mondial. Cette variante contribue d'autant plus à la croissance du pays que le secteur A produit des biens exportables, contrairement au secteur B peuplé de petites exploitations dédiées à des débouchés locaux. L'économie à deux vitesses se développe à mesure que les gains de productivité augmentent le pouvoir d'achat des salariés de A. La diversification des

élites montantes influe sur ce parcours par ailleurs gourmand en capital matériel et humain. L'exode rural demande aussi de gros investissements en logements. Le coefficient de capital d'un pays en décollage requis pour satisfaire une population occupant de vastes espaces demande un taux d'épargne élevé.

La régression relative du secteur B induite par l'attractivité du secteur A se double d'un déclin en termes absolus quand les techniques modernes appliquées aux productions et aux services de base (boissons, produits alimentaires, traitement des eaux et des déchets ...) évincent les petits métiers traditionnels.

Le régime de croissance du secteur A n'est pas de tout repos. Quand il exporte les ressources de son sous-sol, il doit supporter les risques du marché mondial de la ressource : volatilité des cours, coûts croissants d'extraction et de prospection, épuisement des réserves. Ses produits élaborés risquent de souffrir de l'appréciation de sa devise. Il doit en outre partager la rente équitablement et diversifier ses productions. Quand l'économie émergente doit importer ses matières premières en grande quantité, elle recherche des accords de long terme qui peuvent comporter des investissements dans les pays producteurs (relation Chine/Afrique). Enfin, pour compenser la perte de débouchés dans les pays en crise les exportateurs négocient, à l'exemple de la Chine, des accords de libération des échanges régionaux<sup>1</sup>.

Quelles leçons peut-on retenir de ces expériences pour les populations les plus pauvres ? Ces dernières regroupent, hors de toute distinction territoriale, des populations que la loi du marché exclut alors même que l'activité déployée sur les marchés locaux y sont les plus visibles. Par exemple, 620 millions d'Indiens vivent avec moins de 1,35 \$ par jour. Une fraction importante des populations chinoise, brésilienne, sud-africaine et de bien d'autres pays de taille plus modeste survit dans des situations analogues. De sorte que le double secteur des économies émergentes offre un terrain pertinent d'observation pour identifier les obstacles au décollage des pays les plus pauvres. Ces enseignements concernent l'accès aux marchés et la faiblesse des États.

La loi du marché établit que pour un bien donné, les échanges se font, en régime de concurrence pure, à un prix d'équilibre qui égalise à tout instant les quantités offertes et demandées. Ce prix d'équilibre sépare la zone des accords profitables aux acheteurs et aux vendeurs, de la zone des accords introuvables, car les prix d'offre y dépassent les prix de réserve des clients potentiels. Ce modèle se désintéresse des éventuelles inégalités entre acteurs potentiels du marché. Or, leur répartition de part et d'autre de la ligne délimitant les zones d'accords profitables et d'accords impossibles n'est pas aléatoire : celui qui renonce à acheter le bien ou ne trouve pas de client, est souvent exclu durablement.

Les individus qui n'ont ni les mêmes ressources, ni les mêmes talents, ne bénéficient pas de l'égalité des chances. De plus, en étant entièrement focalisée sur l'échange marchand, la théorie néglige la production qui précède la vente. Or la production ne se réduit pas à un simple échange des quantités substituables de facteurs de production et des unités de biens. Les marchandises ne sortent pas d'une boîte noire sans exiger d'efforts ni de talents particuliers. Leur production présente des difficultés spécifiques.

---

<sup>1</sup> La Chine et six pays de l'Asie du Sud-Est ont supprimé presque tous les droits de douane sur 7000 produits et services représentant 90% de leurs échanges (*Le Monde*, 2 janvier 2010).

D'une part, tous les individus ne sont pas également aptes à produire un bien dans des conditions compétitives. Ce notamment pour une raison qu'Adam Smith avait observée et que cite Amartya Sen : « *Les gens du peuple (...) n'ont guère de temps de reste à mettre à leur éducation. Leurs parents peuvent à peine suffire à leur entretien pendant l'enfance. Aussitôt qu'ils sont en état de travailler, il faut qu'ils s'adonnent à quelque métier pour gagner leur subsistance. Ce métier est aussi, et en général, si simple et si uniforme qu'il donne très peu d'exercice à leur intelligence ; tandis qu'en même temps leur travail est à la fois si dur et si constant qu'il ne leur laisse guère de loisir, encore moins de disposition à s'appliquer, ni même à penser à autre chose* » (A. Smith, RDN, chapitre 1 livre V ; Sen, *Le Monde*, 16 octobre 2009).

Et d'autre part, nombreux restent ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter les biens offerts. Le faible revenu des clients écartés est la contrepartie de l'insuffisante productivité des offreurs évincés, dans la mesure où les mêmes individus assument les deux rôles. Les uns et les autres, souvent les mêmes, survivent en vaquant à des activités informelles. Sont en cause les faiblesses de l'éducation primaire et secondaire, l'étroitesse des marchés locaux et la faible densité des réseaux de transports. En zone rurale les facilités de transport commandent la dimension des aires de marché. De leur côté les villes créent peu de richesses si leur activité se limite au commerce d'import-export. En comparaison de l'échange instantané, la production demande du temps, notamment dans l'acquisition de compétences techniques. Trop peu d'individus sont disposés à s'investir pour améliorer leur productivité. Comment y remédier ? Les économies émergentes d'Asie offrent un élément de réponse. La plupart ont accordé priorité à l'école primaire et à l'éducation technique et professionnelle; ce qui atténue l'inégalité des talents individuels tout en améliorant les savoir-faire de chacun.

En amont du marché, l'instinct d'entreprise est une condition déterminante du décollage. Sous ce trait de caractère on trouve la volonté d'économiser sur ses consommations présentes pour investir, le goût du risque, le sens de l'urgence et des délais, l'aptitude à organiser son propre agenda, puis à accompagner ses employés (Lemoine & Vaghjee, 2009) : autant de qualités qui complètent la logique comptable du décideur. Il faut ici dissiper une illusion : tous ceux qui se disent entrepreneurs n'ont pas les qualités nécessaires pour réussir. Les pays pauvres comptent bon nombre d'entrepreneurs par défaut, et non par choix. Ils sont souvent lourdement endettés et n'ont pas les moyens de recruter du personnel, si tant est qu'ils en aient l'intention. Des études récentes soulignent que plus de 90% des clients de Spandana, un établissement indien de micro - finance, n'ont aucun employé et qu'aucun n'en a plus de trois (Duflo). Rares sont les entrepreneurs qui se risquent à investir dans des machines à coudre plutôt que dans l'acquisition d'un stock de saris. La culture de la production se distingue des pratiques de l'échange marchand en ceci que la gestion de la production exploite les complémentarités entre personnels et équipements, réalise des synergies, tandis que l'échange met plutôt l'accent sur les substitutions auxquelles la théorie marginaliste nous a familiarisé (Bienaymé in Bienaymé & al., 2002).

La division entre le petit commerce et l'entreprise de production, celle-ci fut-elle artisanale en un premier temps, recoupe largement l'autre clivage qui touche les motivations des créateurs. Les uns fuient la misère et le chômage et dans le meilleur des cas s'enrichissent dans l'import - export, comme par exemple au Niger (Kongui, 2009) ou en Europe centrale et orientale. Les

autres, comme au Vietnam ou au Maroc<sup>1</sup>, sont attirés par les perspectives de profit découlant des opportunités de croissance offertes par l'ouverture au monde. Elles entrent plus volontiers dans la sphère de l'économie formelle (Le ; Driss ; Riverin). Ce diagnostic serait cependant incomplet si l'on ne mentionnait pas que l'accès au marché est souvent barré par les concurrents installés disposant d'importants moyens de riposte. Et les barrières à l'entrée sont en partie le fait de pratiques commerciales déloyales restées impunies, faute d'institutions compétentes.

Quand l'esprit d'entreprendre est répandu, la multiplication des entreprises change la donne. Les individus incapables de mener une entreprise de production à leur propre compte, trouvent comme employés d'une firme de sérieuses chances de progresser en expérience, d'améliorer leur productivité et leur pouvoir d'achat. La dynamique de croissance s'enclenche et développe les volumes échangés (Bienaymé, 1998).

Les économies émergentes tardent parfois à assumer les conséquences de leurs politiques d'ouverture commerciale et financière en mettant en œuvre des mesures d'accompagnement (Rakotomalala). Ceci s'explique car il faut entreprendre des actions à finalité sociale dont les coûts immédiats pourraient affaiblir leur compétitivité. De plus, il faut pour entreprendre des actions à long terme dans ce domaine il faut pouvoir compter sur des ressources budgétaires que la dépendance aux exportations rend instables. Ces pays finissent toutefois par s'engager sur la voie d'un progrès social. On observe en effet que lorsqu'une crise touche un pays à revenu moyen ou élevé, « *les populations victimes tombent dans un filet de protection sociale...* (tandis que dans un pays pauvre) « *le retour à l'agriculture de subsistance offre la seule option possible* » (Choppin de Janvry). Le Brésil, le Mexique, le Chili, l'Inde, la Chine, le Vietnam ont mis en place des dispositifs d'aide aux populations démunies et à limiter le retour des citadins vers le refuge des campagnes. Ces programmes n'atteignent qu'imparfaitement leur but ; vingt millions de chômeurs chinois seraient retournés dans leurs villages d'origine depuis la crise qui frappe les exportations. Mais le but est louable.

Les États des pays qui ne sont pas encore parvenus à émerger sont fragiles. Ils sont minés par les conflits ethniques et religieux, les querelles frontalières. L'accaparement de la rente du sous sol par une caste privilégiée, les comportements de prédateur et de corruption entretiennent un climat de méfiance et d'insécurité (Olson; Bienaymé, 2009). Selon le *Failed State Index* que cite Harald Welzer (p.105-115), une soixantaine d'États seraient menacés d'échec principalement en Afrique, mais aussi aux Antilles, en Asie et en Amérique du Sud. Ce fait suggère au sociologue allemand l'hypothèse que les processus sociaux de développement diffèrent d'un pays à l'autre en fonction du degré de violence qui y règne de façon plus ou moins marquée (Rwanda, Jamaïque, Soudan, certains pays des Andes...). Les chances qu'un pays a de réduire son retard de développement dépendent de nombreux éléments : prévalence d'un état de droit, termes de l'échange favorables, contrôle de l'inflation et des finances publiques, familles de taille réduite compatible avec la protection de la santé et une bonne scolarisation des enfants. L'ouverture commerciale, la limitation de la

---

<sup>1</sup> Le Vietnam connaît un taux de croissance annuel moyen de 7,5% depuis quinze ans. Celui du Maroc est de 5% entre 2000 et 2007. Les deux pays entrent dans notre définition rigoureuse des économies émergentes.

corruption et du népotisme, la diffusion des outils de communication jouent aussi un rôle dans l'émergence des économies.

Les habitants des territoires et des PMA vivent en marge, dans des zones géographiques échappant au contrôle des autorités. L'accès aux services publics, par exemple la protection des personnes et des biens, la justice, est souvent réservé à une minorité privilégiée. Le pouvoir central dépourvu de la culture du service public est soupçonné de partialité et reçu avec méfiance par des populations qui sont victimes, tantôt de leur éloignement dans des contrées reculées, tantôt de leur entassement dans des bidonvilles sordides (Trebilcock & Daniels). L'urbanisation anarchique désorganise en permanence la voirie, le traitement des eaux, l'hygiène, l'approvisionnement alimentaire des citadins. Or, c'est dans ce domaine crucial pour l'espérance de vie des populations que l'Europe de l'Ouest accomplit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une révolution industrielle qui a transformé les conditions de vie des citadins en améliorant radicalement la distribution et l'assainissement de l'eau ainsi que la collecte et le traitement de déchets.

Bien des micro États des PMA ont trop peu d'habitants (quelques dizaines de milliers d'habitants par exemple à Nauru, à Tuvalu) pour disposer des moyens nécessaires pour défendre leurs intérêts dans les instances internationales. Leur souveraineté est *de facto* réduite. Il leur faudrait accepter de partager en voisins leur souveraineté pour pouvoir la renforcer globalement et faire écouter leur voix (CEDIMES, Bamako, 2009). Les résultats obtenus par l'Unesco, la FAO et l'OMC en matière d'alphabétisation, d'alimentation et d'accès aux marchés des produits des pays pauvres restent insuffisants. Par exemple, l'absence d'un marché du travail proche dissuade les parents d'investir dans l'éducation scolaire de leurs enfants; de même les programmes d'aide alimentaire relayés par les États donataires manquent parfois leur but nutritionnel (Dumas ; Delaney ; Duflo & Banerjee). Il n'est pas sûr que le G20 préoccupé par ses propres intérêts supplée aux insuffisances de l'ONU.

En conclusion, les économies émergentes occupent un poids significatif dans l'économie mondiale. Malgré le flou des définitions, le groupe des PED se subdivise en deux sous -ensembles distincts par leur revenu par tête et leur régime de croissance. L'exemple des économies émergentes montre qu'un cercle vertueux s'y est instauré entre leurs exportations, les IDE reçus et l'expansion de leur PIB. La prospérité à laquelle accèdent les nouvelles classes moyennes ouvre des perspectives de progrès aux jeunes générations encore fort nombreuses. La réussite des nations émergentes impose à leurs gouvernants des devoirs vis - à - vis des plus pauvres, les leurs comme les pays les plus pauvres parmi leurs voisins<sup>1</sup>. Le tiers de l'humanité qui survit dans la pénurie chronique ne connaît pas de rivage. Tandis que la prospérité s'entoure de frontières. Il faut désormais suivre de près la manière dont ces pays diffusent dans leur population et chez leurs voisins les fruits de leur progrès économique. Les économies émergentes offrent un terrain bien de nouveaux thèmes pour l'analyse des processus de développement et de mondialisation.

---

<sup>1</sup> Afrique sub-saharienne, Asie Centrale, au Moyen Orient, en Amérique Centrale et parmi certains des nouveaux membres de l'UE-27.

### 3. Perspectives du Continent Africain à l'horizon 2050

Le Continent Africain réunit 53 États<sup>1</sup> de superficies, de populations et de densités démographiques très différentes ; des États dont les frontières souvent dessinées lors de la colonisation sont perméables et ne facilitent pas la mission des administrations publiques. Avec 15% de la population mondiale et 4% du PMB, l'Afrique compte en 2010 plus d'un M. d'habitants et pourrait doubler d'ici à 2050 à près de 2,2 M. soit 24% de la population du globe (contre respectivement 0,250 M. et 9% en 1950). L'Afrique subsaharienne (ASS) comptait 863 m. d'habitants en 2010 et en comptera selon un scénario moyen 1753 m. en 2050 (dont 2,5 m. au Gabon)<sup>2</sup>.

La population africaine est la plus jeune du monde avec un âge médian record de 18,6 ans en ASS (24,3 en AFN, 29,1 dans le monde, 40,1 en Europe). Sa distribution par classe d'âges ne manquera pas d'influencer les taux de natalité des décennies à venir. Toutefois, l'Afrique et plus encore les nations subsahariennes, amorcent au cours de ce siècle à des dates décalées une période de transition démographique qui peut avoir trois effets bénéfiques dans les années à venir:

- ralentissement de la croissance de la population totale,
- augmentation forte de la population en âge de travailler,
- augmentation du taux de croissance potentiel des PIB "bonus démographique".

La transition démographique proviendra d'une poursuite de la baisse des taux de fécondité. Elle a débuté vers 1980 à l'époque où l'on comptait 6,5 enfants par femme pour atteindre 4,6 en moyenne entre 2005 et 2010 et s'orienter vers 2,9 enfants par femme en 2050<sup>3</sup>. Partant de plus haut l'ASS épouse la même tendance.

Tout en restant inférieure à celle des pays développés (76,9 ans en 2050), l'espérance de vie à la naissance augmentera de 55 ans pour le Continent à plus de 68 ans en 2050. Compte tenu de ces projections, la population des personnes dépendantes de 0 à 14 ans et de plus de 64 ans progressera moins vite que la population en âge de travailler ; le coefficient de dépendance rapportant les jeunes et les anciens à la population active qui baisse depuis 1990 (90,7% en 1990, 77,6% en 2010) va continuer à reculer (67,1% en 2050). Par conséquent la charge des personnes dépendantes s'allégeant sur des populations en âge de travailler toujours plus nombreuses, l'Afrique atteint et va réaliser au cours de ce siècle une des conditions favorables à la croissance économique. L'ASS va connaître une croissance exceptionnelle des générations actives de 163% pour atteindre 1 225 m. de personnes en 2050 (466 en 2010). C'est une chance que chaque pays concerné doit saisir à temps.

---

<sup>1</sup> Douze d'entre eux entrent dans la définition que nous avons retenue. De plus, si le Ghana, le Nigeria et le Kenya ont des revenus par habitant quelque peu inférieurs au seuil de 2500\$, leurs taux de croissance et leurs poids démographique les placent au seuil du décollage.

<sup>2</sup> Les données statistiques viennent pour l'essentiel de la Banque Mondiale et leur rassemblement a fait l'objet d'une étude COE - Rexecode (juin 2011). Voir aussi *The Economist*, 22 décembre 2011.

<sup>3</sup> Et environ 2,1 pour l'ensemble du monde.

L'augmentation du taux d'urbanisation (plus d'un doublement pour l'ASS entre 1990 et 2050 crée des opportunités – économies externes d'agglomération, expansion de l'industrie du BTP – favorables à l'épanouissement des habitants et à l'amélioration de leurs conditions de vie. La population des villes accède plus largement aux services de santé, d'éducation, de sécurité et de justice. Toutefois, il faudra remédier aux carences de la gestion des municipalités, c'est à dire distribuer plus clairement les responsabilités des acteurs et renforcer la compétence de ceux à qui elles sont confiées : népotisme et corruption sont ici en cause. La précarité des logements, la rusticité des moyens de transport et la création nette d'emplois doivent guider les choix prioritaires en ces domaines.

La croissance du PIB ne se décrète pas : elle est la résultante d'un grand nombre d'initiatives que le marché ne suffit pas à coordonner. Et raisonner sur des projections revient à raisonner au conditionnel. Les conditions d'un décollage ne sont pas purement économiques ; elles sont aussi d'ordre juridique. Il convient par exemple de réduire l'emprise de la propriété communale et de dissiper le flou qui entoure les droits de la propriété privée sur les terrains, les fonds de commerce, les capitaux investis, les conditions de remboursement des crédits bancaires ...

Compte tenu de l'incertitude dans laquelle les nations concernées avanceront en ces domaines, les projections à horizon 2050 dont COE – Rexencode fait état sont à prendre avec précaution. Le Continent abrite 33 des 49 PMA de la planète et il est probable que, partant de niveaux de PIB fort bas, ces pays vont progresser plus vite que le PMB. Ce pronostic vaut aussi pour l'ensemble du Continent et plus particulièrement pour l'ASS. En 2005, l'Afrique comptait pour 4,2% du PMB (2700 M.\$), la Chine pour 16%, l'Inde pour 5%. Le PIB annuel par habitant de 2 600 \$ PPA (7\$ par jour) atteint à peine plus du quart de la moyenne mondiale ; l'Afrique du Sud, le Botswana, la Libye, la Guinée Équatoriale et le Gabon sont les seuls à parvenir à cette moyenne mondiale. Ceci ne nous renseigne pas sur l'extrême disparité des revenus formels et des ressources informelles, ni sur l'étagement des zones de pauvreté. Sur ce dernier point cependant, le pourcentage de la population urbaine vivant en bidonville apporte un éclairage. Il est aujourd'hui (2010) de 61,7% en ASS, soit de 2 à 5 fois plus élevé que dans toutes les autres régions en développement du monde.

En dépit de ces insuffisances, l'évolution du PIB par habitant du Continent ne laisse guère de doute sur son décollage économique. Il a débuté en 1995 au terme d'une longue phase de récession de 1980 à 1995 (- 0,3% par an, + 1,5% de 1995 à 2002) et il a accéléré de 2003 à 2007 (+ 3,6%) avant de flétrir sous l'influence de la conjoncture occidentale. Au cours des années 2000-2010, six pays Africains figuraient parmi les dix pays bénéficiant des taux de croissance les plus élevés. Et selon le FMI, le PIB de l'ensemble du Continent devrait croître de 6% comme l'Asie en 2012. Les projections actuelles font état d'une progression de la part de l'Afrique dans le PMB vers 13% en 2050. Ce qui implique que le PIB de l'Afrique augmente de 600% pendant le PMB augmente de 190% en l'espace de deux générations.

Le crédit qu'il convient d'accorder à ces exercices arithmétiques dépend des réponses apportées à deux questions. D'une part, les projections négligent les répercussions que des rythmes de croissance aussi rapides pourraient entraîner sur les éco - systèmes de la planète. Dans quelle mesure et à quelle date le développement soutenable viendra-t-il interférer avec les trajectoires de croissance africaine ? Nous ne disposons pas de réponse sérieuse sur ce

point. L'accès à l'eau et l'assainissement des eaux, la vulnérabilité de certaines régions aux catastrophes naturelles sont des obstacles à une croissance rapide et soutenue.

D'autre part, les premières phases du décollage sont largement dues au boom des matières premières exportées par une partie du Continent en réponse à la forte poussée de la demande asiatique. Mais pour que le décollage dure, il faut que l'expansion des industries minières et des énergies primaires (pétrole, gaz, charbon) soit complétée et relayée par l'essor des industries manufacturières et des activités de services.

Comment profiter des richesses exportées pour entrer sur un sentier de croissance durable ? Plusieurs freins doivent être desserrés, d'abord en veillant à une diffusion plus juste et plus efficiente des rentes tirées du sous-sol africain par des minorités accapareuses. Les entreprises étrangères, notamment dans une proportion croissante, les entreprises chinoises, présentes dans les industries extractives et agricoles du Continent doivent contribuer à l'essor des industries dérivées au lieu de se fournir trop exclusivement dans leur pays d'origine. Le développement des industries extractives demande d'importantes dépenses d'investissement d'infrastructure dédiées qui sont une manne pour les activités du BTP. Un autre handicap résulte de la trop grande dépendance des budgets par rapport aux recettes fiscales générées par les exportations. De plus, si les cours élevés du pétrole et du gaz bénéficient largement aux dix principaux exportateurs (95% du total des exportations d'énergie primaire), ils détériorent les termes de l'échange des quarante trois autres États importateurs, ce qui est un frein à leurs investissements. Il faudrait explorer plus à fond les potentialités contenues dans l'exploitation locale des énergies solaires.

En revanche, le décollage pourrait être consolidé grâce à la montée des classes moyennes dont le revenu dépasse 3000 € par habitant. La Banque Mondiale estime qu'elles représentent 60 millions de personnes et se rapprochent de 100 m. en 2015. Cette tendance allant en s'affirmant stimulera l'émergence d'industries manufacturières et d'activités de services. D'autres stimulants proviennent des échanges commerciaux transfrontaliers que favorisent les unions douanières et qui semblent progresser en importance. Les progrès accomplis dans le domaine de la lutte contre le paludisme et la propagation du virus hiv /sida sont de nature à améliorer la santé, à augmenter l'espérance de vie et la productivité du travail. Enfin, une large diffusion du téléphone mobile (600 m. d'usagers) contribue à l'extension des marchés, à la propagation des services Internet et à modérer le recours aux moyens de transport.

En conclusion, l'évolution du commerce extérieur des pays africains ne montre pas pour le moment qu'ils se sont engagés dans une spécialisation croissante dans des produits à forte valeur ajoutée, ni qu'ils remonteraient progressivement les filières de production de leurs ressources naturelles (textiles, productions agro-alimentaires, mines, énergie). Le continent africain diffère sur ce point des autres économies émergentes, à l'exception de l'Afrique du Sud et plus timidement du Maroc et de la Tunisie. Telle est du moins la leçon que l'on peut tirer par comparaison avec les économies émergentes d'Asie et d'Amérique Latine. Les pays détenteurs de ressources naturelles et les pays qui sont très éloignés des circuits d'échange ont leurs défis propres à surmonter.

## Bibliographie

- Albagli C. (2009), *Les sept scénarios du nouveau monde*, l'Harmattan.
- Alesina R. & Spoloare E. (2003), *The size of Nations*, M.I.T.
- Austruy J. (1965), *Le scandale du développement*, éd. Marcel Rivière.
- Ben Amara S. (2010), "Flux de capitaux internationaux, déstabilisation macroéconomique et croissance économique dans les PED", Thèse de doctorat Université Sorbonne nouvelle Paris III.
- Bienaymé A. (1992), *Entreprises, Marché, État*, PUF.
- Bienaymé A. (15 juin 1993), « Libre échange et concurrence internationale », Chroniques de la SEDEIS, n°6, reproduit dans *Problèmes Économiques*, 28 juillet 1993.
- Bienaymé A. (1998), *Principes de concurrence*, Economica.
- Bienaymé A. (sous la direction) (2002), *Les nouvelles approches de la concurrence*, Economica.
- Bienaymé A. (2006), "Les grandes questions d'économie contemporaine", chapitres 5 & 8, Odile Jacob (avril 2007) « Justice, revenus et marché », *Sociétal*, n°56.
- Bremmer I. (2009), *The End of the Free Market: Who Wins the War between States and Corporations?*, Viking.
- Brender A. (2010), *Après la Grèce, comment se présente le financement des dettes publiques ?*, IFRI.
- Cahuc P. & Zylberberg A. (Hiver 2009-2010) « Réussir des réformes en France ? », *Commentaire*, n°128.
- CEPII (2007), *Perspectives à long terme de l'économie mondiale - horizon 2050*.
- COE-RExicode (juin 2011), *Perspectives pour le continent africain, futur géant économique ou non ?*
- Choppin de Janvry A. (4 février 2010) « L'urgence haïtienne : soutenir une agriculture de subsistance », *Le Monde*.
- Delaney S. (2008) « L'adaptation des réponses apportées par les programmes alimentaires de lutte contre la malnutrition infantile aux cultures et aux représentations des populations locales », *Institute of Development Studies*, Université de Sussex.
- Deming W.E. (1950), *Lectures to the Japanese management*.
- Duflo E. (12 janvier 2010), « Microcrédit, miracle ou désastre », *Le Monde*.
- Duflo E. & Banerjee A. V. (2011), *Représenter la pauvreté*, Seuil.
- Driss F. (2009) « Les types et les formes d'entrepreneuriat au Maroc », in Gasse Y. : *L'entrepreneuriat francophone : évolution et perspectives*, L'Harmattan.
- Drucker P. (1946), *The Concept of Corporation*.
- Drucker P. (1986), *Landmarks of Tomorrow*.
- Dumas C. (2007) "Why do parents make their children work? A test of the poverty hypothesis in rural areas of Burkina Faso", *Oxford Economic Papers*, Vol. 59(2).
- Ferniot B. (2010), « Internet ou l'utopie démocratique », *Sociétal*, n°67, 1<sup>er</sup> trimestre.
- Gasse Y. (2009), *L'entrepreneuriat francophone : Evolution et perspectives*, L'Harmattan.
- Gauchet M. (2007), *L'avènement de la démocratie*, tome II : *La crise du libéralisme*, Gallimard.
- IFRI (2009), *Rapport Ramses 2010*, Dunod.
- Institut CEDIMES (octobre 2009), XIX<sup>o</sup> colloque Fédérateur, Université de Bamako, Mali.
- Juran J. (1956), *Planning and Practices in Quality Control*, JUSE.
- Juran J. (1986), *Gestion de la qualité*, Afnor.
- Kongui A. (2009), « L'entrepreneuriat jeunesse pour le développement de la culture entrepreneuriale au Niger » in Gasse Y., *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan.
- Kornaï J. (2010), « Ne pas se tromper sur Marx », *Sociétal*, n°67, 4<sup>ème</sup> trimestre.
- Kundera M. (2005), *Le Rideau*, Folio.
- Larosière J. de (2007), « La montée des pays émergents : changements dans la dynamique du pouvoir financier mondial », *BNP-Paribas*, novembre.

- Lemoine G. & Vaghjee M. (2009), « Accompagnement des employés d'une entreprise vers l'entrepreneuriat, le cas de l'entreprise Britamer », in Gasse Y., *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan.
- Le Quan (2009), « Les jeunes entrepreneurs vietnamiens sont-ils opportunistes ? », in Gasse Y., *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan.
- List F. (1841), *The National System of Political Economy*.
- Morishima M. (1982), *Why has Japan succeeded? Western Technology and Japanese Ethos*, Cambridge University Press.
- Nora S. (18-19 mars 2007), « Le nationalisme nous a caché la nation », *Le Monde*.
- Ohmae K. (1985), *Triad Power: The Coming Shape of Global Competition*, McMillan.
- Olson M. (2000), *Power and Prosperity*, Basic Books.
- Prahhalad C.K. (2004), *The Fortune at the Bottom of the Pyramid: Eradicating Poverty through Profits*, Wharton School publishing.
- Rakotomalala L. (2009), « L'accompagnement à l'entrepreneuriat dans un contexte d'ouverture aux marchés extérieurs, le cas de Madagascar », in Gasse Y., *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan.
- Riverin N. (2009), « Vers une francophonie entrepreneuriale : positionnement mondiale et facteurs de différenciation », in Gasse Y., *L'entrepreneuriat francophone : Évolution et perspectives*, L'Harmattan.
- Rostow W. (mars 1956) « The take-off into self-sustained growth », *Economic Journal* (1960). *The stages of economic growth: a non – communist Manifesto*, Cambridge univ.press.
- Ruet J. (8 juin 2010), « Une émergence peut en cacher une autre », *Le Monde*.
- Sen A. (1999), *Development as Freedom*, A. Knopf.
- Sen A. (20 Mai 2006), "Mondialisation et Justice sociale", *Le Monde*.
- Smith A. (1776), *La Richesse des Nations*.
- The Economist* (17 avril 2010), « A special report on innovation in emergent markets ».
- Trebilcock R. & Daniels M. (2008), « *Rule of Law Reform and Development* », E. Elgar.
- Welzer H. (2007), *Les Guerres du Climat, Pourquoi on tue au XXI<sup>e</sup> siècle*, Gallimard.
- Woo H. K. (1984), *The Unseen Dimensions of Wealth*, Victoria press.



## **Revisiter le concept du sous-développement et les modèles de communication qui accompagnent l'aide au développement**

**Jean-Paul LAFRANCE**

*Université du Québec à Montréal, Canada*

*jeanpaul.lafrance@gmail.com*

### **Résumé**

*Nous revoyons le concept du développement, son origine, son évolution depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Nous avons identifié trois grandes étapes : la division en pays développés et pays sous-développés et la thèse développementiste, la remise en question du paradigme de la dépendance par les pays non-alignés et enfin la proposition d'un développement durable, au moment où naissent les pays émergents. Nous constatons qu'à ces divers paradigmes correspond un modèle de communication que nous nous proposons de décrire. En conséquence, notre tâche sera donc de définir les principaux paradigmes de développement, d'en indiquer les présupposés philosophiques, de tenter de les expliquer en fonction de la situation géopolitique, d'indiquer les grands événements internationaux où sont élaborées les lignes d'action et enfin de décrire les modèles communicationnels qui supportent cette volonté d'agir.*

### **Mots-clés**

*développement, sous-développement, modèles de communication, développement durable.*

### **Abstract**

*This article deals with the concept of development, its origins and its evolution after the end of the World War II. We have identified three main stages of evolution: a split between developed and developing countries and developmentalism thesis, the critics made by the non-aligned countries movement to dependency paradigm, and the sustainable development surge. We find that to each paradigm corresponds a model of communication and try to describe it. Consequently, our aim is to define the main paradigms of development, to point their philosophical roots, to explain them in relation to the geopolitical context, to show how these paradigms have been shaped by important international events, and then to describe the models of communication that underline this will to act.*

### **Key words**

*development, underdevelopment, models of communication, sustainable development.*

### **Classification JEL**

O11, Q01.

## **Introduction**

Après tant d'échecs de projets d'aide au développement, il est temps de confronter les modèles de communication au regard des différents paradigmes du développement, question de savoir en quoi les problématiques de communication peuvent transformer les objectifs du développement. Comment les outils et dispositifs communicationnels construisent-ils le développement ? Quel est le rôle de la socialisation des outils et des dispositifs ? Comment

prendre en charge la coupure entre les médias de diffusion et les médias de transformation sociale dans la construction et la gestion du développement ? Comment se déroule l'activité de production et de transmission du savoir et la transformation du changement des attitudes dans le champ du développement ? Enfin, comment sortir d'une vision du développement comme étant une simple opération de diffusion ou d'adaptation de techniques ou d'outils ? Comment mesurer le progrès du développement autrement qu'en ayant recours aux seules méthodes d'analyse diffusionniste des résultats ?

En fait, il faut dire d'emblée que la communication pour le développement se situe au carrefour de champs de recherche et d'intervention dont les termes sont loin d'être monosémiques. Analysons d'abord le paradigme développemental. D'où vient ce concept que Gilbert Rist (1996) appelle « une croyance occidentale, un mythe qui tient à la séduction qu'il exerce » ? D'une façon assez cynique, l'auteur s'interroge : « Pourquoi a-t-on estimé qu'il était nécessaire et urgent de tout mettre en œuvre pour hâter le processus de développement, alors que pendant des siècles personne ne s'était avisé de soulager, par des mesures structurelles, la misère des autres, surtout lorsque ceux-ci habitaient d'autres continents ? ». Depuis que le monde est monde, les peuples ont conquis, asservi et assimilé d'autres peuples, certains ont envoyé les missionnaires pour convertir les Sauvages et propager les bienfaits de leur civilisation, d'autres comme les Chinois ont érigé des murailles pour se protéger des Barbares. Après la grande catastrophe que fut la guerre mondiale 1939-1945, les Etats-Unis, grand vainqueur, ont « inventé » le **développement** ; le monde a alors été divisé en pays développés et en pays sous-développés, en Tiers-monde ou en Quart-monde, plus tard en pays en voie de développement, en pays émergents, alors qu'auparavant on parlait de pays colonisés/pays colonisateurs.

Le développement est une notion en perpétuelle redéfinition en fonction de l'évolution politico-économique des pays. Toutes celles élaborées dans les années 1950-1960 sont décrites par des économistes et la mesure de l'efficacité de l'aide apportée est essentiellement basée sur l'augmentation du PIB. À partir des années 1980, les organisations internationales ont tenté d'asseoir l'aide au développement sur les droits de l'homme et de la démocratie. On tente d'élargir la notion au développement humain et de définir un IDH (indice de développement humain). En outre, le développement est une notion essentiellement occidentale, en provenance des pays développés où transparaît toujours l'idée que le Nord se fait du Sud. Toutes ces théories ont pour objet d'expliquer comment les pays sous-développés peuvent rattraper les pays développés; à cette époque, les premières nations industrielles sont le modèle à suivre. Enfin, le développement est un processus téléologique dont la destination finale est la prospérité économique qui mène normalement au bonheur des individus et des peuples. Qui peut être contre ces bonnes intentions ? Il est à remarquer toutefois que les scénarios envisagés sont d'un optimisme de rigueur, puisque les hommes politiques qui les proposent, en général au cours de grandes réunions internationales, sont des propagandistes qui doivent convaincre leurs populations du bien fondé de leur avancée. Comme dans le cas de l'implantation des « nouvelles » technologies, ces scénarios qui anticipent l'avenir ont tendance à ne présenter que les effets positifs du changement, mais jamais ce que les bénéficiaires vont perdre en adoptant ces nouvelles pratiques. De quelle théorie du développement parlons-nous ? En effet, il faut bien avouer qu'en soixante ans de « développement » (depuis 1945), nous avons connu plusieurs courants, plusieurs idéologies : on a parlé du paradigme de la modernisation, de la dépendance, de la *self-reliance*, de

l'autodéveloppement assisté et maintenant on ne parle plus que de développement durable et de post-développement.

À quoi faisons-nous référence dans ce monde où tout est communication : parlons-nous de mass-média ou de communication participative, de communication verticale ou horizontale, de diffusion d'informations ou de changement de comportements, de médias de diffusion ou de réseaux sociotechniques ? Depuis 1945, depuis Katz et Lazarsfeld, on ne peut nier que les SIC (les Sciences de l'Information et de la Communication) et les TIC (Technologies d'Information et de Communication) ont, elles aussi, évolué, puisqu'est née une multitude de philosophies ou de techniques de communication : communication participative, animation et mobilisation sociale, éducation citoyenne et changement de comportement, *empowerment*, plaidoyer médiatique, etc. Grâce à l'évolution de la technologie, on a mis au point les médias locaux et indépendants, la communication citoyenne par Internet, les médias pédagogiques et maintenant on n'en a plus que pour la production et la diffusion de/en groupes dans un Internet mondialisé, de *YouTube* à *Twitter* ou à *Facebook*, de la blogosphère au cyberspace.

Il est temps de faire l'histoire de l'évolution de la notion de développement pour montrer que s'il y a tant d'échecs, ce n'est pas dû seulement « à une mauvaise communication » entre les acteurs (pays développés ou pays sous-développés, agents de changement et populations visées, organismes multilatéraux ou pays donateurs), mais aussi au fait que chaque paradigme de développement comporte son modèle de communication. Voilà du moins notre hypothèse principale. Notre tâche sera donc de définir les principaux paradigmes de développement; en indiquer les présupposés philosophiques; tenter de les expliquer en fonction de la situation géopolitique; indiquer les grands événements internationaux où sont élaborées les lignes d'action; enfin, de décrire les modèles communicationnels qui supportent cette volonté d'agir.

Les théories du développement sont divisées en trois grandes familles, correspondant chacune à une période précise : 1° dans les années 1950 et 1960, le structuralisme définissant l'évolution des sociétés comme un processus naturel, 2° dans les années 1970 et 1980, l'analyse de la domination et de l'échange inégal, et 3° à partir de la fin du XXe siècle, à la suite de l'intégration des pays dans le marché mondial, le développement se veut durable, éco-responsable, respectueux de l'environnement.

## **1. Première tendance : La modernisation des sociétés et la diffusion des techniques et des informations**

Le paradigme développementiste domine les théories du développement jusqu'au début des années 1970. Le développement se définit comme un processus de rattrapage où les pays du Sud doivent se moderniser en prenant les pays du Nord comme modèle; il consiste en un accroissement de la productivité des pays du Sud qui, pour ce faire, doivent adopter les connaissances et les technologies du Nord. Rostow (1960) considère que la société traditionnelle est le degré zéro de l'histoire et décrit l'industrialisation comme un processus unilinéaire et irréversible qui ne peut suivre qu'un seul chemin : celui tracé par les pays du Nord dans leur processus d'industrialisation, l'exemple étant au dix-neuvième siècle l'Angleterre, suivi par la suite par la France, les USA, l'Allemagne, les autres pays de l'Europe et plus tard le Japon. Rostow parlait de l'industrialisation comme un processus de « décollage » (*take off*) se déroulant en cinq phases. Ce modèle fut tellement prégnant que

l'on a senti le besoin, à l'ère du développement durable, de parler de post-modernisation contre ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de frein à la croissance. Comment peut-on dire que la croissance est illimitée, quand on sait que 20% des habitants de la Planète consomme 80% des ressources de celle-ci !

## 1.1. Histoire d'une croyance occidentale

Gilbert Rist (1996) considère le « développement » comme un élément de la religion moderne du progrès des civilisations. Sans remonter jusqu'à la notion aristotélicienne de « la nature des choses » - que l'on peut assimiler au développement - ou à la théologie augustinienne de l'histoire du salut, c'est au dix-septième siècle que Descartes établit la prééminence de la Raison et la nécessité du Progrès de la connaissance ; au siècle suivant, pendant la période des Lumières, personne ne doute du principe de la croissance quasi infinie des civilisations. Hormis le pessimisme de Rousseau qui croit que c'est la société qui corrompt l'homme naturellement bon, l'idéologie du progrès triomphe partout dans la philosophie allemande, de Kant à Hegel et à Marx, quoique l'on ne s'entende pas sur la nature du mal. « Ainsi au cœur du dispositif occidental, se trouve l'idée qu'il existe une histoire naturelle de l'humanité, c'est-à-dire que le développement des sociétés, des connaissances et de la richesse correspond à un principe *naturel*, auto-dynamique, qui fonde la possibilité d'un grand récit».

L'évolutionnisme social s'appuie sur la croyance en la croissance exponentielle de la richesse des nations grâce à l'industrialisation, résultat du développement scientifique et de la mise au point des techniques modernes. Cette théorie de l'histoire humaine, bien loin de la pensée orientale par exemple, est probablement la conséquence d'une laïcisation de la religion chrétienne. L'erreur propagée par Rostow est de croire qu'il n'y a qu'un seul modèle de développement, celui de l'Europe et de l'Amérique du Nord et que ce modèle est applicable à tous les pays, quelque soit leur histoire ou leur situation géographique. On y a crû et on y croît encore, à ce point que certains penseurs américains comme Fukuyama (1992), s'inspirant de la philosophie de l'Histoire de Hegel, ont annoncé *la fin de l'Histoire*, à la suite de l'effondrement du Mur de Berlin.

Une autre théorie, celle de Lewis (1955), considère que les pays sous-développés sont caractérisés par la présence d'une économie duale avec un secteur traditionnel (l'agriculture et les activités informelles) et un secteur moderne (les industries capitalistes), le deuxième secteur devant éventuellement absorber le premier; le secteur traditionnel, disposant d'une main-d'œuvre bon marché et en quantité suffisante, sert de réservoir à l'industrie. Le problème, c'est que les choses ne se passèrent pas comme avait prévu l'économiste: en face d'une industrie qui resta souvent embryonnaire, le secteur traditionnel donna naissance à une économie informelle, une économie au noir. L'erreur de Rostow et de Lewis était de croire que le développement des pays industrialisés du Nord était un modèle universel, applicable partout à travers le monde.

## 1.2. Naissance politique du paradigme

À la fin de la deuxième guerre, la politique extérieure des USA est en pleine redéfinition. Les Etats-Unis sont devenus une super-nation et sont convaincus qu'ils ont un grand rôle à jouer dans le monde. Les pays européens par contre ont beaucoup souffert de la guerre et peinent à sortir du colonialisme. Le 20 janvier 1949, le président Truman dans son discours traditionnel

sur l'État de l'Union sort de son chapeau, « à la façon d'un magicien », une formule qui deviendra la chartre du développement : « Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre pensée industrielle au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans des conditions voisines de la misère... Les Etats-Unis occupent parmi les nations une place prééminente quant au développement des techniques industrielles et scientifiques. » Le binôme pays développés et pays sous-développés fut inventé de toutes pièces et remplacera la division ancienne : pays colonisateurs/pays colonisés. Dès le 16 novembre 1949, l'Assemblée générale des Nations Unies approuve la création du programme élargi d'assistance technique, et plus tard le transfert de capitaux du Nord vers le Sud via la Banque Mondiale.

### **1.3. Les propagandistes du modèle communicationnel**

Aux USA, le trio composé de Lerner, Schramm et Rogers constitue le fer de lance de l'appareil idéologique mis en place pour encadrer le développement; Lerner en est le théoricien dans son livre : *The passing of Traditional Society*, Wilbur Schramm (1963), le commis-voyageur et Everett Rogers le missionnaire<sup>1</sup>.

Depuis lors, les techniques et les méthodes communicationnelles employées en développement sont dites diffusionnistes et elles visent à faciliter le transfert de technologies du Nord vers le Sud. Quoiqu'on en dise, elles ont toujours cours à l'heure actuelle quand il s'agit d'analyser les résultats du développement; c'est ce que l'on appelle « les indicateurs de développement » et ils ne manquent pas de méthodologies patentées pour évaluer la richesse des nations basée sur le PIB. Elle fonctionne comme ceci : d'abord, il faut informer les individus pour qu'ils prennent conscience de l'avantage du changement et qu'effectivement ils transforment leur vie.

En d'autres termes, la démarche se résume ainsi :

- La connaissance et la compréhension du contenu du message;
- L'approbation à la fois du contenu du message et de ce qu'il implique en matière de changement de comportement;
- L'intention d'adopter le comportement souhaité;
- La mise en pratique du comportement souhaité;
- La promotion auprès d'autres individus du nouveau comportement adopté.

Le modèle diffusionniste de l'information est un modèle linéaire, du haut vers le bas, axé sur l'individu (et non sur la société) et destiné à changer les mentalités, en faisant confiance à la force des mass-médias ou aux autres techniques de conversion des mentalités : diffusion plus ciblée axée sur des publics en particulier, marketing social, IEC (Information-Éducation-Communication), édu-divertissement, etc.

---

<sup>1</sup> Rogers, Everett (1983), *Diffusion of innovations*, The Free Press, New-York. Voir aussi Boullier, D., "Du bon usage d'une critique du modèle diffusionniste", revue *Réseaux*, Hermès, Paris, p. 36, 1989. Pour être honnête, il faut dire que la thèse originale de Rogers, à travers plusieurs réécritures et rééditions (de 1962 à 1995), n'a cessé de s'éloigner du modèle strictement diffusionniste pour aller vers une théorie plus participative.

## **2. Deuxième tendance : La réplique des pays du Sud ou le paradigme de la dépendance**

Pour les théoriciens<sup>1</sup> du paradigme de la dépendance, les problèmes de sous-développement ne sont pas attribuables à un quelconque retard des peuples aux mentalités dites primitives mais à des facteurs extérieurs, en particulier à la façon dont les pays du Sud sont insérés dans le système économique mondial. Les relations inégales entre le Nord et le Sud aux plans économique, politique et social sont directement montrées du doigt, de même que les relations de domination entre les élites urbaines et leurs populations rurales au sein même des pays du Sud. Maurice Wallerstein (1980), qui est un des théoriciens de la dépendance et plus tard du mouvement altermondialiste, concevait le système capitaliste comme un « système Monde » qui était loin d'être homogène et dont une des caractéristiques propres est d'être divisé en centre, semi-périphérie et périphérie. Si la périphérie s'appauvrit, c'est parce que le centre s'enrichit à ses dépens. La métropole transforme et consomme les denrées essentielles que produit l'arrière-pays, les pays riches exploitent et utilisent la matière première vendue à rabais par les pays pauvres.

### **2.1. Contexte géopolitique**

Ces réflexions donnèrent lieu à des débats intenses sur la scène internationale, menés dans un premier temps par le Mouvement des pays non alignés. Du 18 au 24 avril 1955, le président Sukarno réunit à Bandung en Indonésie 1500 délégués venus de 29 pays asiatiques et africains; c'est la naissance du Tiers-monde. À la table d'honneur, Chou En-lai représentant la Chine, Nehru l'Inde; et toute une kyrielle de « petits pays » plus ou moins rattachés à des empires coloniaux, le Liban, le Laos, les Philippines et bon nombre de délégations de pays qui deviendront indépendants (l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, etc.). Sont exclus les États-unis, les pays européens, l'Australie, l'URSS. La querelle entre les modernistes et les dépendantistes fit rage pendant toutes les années soixante et soixante-dix, mais il y eut aussi des expériences-terrains importantes, comme Ujamaa du président tanzanien Nyerere qui visait à ce que le pays ne compte que sur ses propres moyens. La déclaration d'Arusha de 1967 ne se fait pas d'illusion; l'aide étrangère met l'indépendance du pays en danger. « Même s'il était possible d'obtenir de l'extérieur assez d'argent pour nos besoins, est-ce vraiment ce que nous voulons. Être indépendant veut dire compter sur soi ». Cette théorie de l'auto-suffisance ou de la « self-reliance<sup>2</sup> » ne revient pas à refuser le développement, mais l'aide au développement qui n'est jamais gratuite, mais « toujours attaché », en fonction des intérêts ou du moins de la philosophie politico-économique du pays donateur.

Les pays latino-américains ne seront pas représentés à Bandung, car il s'agit d'une conférence Afrique-Asie. Mais ils auront aussi leur paradigme de libération; on les appellera les « dependencias ». Du 9 avril au 2 mai 1974, dans la foulée de l'avènement du Mouvement des

---

<sup>1</sup> Les principaux chefs de file de ce paradigme sont Samir Amin (*L'échange inégal et la loi de la valeur*, Paris Anthropos, 1976), André Gunter Frank (*Le développement du sous-développement : l'Amérique Latine*, Paris, Maspero, 1970) et Fernando Henrique Cardoso (*Les idées à leur place, le concept de développement en Amérique Latine*, Paris A. Métaillé, 1980).

<sup>2</sup> Deux livres fondamentaux, celui de Serge Latouche : *Faut-il refuser le développement ?*, Paris, PUF, 1986 et celui de Jacques Gélinas, *Si le tiers-monde s'autofinancait*, éd. Écosociétés, Montréal, 1994.

pays non alignés (NOAL), une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies vote la Déclaration concernant l'instauration d'un Nouvel Ordre Économique International (NOEI), assortie d'un programme d'action.

Le paradigme de la dépendance vient en réaction aux inégalités économiques et structurelles qui frappent les pays du Sud et l'idée d'une démocratisation de la communication à tous les niveaux se fraie un chemin jusque dans l'arène politique internationale. Les tenants du paradigme de la dépendance affirment que la souveraineté politique et économique ne saurait se faire sans que ne soit brisée la domination culturelle qui caractérise les relations Nord-Sud, dans laquelle l'information et la communication jouent un rôle prépondérant. Selon eux, étant donné qu'ils sont actuellement contrôlés par les pays du Nord, non seulement les médias ne peuvent jouer le rôle de vecteur de changement social que lui attribuent les théories de la modernisation, mais ils constituent plutôt un rouage essentiel des stratégies de domination du Sud par le Nord. « La théorie de la dépendance a constitué pendant plusieurs années la réponse des théoriciens des pays en voie de développement ainsi que des auteurs marxistes au système d'accumulation capitaliste mondiale. Cependant, cette théorie a fait l'objet de plusieurs critiques, notamment parce qu'elle ne remettait pas fondamentalement en cause l'économisme du système capitaliste fondé sur la croissance ininterrompue de l'économie » (Tremblay, 1999). La thèse du centre et de la périphérie a donné lieu à des applications dans les pays dits industrialisés, comme au Québec et ailleurs, dans la volonté de favoriser le développement local et communautaire et l'économie social.

## **2.2. *La proposition d'un nouvel mondial de l'information (NOMIC)***

Une commission internationale sur les problèmes de la communication, connue sous le nom de Commission McBride, est mandatée par l'UNESCO pour enquêter sur la situation et formuler des pistes de solution. En 1980, réunie à Belgrade pour sa XXIème conférence générale, l'UNESCO adopte les conclusions du Rapport MacBride, intitulé *Voix multiples, un seul monde*.

Dans ses grandes lignes, le NOMIC propose :

- La démocratisation des communications et des ressources de l'information;
- La création et le renforcement des infrastructures nécessaires pour que les pays du Sud puissent participer aux flux de communication mondiaux dans des conditions d'égalité;
- Une plus grande adéquation entre les systèmes de communication et les aspirations de développement intégral, autonome, autogéré et durable des peuples du Tiers-Monde;
- La défense de l'identité culturelle par l'ouverture d'espaces et l'accès à des ressources permettant le développement autonome des expressions culturelles dans toute leur diversité, en particulier celles des classes populaires.

Les déséquilibres dans les flux d'information étant un obstacle au développement, à l'atteinte de la souveraineté économique, politique et culturelle des pays, l'intention est d'affirmer leur identité culturelle par l'accès aux moyens d'information. Axée sur le développement social et fondée sur l'accès à l'information et aux moyens de communication, on favorise la mise en place de médias alternatifs et communautaires, la création d'agences de presse autres que celles possédées par les grands pays riches, une meilleure formation des journalistes dans le Tiers-Monde, etc.

Malheureusement, le rapport McBride ne sera jamais accepté ni par les USA, ni par l'URSS, trop soucieux de leur autonomie et de leur sphère d'influence. Nous sommes en pleine Guerre Froide et personne n'a intérêt à céder du terrain à l'autre. La démocratisation de la communication ne sera pas pour demain, mais une impulsion sera donnée à l'indépendance des médias nationaux. Par contre, la prolifération des moyens de communication amènera une diversification certaine des sources d'information par la création de médias locaux, alternatifs, libres et spécialisés (par exemple, la prolifération de radios jeunes, féministes, homosexuelles, engagées, etc.), l'usage des satellites de télédiffusion pour la distribution des signaux, l'augmentation de la bande de fréquence par l'implantation des réseaux câblés, la miniaturisation des équipements de diffusion et de production (Lafrance, 2010).

En conclusion, plusieurs considèrent que les années 70 furent une décennie perdue, malgré les appels répétés à la Révolution ! Désillusion et désenchantement, voilà le constat de la Guerre Froide ! Par ailleurs, la crise du pétrole avait fait éclater le Tiers-Monde en deux blocs : les nouveaux pays riches producteurs de pétrole (par exemple, les pays du Golfe Persique) et les pays les plus démunis de la planète (sans ressources naturelles comme l'Afrique sahélienne). Les tentatives de volonté d'autarcie de certains pays se soldèrent par des affrontements politiques qui dégénérèrent en guerre civile; en Amérique latine, ce fut la décennie des dictatures militaires (dite *décennie de feu*), soutenues par l'Amérique néolibérale de Ronald Reagan.

### 3. Troisième tendance : le développement durable

L'événement capital qui déclenche la remise en question de la philosophie du développement sera la tenue du premier Sommet de la Terre en 1992 à Rio. Notons aussi le rapport mondial sur le développement humain du PNUD de 1991.

Pourtant dès 1975, les idées du développement durable étaient contenues dans un rapport publié par la fondation néerlandaise Dag Hammarskjöld « *What Now? Another Development*<sup>1</sup> ». Ce rapport, qui recueillait les points de vue et les expériences d'acteurs du développement aux quatre coins du monde, soutenait notamment que, pour que le développement soit durable, des changements devraient s'opérer à trois niveaux: celui des acteurs, celui des méthodes et celui des objectifs. Ainsi, on parlait désormais de communication ***du bas vers le haut***, où les populations à la base et les ONG qui les accompagnent deviendraient les principaux acteurs de leur développement. Au niveau des méthodes, le développement devrait être participatif, endogène, auto-géré et solidement ancré dans les connaissances locales. Enfin, il devait avoir pour objectif principal la satisfaction des besoins de base des populations.

Du coup, les indicateurs économiques traditionnellement utilisés pour mesurer le degré de développement d'une société tels la productivité, le PIB et les infrastructures furent considérés insuffisants. D'autres aspects, comme l'égalité sociale, la répartition du pouvoir, la distribution des revenus, l'égalité entre les sexes, la liberté et la protection de l'environnement, furent propulsés à l'avant-scène. En résumé, le développement devait être

---

<sup>1</sup> Rapport Dag Hammarskjöld 1975 sur le développement et la coopération internationale, *Que faire ?*, préparé à l'occasion de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (publié dans la revue de la fondation *Development Dialogue*, 1975).

conçu comme « un processus global et participatif de changement social qui vise le bien-être matériel et social des populations et dont les sociétés elles-mêmes sont responsables » (Bessette, 1996). Il fallut bien une décennie ou deux pour que le rapport de la fondation Hammarskjöld de 1975 réapparaisse dans les feux de l'actualité ! En 1988, le rapport de la Commission du développement durable sur l'environnement, dit Rapport Brundtland (1988), reprit les termes du rapport précédent et décrivit le développement durable « comme un moyen de s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs ».

Plutôt que de préconiser la conscientisation radicale et l'opposition des intérêts des uns aux intérêts des autres, il favorise le dialogue et la négociation en vue de la résolution de conflits, l'atteinte de consensus et l'action concertée. Ainsi, la participation des populations se définit comme une participation décisionnelle et est considérée comme fondamentale. Cela signifie que les populations doivent être associées au processus de développement dès l'étape de définition des problèmes de développement et d'établissement des priorités. Elles doivent pouvoir participer activement à la recherche de solutions et surtout, elles doivent être partie prenante des décisions menant à la conception et à la mise en œuvre des initiatives de développement. Ainsi certains préconisent que l'aide au développement origine des pays en voie de développement vers les donateurs et non pas le contraire: ainsi ce sont les PED qui doivent d'abord apporter la première partie du financement pour qu'ensuite les donateurs puissent s'impliquer, de sorte qu'ils ne soient pas obligés d'accepter de "faux cadeaux"<sup>1</sup>.

La communication participative pour le développement (CPD)<sup>2</sup> est une démarche planifiée qui s'appuie d'une part sur des processus participatifs et d'autre part sur des médias traditionnels ou modernes, ainsi que sur des processus d'animation, de dialogue et de médiation (conscientisation, mobilisation, plaidoyer, *empowerment*), afin de contribuer à la résolution de problèmes de développement. Rappelons que, suite au Sommet de la Terre, il fut établi un plan d'action pour le 21ème siècle, appelé Agenda 21, qui identifie les objectifs et les priorités du développement durable et institutionnalise l'action des ONG auprès des gouvernements et des organismes multilatéraux. Les ONG, ces Organisations Non Gouvernementales locales, nationales et internationales (dont les plus puissantes furent Médecins Sans Frontières, Green Peace, l'UNICEF et d'autres organisations caritatives, religieuses ou civiles), prirent une importance sans précédent, se présentant souvent comme la troisième voie, celle de la Société Civile.

### ***3.1. La communication au cœur de la gouvernance globale***

Sous le vocable de la société de l'information, les grandes organisations internationales et principalement IUT (Union Internationale des Télécommunications) et l'UNESCO ont convoqué un sommet mondial, dont les premières assises ont eu lieu à Genève 2003 et se sont poursuivis à Tunis en novembre 2005. L'Assemblée générale des Nations Unies a donné

---

<sup>1</sup> C'est la suggestion que faisaient les conférenciers à la conférence de la Fondation Chirac sur les problèmes du bassin du fleuve Niger, tenue à l'Université Dauphine, le 2 février 2012.

<sup>2</sup> Voir la définition du nouveau développement du CRDI (Centre de Recherche et de Développement International) de l'Agence Canadienne de Coopération Internationale (ACDI) : « Un processus global et participatif de changement social qui vise le bien-être matériel et social des populations et dont les sociétés elles-mêmes sont responsables », in Bessette, Guy (1996).

son aval au SMSI, en reconnaissant que « le consensus selon lequel les technologies de l'information et de la communication sont centrales à la création de l'émergence d'une économie globale basée sur le savoir et qu'elles peuvent jouer un rôle important dans l'accélération de la croissance, dans la promotion du développement durable et dans l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement autant que chez les pays ayant des économies de transition en facilitant leurs intrusions dans l'économie globale »<sup>1</sup>.

En mettant la communication et plus proprement les TIC au cœur de la gouvernance globale et du développement durable, l'ONU suscitait un immense espoir de changement. Mais le monde en général resta traumatisé par l'échec du rapport McBride et du NOMIC (Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication) de 1977, qui a placé l'UNESCO dans la tourmente pendant 10 ans et a causé le départ des USA et de plusieurs autres contributeurs; plusieurs ne croyaient plus en la transformation des choses. C'était sans compter sur l'internationalisation du Réseau des Réseaux (Internet) et la naissance des réseaux socio-numériques dont on a pu mesurer l'action dans ce qui est convenu d'appeler le *Printemps Arabe*. Le rapport McBride avait bien montré le contrôle que peuvent exercer les pouvoirs en place, pouvoirs politiques et économiques, qui se cachent sous la nécessité de protéger la souveraineté des nations-États. Pour une dictature, il est facile de tenir en laisse la télévision, la radio et les journaux; il est toutefois impossible de museler la parole citoyenne qui jaillit des millions de téléphones mobiles qui peuvent photographier des scènes de rue, relayer les images et les paroles d'individus en individus, donner des consignes de rassemblement, alimenter les médias publics, alerter la presse internationale, etc. Certes Internet ne fait pas la révolution; les réseaux sociaux ne créent la révolution 2.0, comme on dit maintenant... Mais une jeunesse instruite par 20 ans d'éducation et des réseaux sociaux peuvent faire tomber des dictateurs au pouvoir depuis 30 ans.

Au niveau politique, il faut dire que le visage du Tiers-monde a beaucoup changé, de même que le club des nations dites développées. Le G7 est devenu le G8 avant de se muter en G20. On ne peut plus ignorer le BRIC (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine); mais peut-on considérer ces pays comme des pays en développement ? Bientôt il faudra ajouter un S au BRIC pour inclure l'Afrique du Sud. La Turquie, l'Argentine, le Chili et plusieurs « dragons » de l'Asie du Sud-est asiatique ne connaissent pas la crise économique, tandis que la zone européenne s'enfonce dans des déficits abyssaux; certains pays considérés comme développés, comme la Grèce, ne risquent-ils pas de redevenir sous-développés... Et comble d'ironie, depuis la financialisation de l'économie, c'est la Chine considérée comme un pays pauvre, il y a 20 ans, qui soutient les finances des Etats-Unis, de la Grèce, de l'Italie et de bien d'autres pays en difficulté. Il faut bien se rendre compte que plusieurs pays sont maintenant des pays émergents : l'économie émergente, selon Bienaymé, est un concept flou qui est encore plus difficile à définir que l'ancienne dénomination. Sait-on que « le G8 représentait 45% du PMB<sup>2</sup> : en s'adjointant 11 économies émergentes, la part du G20 s'élève à 85%. Le G20 représente les deux tiers de l'humanité en comparaison des 15% du G8 » (Bienaymé, 2010). Mais il faut aussi remarquer que des puissances économiques importantes en termes absolus, comme la Chine ou l'Inde, ont des zones de pauvreté extrêmes, en termes de PIB (le PIB étant un moyen statistique).

---

<sup>1</sup> Déclaration du millénaire. Sur Internet : <http://www.uhchr.ch>

<sup>2</sup> PMB : produit mondial brut.

## Conclusion

Qu'est devenue l'aide au développement ? Une grande partie de l'argent versé autrefois à cette fin va maintenant aux organismes nationaux ou internationaux de *secours d'urgence* (par exemple la FAO, la Croix Rouge, l'Aide aux réfugiés, les opérations du Maintien de la Paix, Médecins sans frontières, etc.), pour les pays frappés par la guerre et les catastrophes naturelles (tsunami, tempêtes tropicales, tremblement de terre)<sup>1</sup>. Par exemple, le Canada a détourné beaucoup de fonds de l'aide au développement (en Afrique) vers l'Afghanistan, question peut-être de réparer les dommages collatéraux créés par l'intervention armée sur le terrain ! La Chine investit beaucoup en Afrique, semble-t-il; est-ce de l'aide au développement ou des opérations d'investissement commercial ? Dans la conquête de l'Amérique par les Européens, il y avait toujours des missionnaires qui accompagnaient les envahisseurs ! Nos missionnaires modernes précèdent bien souvent l'arrivée des grandes compagnies de télécommunications, minières ou industrielles. L'aide consiste beaucoup en dons de matériel, l'entretien et le fonctionnement étant à la charge des récipiendaires.

Plusieurs prévoient la *fin de l'aide au développement*. Ce ne serait pas un si grand malheur :

- Si le commerce des denrées et des richesses naturelles entre les nations pouvait être équitable, c'est-à-dire vendues à juste prix, comme cela s'est fait pour le pétrole au début des années 70 à l'avantage des pays producteurs, comme les pays du Golfe,
- Si tous les pays bénéficiaient d'un gouvernement civil et démocratique pouvant distribuer équitablement la richesse. Le mouvement est peut-être en marche dans le monde arabo-musulman par exemple, suite au *Printemps arabe*.
- Si le Monde pouvait devenir multipolaire, avec peut-être un gouvernement mondial sous l'égide des Nations-unis.

Il nous faut rêver l'avenir et bâtir le présent. Mais il est clair que le développement durable doit s'accompagner d'une politique de communication qui en fait un processus global et participatif de changement social dont les sociétés elles-mêmes doivent être responsables.

## Bibliographie

- Amin Samir (1988), *L'échange inégal et la loi de la valeur*, Paris Anthropos-Économica.  
Bessette Guy (1996), « L'évolution des tendances en matière de communication pour le développement » in *La communication pour le développement en Afrique de l'Ouest : vers un agenda d'intervention et de recherche*, Ottawa, CRDI.  
Beltran L. R. (1993), “Communication for development in Latin America : a forty-year appraisal”, in Nostbakken, D. & C. Morrow (Eds), *Cultural expression in the global village Southbound*, Penang, Malaysia.  
Bienaymé Alain (novembre 2010), « Le décollage des économies émergentes : ses promesses et ses risques », rapport du XX<sup>ème</sup> colloque de l'Institut CEDIMES, Québec, Université Laval.

---

<sup>1</sup> En raison de l'action des médias et de la mondialisation de l'information, nous devons de plus en plus des sociétés « compassionnelles » et nos gouvernements sont capables de grandes générosités sous le choc des catastrophes, mais donnent-ils suite à leurs promesses ?

- Cardoso Fernando Henrique (1984), *Les idées à leur place, le concept de développement en Amérique latine*, Paris, A.M. Métailié.
- Commission française de l'UNESCO (2005), *La société de l'information, glossaire critique*, Paris, La Documentation Française.
- FAO, Groupe de travail informel sur les approches et méthodes participatives, *Notre vision*, [www.fao.org/participation/français/ourvision.html](http://www.fao.org/participation/français/ourvision.html).
- Figueroa Maria Elena et al. (2002), "Communication for Social Change : An Integrated Model for Measuring the Process and Its Outcomes", *Communication for Social Change*, Working Paper Series, n°1, New York, The Rockefeller Foundation.
- FNUAP Rockefeller Foundation, UNESCO et Institut Panos (2002), « Communication for Development », Round Table Report.
- Fukuyama Francis (1992), *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, collection Champs, Flammarion.
- Lafrance J.P. (1984), *Les radios nouvelles à travers le monde*, Paris, La Documentation française.
- Lafrance J.P. ((2009), « Le phénomène d'appropriation citoyenne des TIC », in Kiyindou A., Ekambo J.C. et Miyouna L.R. (direction), *Communication et dynamiques de globalisation culturelle*, Paris, L'Harmattan.
- Lafrance J.P. (2010), « Les médias à la rencontre du mouvement social », *Les Essentiels Hermès*, Paris, CNRS.
- Lafrance J.P. (2011), « La révolution peut-elle gazouillée ? », Revue *Hermès*, Paris, n°61.
- Latouche Serge (1986), *Faut-il refuser le développement ?*, Paris, PUF.
- Lewis Arthur (1955), *The Theory of Economic Growth*, Londres, George Allen et Unwin.
- Mattelart A. (1978), *Multinationales et systèmes de communication, les appareils idéologiques de l'impérialisme*, Paris, Anthropos.
- Mattelart Tristan (2005), « Internationalisation de l'audiovisuel : état des savoirs » in actes du colloque international 1945-2005 : 60 ans de communication pour le développement Université de Douala, 26 au 30 avril 2005.
- Ministère de la Communication du Burkina Faso (2001), *Document de la politique nationale de communication pour le développement*, Gouvernement du Burkina Faso, en collaboration avec l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Rist Gilbert (1996), *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presse de Sciences Po.
- Rockefeller Foundation (1999), *Communication for social change: A position paper and conference report*. New York, Rockefeller Foundation.
- Rogers Everett (1983), *Diffusion of innovations*, New-York, The Free Press.
- Rostow (1960), *Stages of Economic Growth*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Schramm Wilbur (1963), *The Science of Human Communication*. Stanford, University Press.
- Schiller H.I. (1992), *Mass communication and the american empire*, 2<sup>nd</sup> ed. Updated (Critical Studies in Communication & in the Cultural Industries), Paperback.
- Tremblay Suzanne (1999), *Du concept de développement au concept de l'après développement : trajectoire et repères théoriques*, essai disponible sur [http://sdeir.uqac.ca/notice\\_web.asp?document=12056864](http://sdeir.uqac.ca/notice_web.asp?document=12056864).
- Vargas Laura (1992), *Técnicas participativas para la educación popular*, Costa Rica, Centro de Estudios y Publicaciones Alforja, San José.
- Wallerstein Immanuel (1980), *Capitalisme et économie-monde*, Paris, Ed. Flammarion.

## Bilan critique de l'aide au développement numérique de l'Afrique

**Philippe VIDAL<sup>1</sup>**

*Université du Havre, France*

*vidalp@univ-lehavre.fr*

### **Résumé**

*Au nom de la lutte contre la fracture numérique, l'aide au développement intervient sur le marché mondial des télécommunications en injectant plusieurs milliards de dollars pour financer la pose sous-marine de fibre optique. Par ailleurs, au titre de la solidarité numérique, des collectivités territoriales s'engagent pour financer et co-construire des projets plus modestes d'équipements TIC ou d'augmentation des capacités locales. L'article pointe les difficultés à synchroniser les deux processus alors que le dialogue apparaît pourtant nécessaire pour que l'Afrique puisse durablement tisser sa toile au bénéfice du plus grand nombre.*

### **Mots-clés**

*Aide au développement, Technologies de l'information et de la communication (TIC), Afrique, solidarité numérique, coopération décentralisée.*

### **Abstract**

*In trying to bridge the gap of the digital divide, development aid intervenes financially in the global telecommunications market, injecting billions of dollars to finance the installation of undersea cables. Moreover in the name of digital solidarity, local authorities get involved in the empowerment and the funding and co-building of smaller projects about ICT equipment. The article points out the difficulties in synchronizing those two types of actions. This complicated dialogue is all the more necessary to allow Africa to build its network for the benefit of the greatest numbers.*

### **Key words**

*development aid, information and communication technology (ICT), Africa, digital solidarity, decentralized cooperation.*

### **Classification JEL**

F35, L63, O19.

## **Introduction : La dynamique des Sommets Mondiaux sur la Société de l'Information (SMSI), 10 ans après**

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont été très tôt perçues par le monde politique comme un enjeu majeur de société (la société de l'information) et par le marché comme une nouvelle opportunité de croissance économique (la nouvelle économie). En appui de l'offre techno-marchande, des programmes publics se sont déclenchés autour

---

<sup>1</sup> L'auteur remercie Athanase Bopda (Professeur à l'Université du Havre) et Abdoulaye Kanté (Directeur associé de Link4dev) pour leur relecture et leurs conseils.

d'une politique de l'offre dans une logique diffusionniste, souvent dans un lien de confortation réciproque. Les stratégies se sont rapidement déployées dans les régions riches du monde à partir du milieu des années 1990, puis aux alentours des années 2000 au sein des pays en développement avec l'appui décisif de l'ONU qui posait à l'occasion des SMSI de 2003 (Genève) et 2005 (Tunis), les jalons d'un consensus politique international sur les valeurs et les orientations stratégiques de la société de l'information. Pour la première fois dans ce type de grande manifestation, un ordre nouveau devait s'instaurer promouvant un espace de dialogue tripartite entre les pouvoirs publics (Etats, collectivités locales), le secteur privé rassemblé sous les bannières de l'IUT et de l'OMC, et la société civile largement représentée du côté africain. Pour l'ONU habituée aux relations interétatiques, cette forme d'organisation était inédite et devait inaugurer de nouvelles manières de faire de l'aide au développement, plus ouvertes et participatives que par le passé. Ces dispositions allaient même au-delà de la future *Déclaration de Paris*, approuvée le 2 mars 2005 et des *accords d'Accra* adoptés en 2008 dans la mesure où elles ménageaient une plus grande place aux pouvoirs publics locaux<sup>1</sup>, leur consacrant même deux sommets préalables<sup>2</sup> afin qu'ils puissent contribuer à la réflexion globale du SMSI. En cela, la démarche était en phase avec les nouveaux principes du développement durable : des projets à fort ancrage local, un dialogue permanent et la participation des forces endogènes. Surtout, la démarche s'inscrivait dans une nouvelle génération d'aide au développement qui, en l'espace de 50 ans, revendiquait une rupture avec le « paternalisme initial, en luttant contre la tentation d'ingérence, en cherchant à augmenter l'autonomie et la responsabilisation du bénéficiaire » (Jaquemot, 2011). Cette remise en question des anciennes méthodes était générale, à l'image du nouveau positionnement des Institutions de Bretton Woods (IBW) plaidant depuis la fin des années 1990 pour une meilleure « appropriation » (ownership) des aides (Raffinot, 2010). Une période plus vertueuse que par le passé semblait devoir s'ouvrir au milieu des années 2000, l'objectif de « bonne gouvernance » devenant la nouvelle norme de l'aide internationale et les TIC étant susceptibles d'introduire l'innovation dans l'ensemble des secteurs clés du développement<sup>3</sup>, ainsi que dans la planification et la gestion des opérations de coopérations<sup>4</sup>. En outre, des perspectives de croissance prometteuses apparaissaient pour les partenaires privés internationaux s'engageant dans des logiques de *Charity Business* (Vidal, 2011). L'Afrique présentait comme double caractéristique un sous-équipement chronique en infrastructures fixes de télécommunications qu'il s'agissait de pallier au nom de la lutte contre la fracture numérique et un excellent potentiel d'adoption par les populations, déjà visible sur le secteur de la téléphonie mobile. Les engagements pris au lendemain du SMSI se distribuaient ainsi entre des logiques infrastructurelles et équipementières qui intéressaient surtout les grandes entreprises, et la nécessité de formuler des politiques publiques TIC à l'échelle nationale et locale, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée. Le renforcement des capacités des acteurs, la création de services et d'applications centrés sur les besoins des

---

<sup>1</sup> La déclaration de Paris et les accords d'Accra sont davantage fondés sur une meilleure prise en compte des stratégies nationales des pays bénéficiaires.

<sup>2</sup> Sommet Mondial des Villes et des Pouvoirs Locaux sur la Société de l'Information de Lyon en novembre 2003 et de Bilbao en novembre 2005.

<sup>3</sup> Notamment identifiés dans le cadre des OMD : éducation, santé, genre, développement rural...

<sup>4</sup> OCDE, chapitre 4 : Intégration des TIC dans la coopération au service du développement », Revue de l'OCDE sur le développement, 2005/3 n°6, pp. 71-102.

citoyens, l'instauration d'un plus grand dialogue et d'une meilleure transparence entre les acteurs du développement étaient érigés en principe de « bonnes pratiques »<sup>1</sup>.

Près de dix années après le premier SMSI<sup>2</sup>, quel bilan tirer de l'aide au développement numérique de l'Afrique ? Les stratégies ont-elles trouvé une juste mesure entre d'une part, les intérêts privés, notamment ceux des grandes firmes occidentales détentrices de l'expertise et de la puissance financière permettant de déployer fibre optique et programmes massificateurs, et d'autre part, le bien commun africain et les organisations de terrain, souvent négligés dans le contexte des économies mondialisées ? En outre, comment les expérimentations locales (la coopération décentralisée) dans le domaine de la solidarité numérique ont-elles pu trouver leur place, non pas à coté, mais en complémentarité des autres modes de coopérations ?

Notre méthodologie s'inscrit dans la lignée des travaux de l'école française et notamment ceux de l'IRD « qui mettent en mouvement le jeu des acteurs et la pluralité des normes » (Jaquemet, 2011). Cette méthode inductive est ré-encastree dans les théories globales de l'aide au développement. La démarche a consisté à être partie prenante au niveau local (collectivités territoriales du Nord et du Sud, ONG, organisations communautaires de base...), tout en n'étant pas trop éloigné des niveaux supérieurs (Etats, ONU, etc.). Le recours à l'empirisme, à l'observation participante et à la proximité relationnelle comporte bien sûr le risque (très faible toutefois) de perturber le jeu des acteurs, notamment locaux, mais le fait de participer à l'action et même parfois à la décision permet probablement de tisser les liens entre les différentes composantes de l'aide au développement, d'en comprendre un peu mieux les ressorts et d'en saisir les éléments de blocages. Les allers retours entre l'action (CERENUM<sup>3</sup>, P2N<sup>4</sup>), la réflexion<sup>5</sup> et l'animation<sup>6</sup> entre la grande et la petite échelle<sup>1</sup>, entre le détail, voir

---

<sup>1</sup> Même si leur application a été rapidement mise en doute par des ONG et associations militantes dénonçant les « décisions unilatérales des gouvernements » in « La lettre électronique d'IRIS, SMSI : rébellion des ONG suite à leur mise à l'écart », <http://www.iris.sgdg.org/les-iris/lbi/lbi-010702.html>, Lun 01 juillet 2002.

<sup>2</sup> La première réunion du comité préparatoire pour le SMSI (PrepCom-1) a d'ailleurs eu lieu à Genève (Suisse) du 1 au 5 juillet 2002, tandis que la première Conférence régionale du SMSI s'est tenue à Bamako du 25 au 30 mai 2002. Cf site du Sommet Mondial sur la Société de l'Information <http://www.itu.int/wsis/preparatory/index-fr.html>

<sup>3</sup> Présentation sommaire du projet sur le site de France Diplomatie : Atlas français de la coopération décentralisée et des autres actions extérieures : [https://213.218.146.226/frontoffice/bdd-projet.asp?projet\\_id=49385](https://213.218.146.226/frontoffice/bdd-projet.asp?projet_id=49385). Pour une présentation de la démarche de recherche action, voir VIDAL Philippe, 2007, « Comment relever le défi de la recherche opérationnelle dans le domaine du développement territorial par les TIC ?, L'expérience de la CERENUM », Symposium Netsuds 2007 : Accès aux TIC et service universel en Afrique Sub-Saharienne, Campus numérique francophone de l'AUF, Dakar, 26-28 novembre 2007 accessible à cette adresse : [http://www.gdri-netsuds.org/IMG/pps/36\\_PHvidal.pps](http://www.gdri-netsuds.org/IMG/pps/36_PHvidal.pps)

<sup>4</sup> Cette deuxième expérience en cours de déploiement intitulée Pointe Noire Numérique (P2N) se décline cette fois à l'échelle d'une grande agglomération africaine et pose des problématiques de mutualisation et d'efficacité de la gouvernance urbaine. Présentation sommaire du projet sur le site de France Diplomatie : Atlas français de la coopération décentralisée et des autres actions extérieures : [https://213.218.146.226/frontoffice/bdd-projet.asp?projet\\_id=63776](https://213.218.146.226/frontoffice/bdd-projet.asp?projet_id=63776)

<sup>5</sup> Participation à de nombreux colloques sur ce thème, écriture d'un article de synthèse (op.cit.)

<sup>6</sup> Ainsi, le Ministère de l'Education direction de la Technologie via la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) nous a confié, en 2003, l'animation d'une de ses tables-rondes organisées par la France dans le cadre des événements parallèles du SMSI intitulée « Manifestation de témoignages sur les

l'anecdote et les grandes tendances dominantes, agissent comme des garde-fous contre la dénonciation facile des forces du marché ou d'une prétendue incapacité des peuples à tirer parti de la coopération internationale. Les données mobilisées pour cet article ne portent pas sur l'impact des TIC pour le développement (*ICT4DEV*), mais bien sur la compréhension des systèmes de gouvernance à l'œuvre dans la mise en place et l'articulation des projets d'aide au développement numérique de l'Afrique.

Pour compléter ce travail d'élucidation, nous nous sommes nourris de la littérature scientifique produite sur ces questions. Les auteurs auxquels nous avons fait appels sont surtout des chercheurs travaillant sur l'aide au développement en Afrique, indépendamment des considérations sectorielles de cette aide. Certes, les analyses sur la pénétration des TIC en Afrique, les conditions de déploiements, d'usages et d'appropriations ne nous sont pas inconnues, mais nos matériaux privilégiés sont bien ceux qui interrogent la cohérence des différents dispositifs, les conditions d'une bonne appropriation, l'évolution du fonctionnement de l'aide internationale... Deux grandes familles de travaux nous ont été particulièrement utiles. La première rassemble les chercheurs du nord comme du sud qui ont porté un regard critique sur l'annonce d'une nouvelle donne internationale de l'aide, sur le pouvoir ou l'impuissance des organisations globales de développement et sur la coopération décentralisée et ses ambiguïtés. Une deuxième famille de travaux exploités provient d'intellectuels africains ayant fait l'expérience des politiques de développement et qui pointent, souvent sans concession, l'inefficacité de l'aide et proposent de nouvelles voix pour le développement.

Ce travail repose sur deux hypothèses. La première est qu'en dépit des nouveaux principes édictés précédemment pour privilégier une « meilleure gouvernance », le domaine de l'aide au développement numérique de l'Afrique ne renouvelle pas fondamentalement les anciennes manières de faire et ce, pour deux principales raisons :

- La « logique économique, productiviste, expansionniste et axée en priorité sur les mécanismes du marché » (Comeliau, 2011) souvent constatée par ailleurs, reste profondément ancrée dans les esprits des « coopérants » comme dans ceux des « bénéficiaires », et agit en arrière-plan de toute autre action de coopération.
- La mise en dialogue entre les porteurs de projets au niveau local (coopération décentralisée, ONG, etc.) et les grands acteurs du secteur privé rassemblés sous la bannière de l'IUT « engagée à connecter le monde »<sup>2</sup> se heurte à deux référentiels d'action très disparates : l'un prenant peu en compte les contextes territoriaux et

---

usages publics de l'internet en France et dans le monde ». Pour visionner les débats: <http://www.canalc2.tv/video.asp?idvideo=2464> Compte-rendu réalisé par Philippe Vidal consultable sur le site de la DUI : <http://www.delegation.internet.gouv.fr/chrgt/tr-geneve.doc>. Par ailleurs nous avons participé (rédaction de deux articles p. 77-78 et p. 85-86) au guide de la coopération décentralisée en matière de solidarité numérique : DGCID (Direction générale de la Coopération Internationale et du développement), Guide de la Coopération décentralisée pour la solidarité numérique, 2008, 136 p. [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/580\\_Int\\_Solidarite\\_numerique-2.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/580_Int_Solidarite_numerique-2.pdf)

<sup>1</sup> Entre 2006 et 2011, en tant que membre de l'association de l'Agence Mondiale de Solidarité Numérique, nous avons été associés aux travaux et pris part aux différents votes des Assemblées générales annuelles. Nous avons animé en 2006 une session à leur invitation dans le cadre du forum des interconnectés de Lyon.

<sup>2</sup> <http://www.itu.int/fr/pages/default.aspx>

mobilisant des modes opératoires standardisés, l'autre souvent hyper contextualisée éprouvant des difficultés à sortir du localisme.

La deuxième hypothèse considère toutefois que les faibles progrès réalisés ne doivent pas être mésestimés. Les « consciences » se sont éveillées. La présence systématique des opérateurs africains dans les consortiums internationaux de câbles sous-marins est notable et certains pays d'Afrique (Afrique du Sud et Nigeria) se sont donnés les moyens de développer de vraies compétences en matière d'aménagement numérique du territoire. En outre, des projets locaux africains tentent d'exister autour de ce déploiement. Même si tous ne sont pas des réussites, ils témoignent d'une réelle volonté d'appropriation, condition sans laquelle aucun processus de transformation socio-économique ne saurait s'inscrire durablement, en Afrique comme ailleurs.

La première partie de ce travail met en exergue les motifs de satisfaction que l'on peut tirer de l'aide au développement numérique de l'Afrique. La deuxième partie est plus critique. Elle pointe les limites, points de blocage, effets contre-productifs et difficultés de rétroactions entre les différentes démarches engagées.

## **1. Gouvernances et convoitises dans le développement numérique en Afrique**

Dans quelles mesures les terres d'Afrique tirent-elles parti des convoitises numériques ? Deux éléments de bilans positifs ressortent clairement : la plus grande connectivité du continent et la progression du plaidoyer en faveur de son développement numérique, notamment quand il permet de jouer un rôle de levier pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement<sup>1</sup>.

### **1.1. Un raccordement et une offre commerciale en forte croissance**

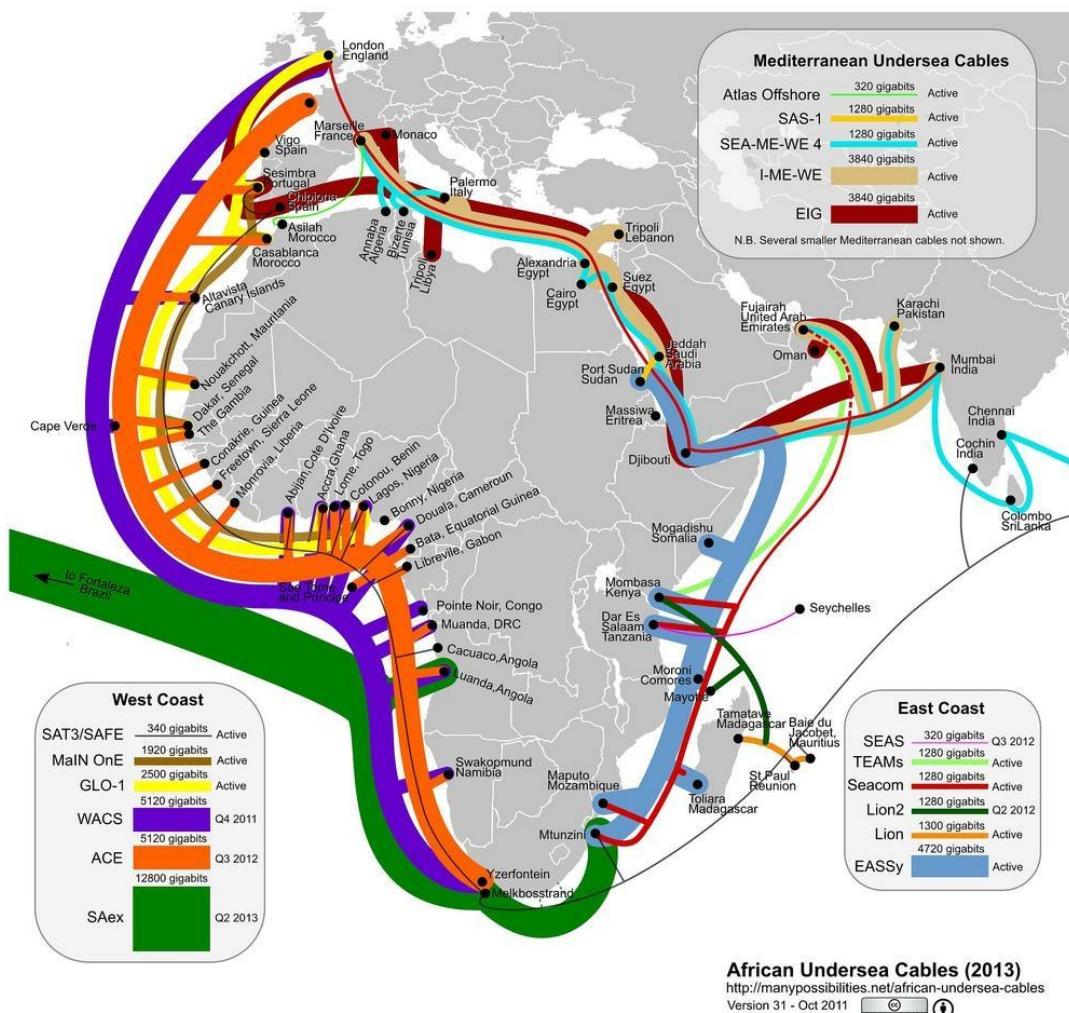
Peu à peu, les câblo-opérateurs et les grandes compagnies de téléphonie mobile tissent leur toile en Afrique. La progression de la connectivité du continent est indiscutable, en particulier si l'on considère les grandes dorsales qui se déplient jusqu'aux côtes. A ce jour, les 16 consortiums internationaux engagés dans la pose sous-marine de fibre optique vont installer d'ici 2013 (carte 1) environ 90 000 kilomètres de câble pour connecter la côte ouest du continent, 36000 kilomètres sur la côte est et 500000 kilomètres sur sa façade méditerranéenne. Ces grands consortiums sont des émanations directes des ambitions de connectivité généralisée présentée dans le cadre de la politique onusienne. Le « plan Marshall numérique» pour l'Afrique, réclamé par l'UIT pour connecter tous les villages du monde à l'internet en 2015, commence à porter ses fruits même si les « landing points » ne sont pas encore tous prolongés par des infrastructures nationales. Les mécanismes de financement de l'aide au développement offre aux grandes firmes internationales l'occasion de conquérir de nouvelles places de marché. Dès 2006, au lendemain du SMSI, Louise Lassonde, alors secrétaire exécutive de l'Agence mondiale de solidarité numérique confiait cette analyse d'une désarmante franchise : « Dans le contexte actuel de mondialisation, tout est en train d'être maillé : les entreprises sont obligées de trouver une formule nouvelle pour conquérir les

---

<sup>1</sup> Chapitre 3 : Contribution des TIC à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) », Revue de l'OCDE sur le développement, 2005/3 n°6, pp. 59-70.

marchés et quand ces marchés ne sont pas solvables, elles entreprennent des actions de solidarité »<sup>1</sup>. Rappelons que cette logique avait déjà prévalu au moment de la libéralisation du marché de la téléphonie fixe qui avait « aiguisé l'appétit des principaux opérateurs de télécommunications de la zone OCDE » (Desbois, 2000). Au nom de la solidarité numérique, cette fois encore, la logique d'affaire reste le moteur essentiel du déploiement même si de nombreuses compagnies nationales africaines sont désormais parties prenantes des opérations.

*Carte 1 : Le raccordement de l'Afrique à la fibre optique à l'horizon 2013*

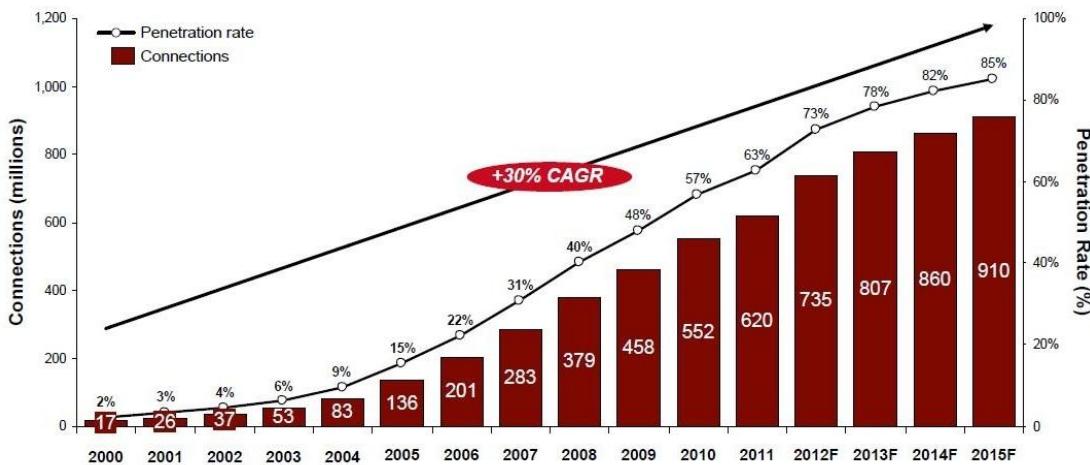


Source : <http://manypossibilities.net/african-undersea-cables>,  
 carte réalisée par Steve Song, version 31 (octobre 2011), récupérée le 15 février 2012

<sup>1</sup> Entretien avec Louise Lassonde, secrétaire exécutive de l'Agence de Solidarité Numérique Entretien réalisé par Geoffroy Bing (Nova7) le 31 août 2006, <http://www.millenaire3.com/Affichage-de-laressource.122+M5c1248bf48a.0.html>

Le secteur de la téléphonie mobile n'est pas en reste. L'Afrique a pour elle le poids du nombre (616 millions d'abonnés en 2012 pour 1 milliard d'habitants environ<sup>1</sup>) et la progression de son niveau d'adhésion est estimée à 30% par an entre 2000 et 2015 (figure 1). Le marché africain est donc très rentable pour les principaux opérateurs<sup>2</sup> tels Vodafone (Grande-Bretagne), Orange (France), Zain (Koweit) et MTN (Afrique du Sud). Rappelons que les offres ont su répondre à la demande avec des politiques commerciales adaptées aux faibles revenus (cartes prépayées, transfert de minute entre abonnés...) et des services extrêmement innovants qui n'auraient probablement pas rencontré le même succès dans les pays occidentaux.

*Figure 1 : Nombre de connexions mobiles (millions) et taux de pénétration (%) en Afrique*



*Source : GSMA, 2011.*

Le continent s'apparente à un immense chantier expérimental où il devient possible, pour les compagnies internationales de tester grandeur réelle de nouvelles idées (postpaid, prepaid, prolongation, transfert de crédit, bonus à l'appel, possibilité d'accéder à facebook ou wikipedia à travers un réseau et des équipements de deuxième génération ...). Si certains projets ont surtout rencontré un succès d'estime<sup>3</sup> et peinent à tirer des bénéfices importants de

<sup>1</sup> Connectikpeople : Internet and Mobile Contents - Technologies and Innovations from Africa to the world, TELECOMS: Lumière sur les 616 millions d'abonnés mobile en Afrique /2012, <http://connectikpeople.blogspot.com/2012/01/telecomslumiere-sur-les-616-millions.html>

<sup>2</sup> Cf Claire Hemery, L'Afrique, deuxième marché mondial de la téléphonie mobile, <http://www.inaglobal.fr/telecoms/article/l-afrigue-deuxieme-marche-mondial-de-la-telephonie-mobile>

<sup>3</sup> Dans une interview accordée par Daniel Annerose en 2006, PDG de Manobi, estimait qu'une entreprise européenne « aurait depuis longtemps levé des fonds pour accompagner son développement. Il y a bien d'autres initiatives originales qui viendront de l'Afrique, il faut maintenant espérer que l'environnement de l'investissement en Afrique arrive à se développer et à se structurer, bref accompagner celles-ci afin qu'elles ne demeurent pas simplement au stade de l'originalité, mais qu'elles grandissent et deviennent des entreprises profitables et donc attractives ». in Vidal Philippe, Desbordes Françoise, 2006, Les technologies de la société de l'information (TIC/SIG) au service de l'aménagement et du développement des territoires en Afrique de l'ouest, Dakar : École Nationale d'Économie Appliquée, Toulouse, Université de Toulouse le Mirail, 69p., [http://www.gdri-netsuds.org/IMG/doc/manuel\\_vidal.pdf](http://www.gdri-netsuds.org/IMG/doc/manuel_vidal.pdf)

l'innovation, tel Manobi au Sénégal<sup>1</sup>, d'autres par contre semblent avoir trouvé leur modèle économique. Orange a ainsi pu introduire « Orange Money » : porte-monnaie virtuel susceptible de faciliter les transactions entre les clients orange et certaines enseignes partenaires. Dans des pays où la carte bancaire est très peu diffusée, cette alternative connaît un succès grandissant. Le service, initialement lancé en Côte d'Ivoire en décembre 2008, est désormais disponible au Sénégal, à Madagascar, au Mali, au Niger, au Kenya, au Botswana et au Cameroun. Par ailleurs, « MTN Mobile Money », « Zain Zap money », « Vodafone Money Transfer » développent tous « leur solution ». Au final, l'Afrique bénéficie désormais d'une connectivité de meilleure qualité (mobile, fixe et fibre optique) à des tarifs inférieurs à ce qu'ils étaient il y a peu, même s'ils restent encore parmi les plus élevés du monde.

## 1.2. Une vraie progression du plaidoyer en faveur de la solidarité numérique

Le plaidoyer autour de la notion de « solidarité numérique », porté par le Président du Sénégal, Abdoulaye Wade, par ailleurs coordinateur du volet nouvelles technologies du *Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique* (Nepad) a fortement progressé depuis 2005. Destiné à lutter contre la fracture numérique, ce concept a pu s'opérationnaliser rapidement avec la mise en place du « Fonds de Solidarité Numérique » (FSN) situé à Genève et « l'Agence de solidarité numérique » (ASN) positionnée à Lyon. En outre, un certain nombre de pays, au premier rang desquels la France, ont financé des projets de coopération décentralisée au titre de la solidarité numérique (carte 2). Entre 2006 et 2010, 32 projets (sur 52 dépôts) ont été engagés dont 25 en Afrique (78%). D'autre pays à l'instar de Cuba (x2), la Macédoine (x2), le Liban (x2), le Brésil, le Pérou, le Vietnam, la Palestine ont été destinataires de fonds engagés au nom de la solidarité numérique par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes français. En outre, cette idée s'est concrétisée dans des projets d'équipements comme le réemploi en Afrique des ordinateurs occidentaux réformés (ordi 2.0) ou encore le projet « Sankoré Education numérique pour Tous en Afrique »<sup>2</sup>. La « solidarité numérique » a traversé toutefois de nombreuses turbulences dont la plus vive a été le manque de concertation et de collaboration entre l'ASN et le FSN. En jeu : la maîtrise d'ouvrage et celle des budgets. Selon le Président du Sénégal Abdoulaye Wade, il y aurait eu « un détournement d'objectif »<sup>3</sup> de la part du FSN, avec des dépenses jugées trop importantes pour les voyages et les frais administratifs.

En réalité, si l'usage des (faibles) deniers internationaux en provenance de 28 pays et collectivités territoriales (10 millions d'euros) aurait sans doute dû être plus efficient, le problème majeur tient surtout à l'échec du 1% numérique<sup>4</sup> sur lequel reposait le principe de financement de la solidarité numérique. Celui-ci n'a jamais correctement fonctionné et 5 ans après son inauguration, le FSN a été dissout<sup>5</sup> tandis que l'ASN fermait officiellement ses portes à la fin de l'année 2011, essentiellement par manque de subvention. Le concept de

---

<sup>1</sup> <http://www.manobi.sn/sites/sn/>

<sup>2</sup> <http://www.educationnumeriquepourtous.com/new/index.htm>

<sup>3</sup> FONDS DE SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE : Me Wade dénonce un détournement d'objectif. <http://www.senegaltribune.com/articles/3532/1/FONDS-DE-SOLIDARITE-NUMERIQUE--Me-Wade-denonce-un-detournement-dobjectif/Page1.html>

<sup>4</sup> Pour en savoir plus sur le principe du 1% de solidarité numérique», <http://www.dsfsn.org/cms/content/view/39/73/lang,f/>

<sup>5</sup> Rapport de dissolution: [http://www.osiris.sn/IMG/pdf/rapport\\_du\\_president.pdf](http://www.osiris.sn/IMG/pdf/rapport_du_president.pdf)

« solidarité numérique », aujourd’hui malade de son administration a probablement perdu une partie de sa crédibilité et un temps précieux. Pour autant, des actions continuent de s’engager en son nom. Il n’est pas envisagé par exemple que l’Etat français renonce à financer des projets de coopération décentralisée en la matière, un nouvel appel à projets pour 2012 a été lancé (15 projets déposés en cours d’instruction). D’autres projets de « *Charity business* » (par exemple *Close the gap*)<sup>1</sup> surfent sur cette vague. Malgré les problèmes politiques, le plaidoyer autour de la « solidarité numérique », fondé sur des petits projets équipementiers et sur la coopération décentralisée continue son chemin en Afrique... sans toutefois croiser celui des grands programmes infrastructurels.

*Carte 2 : Les projets de coopération décentralisée soutenus par la France en matière de solidarité numérique entre 2006 et 2010*



*Source : Ministère des Affaires étrangères et européennes,  
 Conception : Philippe Vidal, Lucie Camprasse, Lucie Wein, février 2012.*

<sup>1</sup> <http://www.close-the-gap.org/>

## **2. Quelle articulation entre offre techno-marchande globale et projets publics et privés locaux ?**

L'aide au développement, dans le domaine du numérique comme dans d'autres domaines, peut historiquement se résumer à une politique globale construite en ordre dispersé que des institutions internationales ont essayé d'encadrer à l'aide d'instruments méthodologiques, d'échanges de bonnes pratiques et de programmes au sein desquels il s'agit de participer. « L'aide s'est construite à la fois "du bas vers le haut" dans un apparent désordre et "du haut vers le bas", aboutissant tardivement à la formulation d'objectifs communs. Ces deux processus s'inscrivent dans un temps long ; ils convergent pour mettre en place un espace complexe qui s'apparente à une politique globale, même si celle-ci se décline de façon très diverse selon les donateurs et les situations concrètes » (Paquement, 2009). C'est sur la réalité de cette convergence que porte cette deuxième partie. Si le SMSI était effectivement sur cette ligne, il convient de réinterroger, *in itinere*, les difficultés et les blocages qui rendent le dialogue difficile entre les forces endogènes et les grandes dynamiques mondiales. Deux questions se posent : l'Afrique connectée par ses rives (carte 1) est-elle réellement invitée à prendre sa part dans l'exploitation du réseau (notamment son secteur privé local) ? Les projets de coopérations décentralisées ou engagés sur le même modèle (city2city cooperation pour l'Allemagne par exemple : cf. Nitschke *et alii*, 2009), sont-ils condamnés à « rester en désordre », sans autre horizon que la poursuite d'un financement extérieur vital pour leur continuité ?

### **2.1. L'Afrique, prise dans la nasse ?**

L'Afrique est connectée par ses rives, et ensuite ? Si les *landing point* ou points d'atterrages sont désormais nombreux (carte 1), les inégalités perdurent à l'intérieur des pays et en 2010, les satellites (VSAT) assurent encore « l'essentiel des connexions africaines »<sup>1</sup>. Ce constat d'un potentiel de connectivité accru, bénéficiant encore trop faiblement à l'Afrique rurale, celle des villages se contentant encore de l'offre satellitaire ou de communications mobiles à des prix toujours très importants, pose plusieurs questions en particulier celle du transfert de technologies quasi inexistant dans ce type de déploiement.

Certes, les grands consortiums internationaux, à l'image du câble sous-marin « West Africa Cable System » (WACS), présentant la plus grande capacité de l'Afrique (5.12 Tbit/s) et créant la première liaison directe entre l'Afrique méridionale (dont le Congo) et l'Europe de l'ouest, intègrent les opérateurs africains des pays concernés (avec une très forte participation sud-africaine). Nous pensons toutefois que cette intégration reste lacunaire. Concernant le WACS par exemple, la partie technique jusqu'à l'atterrage est assurée par Alcatel-Lucent, compagnie occidentale disposant d'une grande expertise de la pose sous-marine avec ses navires-câbliers. Congo Télécom, partenaire officiel agissant pour le compte de l'Etat congolais n'intervient pas directement dans ce déploiement. En l'occurrence, les travaux de réalisation des boucles optiques métropolitaines de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, sont

---

<sup>1</sup> Chéneau-Loquay Annie, « L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications » Les grandes tendances de la diffusion des TIC, Afrique contemporaine, 2010/2 n°234, pp. 93-112. DOI: 10.3917/afco.234.0093

réalisées par la société chinoise Huawei<sup>1</sup>, (d'ailleurs sous-traitée pour partie par une société israélienne). Entre la partie sous-marine et la partie terrestre de Matombi (30 kilomètres de Pointe-Noire), aucune expertise africaine n'intervient concrètement en dehors d'un rôle de supervision de la bonne réalisation de l'atterrage (photos 1a/1b), des travaux d'enfouissement, (photos 2a/2b), et de la construction de la station terminale (photos 3a/3b). Pour ce qui concerne le prolongement de cette fibre au reste du pays, différents segments sont prévus pour relier chefs-lieux de département et districts (Pointe Noire- Brazzaville / Brazzaville Oyo-Owando, Owando-Ouesso) au travers d'un deuxième projet de câble : *Central African Backbone* (CAB). Sa vocation est d'accroître la portée géographique et l'utilisation des services régionaux de réseaux à large bande tels que WACS. Pilotée par la Banque Mondiale, cette deuxième étape<sup>2</sup>, dont la date de clôture est prévue pour le 31 décembre 2016, est susceptible de faire appel aux parties prenantes, notamment (CONGO TELECOM) et pourrait permettre l'émergence de nouvelles opportunités commerciales pour les entreprises TIC locales. Mais en l'état actuel de la situation, sans maîtrise technique, subsistera la forte dépendance extérieure, historique dans le domaine des infrastructures, tandis que les inégalités territoriales perdureront elles aussi, notamment pour les territoires périphériques, non pris en compte par la feuille de route (schéma directeur) de la banque mondiale.

Le constat d'Yvonne Mignot-Lefebvre dressé en 1994 au sujet des infrastructures de télécommunications est toujours d'actualité : « on se retrouve désormais le plus souvent dans une économie d'enclaves, voire de comptoirs, où les opérateurs sont reliés plus facilement aux pays commanditaires du Nord qu'à l'arrière-pays » (Mignot-Levebvre, 1994). Pourtant, l'occasion aurait été belle de conditionner ce déploiement à un véritable transfert de compétences permettant à une classe d'entrepreneurs africains d'émerger, notamment à l'échelle des sous-régions... Au contraire, il semble que le secteur privé local déjà en place ne soit pas perçu comme le premier bénéficiaire dans la fourniture de services à valeur ajoutée autour de ces nouveaux moyens de connexion.

Le secteur de la téléphonie mobile offre un autre exemple de la survivance, malgré les bonnes intentions onusiennes ou de la banque mondiale, de l'emprise des grandes firmes sur le secteur privé local. Beaucoup de services à valeur ajoutée ont été conçus par des petites sociétés africaines (par exemple dans le domaine du *e-banking*). Mais, par le jeu des « joint-ventures » et des fusions / acquisitions, ces sociétés concurrencées par les grandes firmes disparaissent peu à peu, privant ainsi ainsi les pays concernés de devises.

---

<sup>1</sup>La société Huawei est un équipementier et fabricant de téléphones présents sur le marché africain depuis 1998. Elle s'est spécialisée dans la pose terrestre de fibre optique en Afrique, en décrochant de nombreux contrats notamment avec « Burundi Backbone System Company », ou encore celui passé avec Telkom Kenya (détenue à 51 % par France Télécom) pour l'élaboration d'un réseau 3G, pour 33,7 millions euros. » cf : « Télécoms : les nouvelles visées des opérateurs chinois en Afrique », Jeune Afrique, 08/11/2011 : <http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2650p078.xml0/chine-telecoms-safaricom-contrattelecoms-les-nouvelles-visees-des-operateurs-chinois-en-afrigue.html>

<sup>2</sup> <http://web.worldbank.org/>



**Photo 1 – Le point d'atterrage du Câble WACS sur la plage de Matombi**



**Photo 2 – Congo Télécom inspecte la bonne tenue des travaux entre le point d'atterrage du câble et la station terminale**



**Photo 3 – Congo Télécom constate les ouvrages architecturaux de la station terminale**

Même l'économie souterraine, extrêmement présente en Afrique en particulier dans le secteur des TIC<sup>1</sup> semble en passe d'être récupérée. A titre d'exemple, la plupart des grandes firmes télécoms notamment dans le domaine de la téléphonie mobile, mais aussi dans celui de l'internet fixe au fort potentiel de croissance, ont « abandonné » au secteur informel toute offre commerciale en externalisant les démarches auprès d'intermédiaires. Les grands groupes contractualisent avec les sociétés sous-traitantes qui structurent toute l'activité du business

---

<sup>1</sup> Par exemple le marché de la réparation de téléphone portable ou celui de la vente de cartes prépayées

"prepaid" autour de réseaux de distribution animés par de jeunes vendeurs ambulants du secteur informel. Ces jeunes arborent souvent des tee-shirts d'opérateurs sans aucune espèce de lien contractuel, et sont acheminés vers certaines zones de chalandise (photo 4a/4b) où les cartes prépayées et les nouveaux services pourront s'écouler. Ainsi, « la sous-traitance a eu pour effet d'encourager l'emploi informel. Des petits métiers se sont créés pour répondre à des besoins de services au détail et de proximité des usagers » (Chéneau-Loquay, 2008). Parfois, la logique est poussée à son paroxysme par les grandes firmes qui peuvent avoir besoin de vendeurs qualifiés pour promouvoir des produits à plus forte valeur ajoutée (packs abonnements, offres triple play, 3 G...). Dans ce cas, ces vendeurs informels bénéficient de formations qui les préparent à vendre ces offres dans le cadre de campagnes marketing sans formalisation préalable de la relation. Les revenus de ces derniers sont conditionnés par les engagements pris *a posteriori* par les clients séduits par les propositions, un pourcentage de la vente leur revenant automatiquement (en général, en fonction de la formule, ils peuvent gagner jusqu'à 3000 francs CFA). Dès lors, le vendeur informel endosse le statut de « contractuel » rémunéré par la société tierce ou (plus rarement) dans le cadre d'une relation directe avec l'entreprise commerciale.

*Photo 4 : Des vendeurs de carte prépayées sont acheminés dans les couloirs de circulation de Pointe-Noire*



## **2.2. Les projets de coopération décentralisée peuvent-ils réellement être des catalyseurs de coopération ?**

L'accord qui lie l'ensemble des partenaires du WACS stipule que chaque Etat signataire doit construire les ouvrages nécessaires au bon déploiement de cette fibre à l'intérieur des terres. En l'occurrence, trois obligations doivent être respectées : réaliser la station terminale (photo 3a, 3b), poser la fibre optique entre le point d'atterrage du câble et la station terminale (photo 2a, 2b), s'assurer des moyens nécessaires au transport de l'énergie jusqu'au site de la station terminale, point de départ de l'infrastructure nationale. Ces étapes, toutes sous-traitées, sont généralement conduites dans les délais impartis sous peine de dédommager les autres membres du consortium. Mais ceci n'est pas la garantie d'une large diffusion sur l'ensemble du territoire et notamment dans l'arrière-pays. C'est à ce stade qu'achoppe parfois ce type de démarche basée sur l'infrastructure. L'une des principales raisons selon nous est le manque de savoir-faire local permettant, comme ce fut le cas en France ou dans d'autres pays, de prolonger les *backbones* et de permettre aux réseaux d'être effectivement accessibles à l'ensemble du territoire, même quand les logiques de rentabilité ne sont pas assurées. La coopération décentralisée pourrait ici trouver un rôle important à jouer, notamment en

développant des projets autour des notions d'aménagement numérique. Ceci est d'autant plus vrai que les projets de coopération décentralisée en matière de solidarité numérique devaient « engager des partenariats et travailler de concert avec les autres partenaires comme les Etats, le secteur privé, les institutions financières internationales, et les organes des nations unies»<sup>1</sup>. Or, sur les 25 projets déposés depuis 2006 avec des collectivités territoriales africaines (carte 2), seuls deux envisagent des actions d'augmentation des capacités locales sur ces sujets (CERENUM et P2N). Le besoin est pourtant très important et certains travaux de recherche ont montré que si les Etats ont su mener des actions concrètes, les collectivités locales sont pour l'instant restées en marge de ce processus (Vidal, 2009). Le reste des projets déposés porte sur l'informatisation de salles ou de services de la ville, l'équipement d'écoles en ordinateurs, le développement d'usages culturels, l'élaboration de SIG participatif, etc. Ainsi que le souligne Géraldine Froger (2010) dans son article consacré à la coopération décentralisée, « les approches plurisectorielles insérées dans une logique plus globale de développement local durable restent incontestablement minoritaires à l'heure actuelle dans l'ensemble des pays du sud». Mais s'engager dans des projets de renforcement de capacité dans le domaine du numérique n'est pas non plus une garantie de succès. Les obstacles à lever sont nombreux, en particulier parce qu'il devient nécessaire de constituer une équipe et donc d'intervenir dans l'organisation de la collectivité. Ceci prend du temps et le choix des hommes reste éminemment politique. De fait, il apparaît souvent plus confortable de procéder à des livraisons d'équipements, de réaliser des sessions de formations collectives, ou d'accompagner la mise en place d'applications sur des préoccupations très concrètes comme la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation d'un webmaster en vue de la réalisation d'un web public territorial, la numérisation de l'état civil, ou la gestion du parc automobile de la collectivité. Certes, ces actions répondent à des besoins concrets, mais elles ne permettent pas de donner du sens à l'intervention publique locale ni de mettre en chantier une stratégie d'aménagement et de développement du territoire par le numérique.

## Conclusion

Certains auteurs, notamment africains ayant travaillé de nombreuses années dans l'aide au développement, considèrent qu'un arrêt progressif mais total de l'aide au développement est nécessaire. L'ouvrage de Dambisa Moyo (2009) est un modèle du genre. Il dénonce les effets contre-productifs, (« les ravages ») aboutissant au constat selon lequel l'aide au développement est surtout motif à corruption, détournement financier, profite à quelques-uns, maintient les territoires sous assistance permanente et affaiblit les dynamiques endogènes. L'idéologie libérale semblerait la seule susceptible de pouvoir rétablir un forme d'équilibre entre le secteur privé local et les firmes internationales, à permettre l'émergence d'entrepreneurs africains. D'autres auteurs comme Ousmane Sy (2009) pointent également les impasses de la coopération internationale et de leurs agences donnant des leçons de bonne gouvernance. « Avec cette assistance qui n'aide pas et qui rend les pays dépendants, le développement de l'Afrique apparaît de moins en moins possible » écrit-il dénonçant les ONG lobbyistes du Nord (Sy, 2009, p. 191). Il ne plaide pourtant pas en faveur de l'abandon de l'aide mais de sa refondation autour d'un partenariat librement négocié. Deux des quatre pistes de travail qui permettraient, selon l'auteur, de rétablir les équilibres, sont : « la mise en

---

<sup>1</sup> DGCID (Direction générale de la Coopération Internationale et du développement), *Guide de la Coopération décentralisée pour la solidarité numérique*, 2008, 136p.

cohérence des objectifs et des modalités de la coopération » et « la construction d'un partenariat multi-acteurs à toutes les échelles et sur une longue durée ». Nous partageons ce constat, mais nous constatons également la difficulté qu'éprouve l'auteur à développer de vraies propositions pour y parvenir. L'article a montré que coexistent sans vraiment se rencontrer deux systèmes d'aide au développement numérique de l'Afrique. Il serait trop facile de pointer du doigt l'une ou l'autre des parties. Nous croyons toutefois que si une forme de convergence est possible, elle dépend surtout des forces endogènes. La coopération décentralisée peut favoriser une approche incrémentale, encore faut-il que les collectivités locales disposent de réels pouvoirs face à l'Etat postcolonial, et que leurs capacités de rétroaction s'adosse à une véritable expertise du numérique territorial, un domaine d'action extrêmement complexe et volatile.

## Bibliographie

- Chéneau-Loquay Annie et Ntambue-Tshimbulu Raphaël (2003), « La coopération à l'assaut de l'Afrique subsaharienne », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], Vol. 22, n°2, mis en ligne le 22 mars 2010, Consulté le 22 février 2012, URL : <http://aspd.revues.org/543>
- Comelieu Christian (2011), « Freud Claude – De la coopération française à la banque mondiale », *Cahiers d'études africaines*, octobre, pp. 202-203.
- Desbois Dominique (janvier 2000), « Les politiques du développement dans le secteur des télécommunications », pp. 129-149, in *Enjeux des technologies de l'information et de la communication en Afrique*, (sous la direction d'A. Chéneau-Loquay), 406p.
- Froger Géraldine (2010), « Les coopérations au développement durable en question dans les pays du Sud », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n°1.
- Jacquemot Pierre (2011), « Cinquante ans de coopération française avec l'Afrique subsaharienne », Une mise en perspective deuxième partie, *Afrique contemporaine*, n°239, pp. 23-34., DOI : 10.3917/afco.239.0023
- Mignot-Lefebvre Yvonne (1994), « Technologies de communication et d'information : une nouvelle donne internationale », in *Tiers-Monde*, tome 35 n°138. *Technologies de communication et d'information au Sud : la mondialisation forcée* (sous la direction d'Yvonne Mignot-Lefebvre). pp. 245-277.
- Moyo Dambisa (2009), *L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, éditions JC Lattès.
- Nitschke Ulrich, Ulrich Held, Stefan Wilhelmy (2009), “Challenges of German city2city cooperation and the way forward to a quality debate”, *Habitat International*, Vol. 33, N°2. (April), pp. 134-140.
- Oussmane Sy (2009), *Reconstruire l'Afrique, Vers une nouvelle gouvernance fondée sur les dynamiques locales*, éditions Charles Leopold Mayer, 219p., novembre, librement téléchargeable à l'adresse: [http://docs.eclm.fr/pdf\\_livre/339ReconstruireAfrique.pdf](http://docs.eclm.fr/pdf_livre/339ReconstruireAfrique.pdf)
- Pacquement François (2009), « Bâtir des politiques globales : l'aide au développement, source d'inspiration ? », *Afrique contemporaine*, n°231, pp. 265-282, DOI : 10.3917/afco.231.0265
- Raffinot Marc (2010), « L'appropriation (ownership) des politiques de développement : de la théorie à la pratique », *Mondes en développement*, n°149, pp. 87-104, DOI : 10.3917/med.149.0087
- Vidal Philippe (2011), "L'aide au développement dans le domaine des TIC : entre logiques technomarchandes et charity business", pp. 89-100, in Nonjon A. (coord), *L'Afrique des nouvelles convoitises*, Ellipses, collection marketing, septembre, 144 p.
- Vidal Philippe (2009), "En quête de politiques numériques locales au Sénégal. Compte-rendu de la thèse d'Ibrahima Sylla", NETCOM, vol. 23, n°3-4, pp. 305-308.



## **Deux études doctorales sur le *mobile learning* en Afrique**

**Michel ARNAUD, Koyalta NDORDJI, Denis KPWANG**

*Université Paris Ouest Nanterre la Défense, France*

michel.arnaud@u-paris10.fr

### **Résumé**

*La téléphonie mobile offre de nouvelles possibilités en matière d'apprentissage tant formel qu'informel. Deux recherches actions sont menées sur le terrain pour identifier les facteurs les plus favorables au transfert de compétences à partir de facilités techniques mises à disposition par l'université de Paris Ouest et dans le cadre d'un séminaire doctoral regroupant des études en cours en Afrique.*

### **Mots clés**

*téléphonie mobile, apprentissage formel et informel, transfert de compétences.*

### **Abstract**

*Mobile telephony offers new possibilities in terms of formal and informal learning. Two field researches are on their way to identify most favorable factors for competence transfers using technical facilities offered by the university of Paris West and within the framework of a doctoral seminar regrouping ongoing studies in Africa.*

### **Key words**

*mobile telephony, formal and informal learning, skill transfers.*

### **Classification JEL**

*L96, J31*

## **Introduction**

Les économies émergentes souffrent d'un déficit en formation pour les classes moyennes, ce déficit touche en particulier les métiers de l'artisanat (non traditionnel), agents de maîtrise et employés de bureaux. Compte tenu de la faible disponibilité d'enseignants pour ces disciplines, la formation à distance s'impose au moins comme un outil de facilitation pour un changement social chez les usagers. La formation à distance est devenue depuis une vingtaine d'année un phénomène de société. La multiplicité des supports et le développement des techniques et technologies font de celle-ci un enjeu majeur. Mais le coût des ordinateurs et des infrastructures et même des abonnements chez un fournisseur d'accès, restreint l'accès d'un grand nombre de personnes aux espaces numériques. Les pays en voie de développement ont des difficultés à financer ces espaces publics d'accès aux réseaux. Pourtant l'enseignement à distance est et reste à ce jour d'une importance cruciale, avec certains faits notables. D'une part, l'enseignement présentiel (avec instructeur) représente une part majeure dans toutes les modalités d'enseignement mais cette part tend à décroître. D'autre part, les enseignements

ouverts à distance connaissent un fort développement dans tous les pays du monde du fait de leur facilité de réutilisation, les coûts de développement pouvant être mutualisés et se situant plutôt dans la phase de démarrage des projets

L'une des alternatives viables aux problèmes liés aux dysfonctionnements des réseaux électriques, (donc celui de l'alimentation des ordinateurs) est l'utilisation des outils sans fil dont le coût d'acquisition reste plus abordable dans les pays du Sud. L'outil d'intermédiation de l'enseignement à distance le plus facilement disponible dans les pays d'Afrique pourrait être le téléphone mobile (disponible pour 80% de la population active). Le m-learning (enseignement sur mobile) est une catégorie du vaste champ du e-learning, formation à distance qui a existé avant l'apparition d'internet. Cette configuration vise d'abord à assurer une rapidité, une ubiquité que l'enseignement classique ne peut pas toujours assurer. Par contre des contraintes existent en relation avec les supports sans fil qui se distinguent de l'ordinateur par leur petite taille et leur plus ou moins grande facilité d'usage en fonction de la couverture par le réseau des relais de téléphonie.

La facilité supplémentaire en matière de m-learning est la mobilité permise en fonction de la disponibilité du réseau qui s'adapte au nomadisme des apprenants. Toutefois la petitesse des écrans des téléphones mobiles introduit des limites quant à la lisibilité des messages : le nombre de caractères par page force à réduire à l'essentiel la présentation des informations et des savoirs.

Nous pouvons aussi noter que la formation traditionnelle avec instructeur en présence est d'une forme plus savante que celle dispensée à distance sur téléphone mobile. Cette dernière concerne plus les savoir-faire et les contenus menant à l'essentiel, la difficulté du découpage (donc des coûts du développement) liée au format spécifique des contenus étant réservée au concepteur. Les outils nécessaires à cette réalisation représentent à ce jour près de 60% du coût de ce type de formation, mais ceux-ci restent fortement réutilisables une fois que les premiers coûts de développement sont engagés, ces derniers sont à court terme rentables du fait de cette possibilité de reproduction et de réutilisation.

Le groupe de doctorants dont les projets sont retracés ici bénéficie du savoir-faire du département InfoCom de l'université Paris Ouest, grâce au potentiel du Diplôme d'Université de Correspondant Informatique et Liberté, DU CIL : <http://rdmobile.u-paris10.fr/course/view.php?id=18&page=20> déclinable dans ses développements respectivement sur ordinateur et sur téléphone mobile et de l'expertise du service COMETE de l'université Paris Ouest en matière de scénarisation et d'implémentation des applications à distance sur téléphones mobiles et sur ordinateurs.

## **1. Projet pilote de Koyalta Ndordji**

Le sujet du doctorat de Koyalta Ndordji porte sur le téléphone mobile comme interface de substitution à l'ordinateur pour la formation coopérative à distance en Afrique. L'étude de cas concerne la communauté des enseignants du Tchad. Cette étude s'inscrit à la suite des travaux dans le cadre du master 2 CGPNT (Conception et Gestion de Projet Numériques Territoriaux) réalisés en 2009 à l'Université Paris Ouest sur le thème « Renforcement de capacité du Réseau des Jeunes pour le Développement (RJD) pour la vulgarisation de

l'internet et de ses services multimédia par les organisations locales au Tchad ». Elle constitue un approfondissement de ces travaux qui avaient été centrés sur l'utilisation des TIC dans l'éducation.

### ***1.1. Justification de l'étude***

Les rapports des institutions spécialisées, de ces dix dernières années, font état d'une baisse importante du niveau de l'éducation au Tchad. Des projets ont été initiés par le Tchad avec l'appui de ses partenaires pour tenter de trouver une solution à ce problème dont une des causes principales est le nombre insuffisant des enseignants qualifiés et leur recyclage. Grâce aux revenus provenant de la vente du pétrole, l'Etat tente de mettre l'accent ces trois dernières années sur la formation pédagogique et l'intégration des maîtres communautaires qui constituent plus de 75% de la population des enseignants de l'école primaire au Tchad. Ces maîtres communautaires, généralement, ne disposent pas de formation pédagogique de base parce qu'ils ne sont pas issus des écoles de formation des enseignants.

Le Tchad a adopté le 24 Février 2006 la loi No 16/PR/2006 Portant Orientation du Système Educatif Tchadien qui fixe le nouveau cadre de l'éducation dans le pays. Le système éducatif formel comprend désormais à ce titre les niveaux suivants : (i) l'enseignement préscolaire, (ii) l'enseignement fondamental, (iii) l'enseignement secondaire et (iv) l'enseignement supérieur. Cette loi rend l'enseignement fondamental obligatoire et l'établit sur la période qui couvre l'enseignement primaire et l'enseignement moyen. L'enseignement primaire est dispensé par les écoles primaires ouvertes aux enfants de six à douze ans. Le cycle moyen est dispensé par les collèges d'enseignement général et vient compléter le cycle primaire. Il dure quatre années et il est sanctionné par l'examen du BEF (Brevet d'Enseignement Fondamental) ; Loi No16/PR/2006 pages 6-7.

Malheureusement, le développement des TIC ne s'est pas fait de façon uniforme à travers le monde. Certains continents comme l'Afrique connaissent un retard par rapport au reste du monde pour diverses raisons et sont sujets à ce titre de ce que notre société qualifie de fracture numérique. Ce handicap a pour effet de réduire les possibilités pour ces continents de bénéficier des apports possibles des TIC dans la transmission des connaissances et des compétences. Le Tchad est un des pays d'Afrique qui vit de façon accentuée le phénomène de la fracture numérique. Elle est aggravée par d'autres défis d'accessibilité comme le défi cognitif ou encore le défi énergétique. Ces deux derniers défis (cognitif et énergétiques) sont encore plus prononcés dans les provinces des pays d'Afrique et limitent fortement les possibilités d'utilisation de l'ordinateur pour accéder au réseau internet quand les possibilités d'accès existent. Le Tchad ne fait pas exception à la règle dans ce domaine.

### ***1.2. Contexte de réalisation de l'étude***

Certains pays comme le Tchad ont un défi d'accessibilité prononcé s'agissant des circuits hauts débits. Ce handicap a pour effet de limiter l'accès des usagers à l'utilisation des services véhiculés par ces types de supports de transmissions. Le projet CAB (Central Africa Backbone) en cours de mise en oeuvre permettra de réduire ce déficit d'accès en particulier pour les zones qui seront desservies par ce réseau car le développement des télécommunications au Tchad est encore à un stade primaire. Le réseau filaire est vétuste et les réseaux de téléphonie mobile qui ont été développés ces dix dernières années couvrent, de

façon inégale, environ 21% du territoire national lorsqu'on considère le pays dans son ensemble. Le Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC) a réalisé avec l'appui de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) en Mai 2007 une étude pour le développement des TIC au Tchad dénommé: « Plan de développement des Technologies de l'Information et de la Communication au Tchad ou Plan NICI ». La vision de cette étude énoncée par le rapport est: « *Les TIC permettront au Tchad dans un horizon de vingt ans, de mieux valoriser ses ressources humaines, économiques et culturelles, de réduire les inégalités entre les citoyens et de contribuer à l'instauration d'un climat de paix, de justice et de démocratie* » Cette étude constate la trop grande faiblesse des aménagement TIC au Tchad et préconise des axes pour leur développement.

L'utilisation du téléphone mobile a connu ces dix dernières années un développement fulgurant en Afrique. Les statistiques au Tchad attribuent plus 2.200.000 téléphones mobiles détenus par les usagers des deux principaux réseaux de téléphonie mobile Airtel (ex Zain) et Tigo. Les résultats du dernier recensement RGPH2 de 2009 donnent 96,5% de la population tchadienne sédentaire, organisée en 2.025.333 ménages. Le rapprochement de ces deux données statistiques indique un taux de 1,0862 téléphones mobile par ménage ce qui en fait une interface de communication d'usage commun au Tchad. La conjugaison des facteurs tels que le développement de nouveaux protocoles de communication comme le WAP (Wireless Access Protocole) et la difficulté de disposer en continu de l'électricité dans les villes d'Afrique et les provinces en particulier sont en train de contribuer à faire du téléphone mobile, un substitut à l'ordinateur pour l'accès aux contenus de l'internet en Afrique. Le téléphone mobile tend à devenir par cette voie un outil supplémentaire d'accumulation de connaissances et de développement de compétences de notre société.

Les usages des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans la transmission de la connaissance et des compétences ont connu ces dernières années un très fort développement dû à une maîtrise de plus en plus grande des supports et des logiciels de communication. L'internet, le web et le WAP (Wireless Access Protocole) ont contribué énormément à favoriser cet essor des TICs au niveau des apprentissages. L'école, l'éducation vit désormais diverses mutations. Elle est contrainte à articuler le cadre physique éducatif et le nouveau cadre fictif de l'internet, l'apprentissage formel est complété par une accumulation informelle de connaissances provenant du milieu de vie de l'apprenant ainsi que les bricolages de compétences. L'enfant, l'adulte apprend de plus en plus par la pratique, le *learning by doing*. L'apprenant n'attend plus que de recevoir seulement de son formateur.

### **1.3. Objectifs de l'étude**

Notre étude vise une des difficultés identifiées du système éducatif du Tchad qui est la nécessité d'une amélioration de la qualité de l'enseignement de base (enseignement fondamental selon la loi N°16 du 24 Février 2006). Il s'agit de prospecter les possibilités d'utilisation des outils des Technologiques de l'Information et de la Communication (TIC) pour mettre en place une formation de masse des enseignants en activité et maintenir les compétences acquises. L'étude privilégie particulièrement le téléphone mobile comme outil principal à utiliser par les enseignants pour accéder à de nouvelles connaissances et compétences.

La stratégie de communication pour le transfert de connaissances et des compétences qui est mise en oeuvre dans le cadre de cette étude s'appuie sur une synergie des ressources techniques existantes (téléphone fixe, téléphone mobile, ordinateur, radio, imprimerie etc.) pour rendre visible les offres et les demandes de savoir. Elle permet d'organiser un réseau de connaissances et de contenus associés tel qu'un extrait d'émission de radio ou une fiche technique par exemple mise à disposition en ligne.

#### ***1.4. Méthodologie de l'étude***

L'étude s'appuie sur une méthodologie de pédagogie institutionnelle consistant à privilégier la responsabilisation des participants et l'évaluation de leur participation aux activités de groupe. Elle a bénéficié d'une phase d'expérimentation d'une durée d'une année scolaire allant de novembre 2010 à juin 2011, limitée au périmètre de la ville de N'Djaména et quelques localités environnantes. A l'issue de cette phase pilote, un atelier a été organisé à N'Djaména dans la dernière semaine du mois de Juillet 2011 pour valider les résultats de cette expérimentation.

La technique des arbres de connaissances permettant de cartographier les compétences disponibles dans le groupe d'apprenants, l'articulation des outils de communication pour un transfert de connaissances et de compétences au sein de la communauté des apprenants sont autant d'outils utilisés par l'étude pour rendre visibles les connaissances et les compétences offertes ou acquises par les membres de la communauté et mesurer le degré de l'impact de ces apprentissages sur les prestations des bénéficiaires au niveau de leurs écoles.

Les connaissances et outils de compétences que le projet mobilise pour réaliser la formation des apprenants sont des contenus pouvant décrire des formations (i) pédagogiques ayant trait à la conduite des cours ou à la méthode à utiliser pour la gestion des classes pléthoriques ou encore à la gestion de conflits ou de violence des élèves, (ii) disciplinaires sur un chapitre d'un cours de mathématique, de français, de physique de sciences de la vie et de la terre, etc. (iii) managériales à travers la formulation de l'orientation des élèves, ou l'adaptation des cours au niveau hétérogène des élèves, (iv) à l'autogestion par rapport à la capacité pour l'enseignant à s'organiser pour continuer à s'auto-former et développer ses compétences, etc.

La communauté des enseignants du Tchad est bâtie autour des nouveaux usages du téléphone mobile comme médium de communication. Elle l'utilise comme interface pour formuler les demandes de compétences et recevoir des offres de formations. L'expérimentation a duré deux mois. Elle a fait suite à l'atelier tenu à N'Djaména du 26 au 31 Juillet 2010 autour de cette problématique. Cet atelier a regroupé 13 cadres du Ministère de l'Education Nationale (MEN) et 51 enseignants du premier et du second cycle ; l'enseignement fondamental au Tchad. Il a abouti à (i) la mise en place de la communauté des enseignants du Tchad sur laquelle s'appuie cette étude, (ii) la rédaction d'un rapport écrit par les cadres du MEN (Fremeaux et alii, 2010a) et (iii) la confection d'un article de retour d'expérience (Fremeaux et alii, 2010b).

Il reste cependant la question de fond qui est celle relative aux conditions et à la capacité réelle du téléphone mobile de servir comme interface efficace dans le cadre de l'augmentation recherchée des connaissances et des compétences des enseignants des écoles primaires et secondaires du Tchad pour parvenir à une amélioration de leurs prestations dans les écoles.

### **1.5. Développement du projet pilote**

Dans le cas de l'étude expérimentale de la communauté des enseignants du Tchad, une demande de compétence d'un enseignant observe les phases suivantes :

- Identification par l'enseignant du problème vécu ou de la difficulté à résoudre ;
- Conception d'un SMS de demande d'assistance en se référant au recueil de compétences ou en décrivant une demande totalement nouvelle ;
- Expression du besoin par l'utilisation du protocole de communication SMS de la communauté ;
- Réponse des membres de la communauté sous la forme d'une offre de formation pouvant être une:
  - a) Proposition d'une fiche technique ;
  - b) Indication d'un chapitre d'un livre à lire ;
  - c) Communication de l'adresse d'un site internet à visiter ;
  - d) Formulation d'une réponse par SMS au problème à traiter, etc ;
  - e) Offre d'une rencontre au téléphone avec un tuteur ou d'autres enseignants pour discuter du sujet ;
  - f) Expédition postale d'un document traitant le problème.

Ce processus met en relief un certain nombre de facteurs qui semblent déterminer les conditions de succès d'une telle démarche. Les plus importants de ces facteurs sont :

- a) Une communauté des apprenants qui est un espace commun d'échange de connaissances et de compétences intégrant des médiateurs motivés;
- b) Un dispositif articulant :
  - espace fictif, espace réel ;
  - apprentissage formel et apprentissage informel ;
  - le téléphone mobile et les autres outils de communication.
- c) Un dispositif de reconnaissance des acquisitions de nouvelles compétences et les contributions à la construction des connaissances ;
- d) Une capacité d'accès aux contenus du réseau et une flexibilité de celui-ci.

Le projet pilote utilise une articulation des supports de communication ci-dessous dont il tente de tirer le maximum de profits des possibilités qu'ils offrent :

- Le téléphone mobile ;
- La radio diffusion ;
- Le support papier.

L'étude met à l'épreuve la méthodologie de la pédagogie institutionnelle dans le cadre de la formation des enseignants au Tchad organisés dans une communauté d'apprenants :

- Inventorier les outils TIC et les supports disponibles pour soutenir ce transfert de connaissances et compétences ;
- Articuler la complémentarité des outils de transfert de connaissances et de compétences ainsi que les méthodes d'organisation dont ils peuvent favoriser la mise en oeuvre ;
- Evaluer l'accumulation des connaissances et compétences par les membres de la communauté et vérifier son impact sur la qualité des prestations des bénéficiaires.

Dans cette optique, l'idée est non seulement d'appliquer une méthode de pédagogie institutionnelle, mais aussi de s'appuyer sur une articulation entre médias classiques (support papier, radio, télévision) et médias interactifs (téléphone mobile, Web), pour la réalisation des apprentissages attendus. Ces médias ont en effet, la capacité de faciliter la mobilisation d'acteurs sous la forme d'un réseau de formations réciproques ou de réseaux sociaux, appelés respectivement communautés d'apprentissage ou encore réseau d'entraides ou de pratiques.

Dans les réseaux de formations réciproques, objet de l'étude, les pratiques d'apprentissage sont aussi appelées auto-formation individuelle et collective. L'apprenant, membre du réseau est mis en position d'acteur, ce qui lui donne la faculté d'être à la fois source et récepteur de connaissances. Les TIC par les facilités d'accès et la mobilité qu'elles offrent constituent le support par excellence de ces types de réseaux de partage.

### **1.6. Démarche méthodologique**

- L'étude utilise l'approche par prototype. Une communauté d'apprenants constitués de 51 enseignants du primaire et du secondaire ainsi 13 cadres du MEN sert de terrain d'observation.
- Un comité de pilotage, un comité scientifique et un comité d'orientation stratégique accompagnent le projet et procéderont à son évaluation et son éventuel déploiement à d'autres zones géographiques du pays.
- La méthode des arbres de compétences et de connaissances est utilisée pour l'identification des compétences, des connaissances et des brevets servant de référence pour la conception des contenus à partager au sein de la communauté et qui seront mis en ligne dans la deuxième phase du projet.
- La méthode de la pédagogie institutionnelle est utilisée comme véhicule de dissémination des connaissances et de compétences et de contamination des membres de la communauté.
- L'utilisation de la plate-forme logicielle Moodle comme outil d'indexation et de structuration des contenus en ligne et des contributions des membres de la communauté.
- Le téléphone mobile est utilisé comme outil privilégié de mise en relation et de diffusion individualisé de masse grâce aux possibilités qu'il offre de :
  - afficher à l'écran un contenu de formation ;
  - échanger des messages pour la constitution et le maintien de la communauté ;
  - envoyer des messages pour exprimer un besoin de formation ;
  - répondre à un message pour faire une offre d'assistance à l'attention d'un membre de la communauté ;
  - annoncer aux membres de la communauté la diffusion d'une émission radio relative à une formation ;
  - discuter en groupe d'un problème pédagogique donné ;
  - demander un support papier relatif à un thème donné.
- La radio diffusion, comme cela est déjà pratiqué par la direction de la formation à distance du ministère de l'éducation nationale, la radio diffusion FM-Liberté servira de support pour :
  - une diffusion de masse des contenus rédigés ;
  - un espace de discussion autour des thèmes choisis en commun accord avec les enseignants ;

- un complément au téléphone mobile pour la constitution et le maintien de la communauté ;
- un espace de discussion ouvert en direct sur des thèmes pédagogiques (Exemple : comment intéresser les élèves à un partie du programme ou encore des méthodes développées par un enseignant) ;
- diffuser des éléments sonores pédagogiques développés par des enseignants ;
- recueillir des besoins de formation des enseignants par l'utilisation de l'antenne aux auditeurs ;
- diffuser les résultats d'un atelier d'écriture pédagogique des enseignants ;
- mettre des enseignants en relation entre eux ;
- donner la parole aux enseignants pour leur permettre de faire part de leurs travaux et expériences.

Le support papier viendra en complément des deux précédents médiums pour constituer :

- une archive de référence dans le cas où cela s'avère nécessaire ;
- un document support, un fascicule résultant des travaux d'un atelier ou encore devant servir de support pour les discussions en réseau.

Par exemple si un enseignant émet une demande de compétence sur la structuration des cours, il pourra recevoir en retour par SMS une offre de formation lui indiquant les principaux objectifs d'un cours que sont :

- les objectifs généraux du cours dispensé
- les objectifs spécifiques du cours
- les exercices de manipulation du cours par les apprenants
- les exercices d'application
- une synthèse des points importants (ce que l'apprenant doit retenir).

L'atelier de formation du noyau pédagogique du MEN et du groupe test des enseignants des écoles du primaire et du secondaire de Juillet 2010 a permis de mesurer les limites de la formulation des demandes par SMS et a cherché à palier à cette insuffisance par deux outils principaux :

- le recueil des compétences élaboré grâce à la technique des arbres de connaissances et de compétences ;
- le protocole SMS de communication de la communauté qui s'appuie sur le recueil de compétences élaboré.

Ces deux outils sont totalement dynamiques et sont appelés à être améliorés à l'épreuve des apprentissages de la communauté.

## ***1.7. Critères d'évaluation***

La mise en place d'un espace d'observation pour la conduite de l'étude expérimentale du projet se concrétise par :

- 1) La mise en place d'un comité de pilotage du projet ;
- 2) La mise en place d'un comité scientifique ;
- 3) L'évaluation des moyens de communication qui a pour objet de mesurer les contraintes liées aux différents supports de télécommunications qui sont mobilisés dans le cadre de l'étude et de garantir les caractéristiques minimales des téléphones mobiles pouvant

permettre une participation efficace des membres de la communauté à l'acquisition et à la construction des connaissances et compétences véhiculées au sein de la communauté ;

- 4) L'étude des contenus utilisés par la Direction de la formation de l'enseignant qui est destinée à bâtir des contenus adaptés à l'interface téléphonique retenue ;
- 5) La mise en place de contrats pédagogique entre enseignants et tuteurs;
- 6) La désignation des animateurs de la communauté.

### ***1.8. Conclusion de la première étude***

L'étude devra permettre de procéder à la mise en place d'une communauté d'apprenants à l'intérieur du cercle des enseignants du primaire et du secondaire du Tchad, d'expérimenter une formation de masse de ces enseignants par une application de la pédagogie coopérative adossée à un usage du téléphone mobile et de mesurer l'impact de cette formation sur l'amélioration de la qualité de leurs prestations au niveau des écoles. En outre, elle devrait conduire à utiliser de façon optimale et complémentaire les capacités de tous les outils de communication et de transfert de connaissance identifiés pour suggérer des approches de formation de masse dans les pays affectés par la fracture numérique. Enfin, elle servira de support de référence, à travers l'exploitation des résultats obtenus, pour la mise en place de projets similaires.

## **2. Projet pilote de Denis Kpwang**

Le sujet du doctorat de Denis Kpwang porte sur la circulation et l'appropriation des savoirs et savoir-faire, lors des transferts électroniques d'argent résultant de la vente des produits agricoles et protéines animales à Bikoula. L'étude de cas implique la Mobile Telephones Network Cameroon (MTN).

Il y a quelques années, la «banque mobile» ou m-banking évoquait des camionnettes jouant le rôle de succursales de banques. Aujourd'hui, ce concept fait référence aux téléphones mobiles et autres appareils sans fil qui proposent des services bancaires de base. Et l'évolution des nouvelles acquisitions laisse entrevoir que les pays en développement concentreront dans une dizaine d'années, la quasi-totalité des clients du marché de la téléphonie mobile. En Afrique notamment, il est apparu dans ce nouveau marché que les téléphones mobiles peuvent servir à attirer leurs utilisateurs dans le système financier formel, et mieux les intégrer au processus de développement économique.

Dès lors, le transfert électronique d'argent réalisé sur le téléphone mobile se présente comme un véritable service de distribution monétaire permettant d'effectuer des paiements. Mais il ne suffit pas de le rendre disponible à tous, il s'agit surtout de savoir Comment faire pour que les populations rurales s'approprient son usage et intègrent les flux financiers mondiaux ?

Les résultats d'enquête menée à Bikoula, village de 1700 habitants du Sud Cameroun, montrent que la majorité de cette population (agriculteurs, éleveurs et chasseurs) peut être formée en ligne sur les transferts électroniques d'argent et l'organisation de la vente de leur production, afin de rembourser leurs microcrédits, le véhicule de communication étant le Bulu, langue de leur culture traditionnelle.

Si les études et les analystes s'accordent à situer les flux financiers dus aux transferts d'argent de l'Afrique à 5% des flux mondiaux, il importe de relever que cette proportion ne tient compte que des transferts Nord-Sud. En inaugurant le phénomène de transfert électronique d'argent à Bikoula, le projet CASTEAM tente de construire un accélérateur endogène qui permettra peut-être d'arrimer l'Afrique aux flux financiers internationaux qui font si cruellement défaut au développement de ses structures économiques. La création et l'expérimentation ici, d'une structure de microfinance pilote procède de cet objectif, cette dernière (BIKOFINANCE) ayant pour particularité d'inaugurer au Cameroun, la monétisation de l'arrière-pays qui abrite plus de 70% de la population globale en Afrique.

Dans le cadre de l'accès encore rare de cette contrée aux outils et technologies de l'apprentissage, le mobile apparaît comme l'outil le plus accessible par le plus grand nombre, permettant l'actualisation des connaissances et la formation à moindre coût. Le Cameroun, pays choisi pour la formation des agriculteurs et éleveurs à effectuer des transferts électroniques d'argent, est le cadre de cette étude qui mutualise une même technologie à distance pour l'amélioration du niveau de vie des populations. La cible est une population mixte (autant de femmes que d'hommes, jeunes et moins jeunes).

## **2.1. Problématique**

Long de 65 km, le chemin qui mène de Sangmélima, chef-lieu de la préfecture de Dja et Lobo, à Bikoula est, en général, et en toute saison, difficile d'accès aux véhicules ordinaires ne disposant pas d'un système de traction adapté. L'état de la route, l'épaisseur du couvert forestier ainsi que le manque de communication, éloignent davantage cette localité de la civilisation, bien que nombreux de ses ressortissants soient aujourd'hui installés dans les plus grandes agglomérations urbaines du Cameroun et du monde. L'isolement de Bikoula, comme celui de bien d'autres villages et contrées rurales africaines, plonge désespérément plus de 70% de la population dans un dénuement consécutif au manque d'information, d'alphabétisation, de contrôle des naissances, de divertissement ou des échanges divers, qui agrémentent par ailleurs la vie quotidienne des communautés à travers le monde.

La récente connexion de Bikoula au réseau moderne de télécommunications se situe dans un contexte général de besoins nouveaux de la part des populations. L'assortiment varié de modalités et d'outils de communication désormais à portée de main a ses exigences, qui influent aussi bien sur l'agriculteur que sur l'usager tout court, devenu dès lors un cyber citoyen. Ces exigences vont de pair avec les conséquences organisationnelles et humaines du développement des TIC mobiles, notamment:

- La rationalisation des processus opérationnels caractérisée par un engagement plus précis des acteurs vers une plus grande qualité visible et vérifiable. Cette rationalisation intègre la complémentarité des diverses modalités en matière d'enseignement et d'apprentissage, surtout celles relatives aux ordinateurs, tout en prenant en compte les modalités offertes pour un usage par le téléphone mobile.

- La nécessaire diminution des coûts de communication dans tous les segments (tendance fortement baissière du prix du téléphone mobile au Cameroun, prix de l'interrogation des serveurs, et coût même de la formation) menant à une large utilisation par le plus grand nombre. La fin de la fragmentation des activités de travail, de la professionnalisation et celles liées à d'autres activités comme les loisirs. Il convient d'ailleurs

de noter l'influence des jeux dans les processus modernes d'apprentissage et de l'enseignement.

- La prise en compte de la corrélation que l'interactivité établit entre l'usager et le média.
- Le besoin d'une plus grande efficacité personnelle et le désir d'associer savoir et savoir-faire, donc du développement des compétences.
- L'exigence toujours inachevée d'une plus grande réactivité et du caractère immédiat et spontané de la communication, sans entrave de frontières.
- La flexibilité du temps d'utilisation ou le temps disponible au niveau de l'accès à un contenu et de la complète autonomie de l'usager.

## ***2.2. Stratégie d'intervention***

Avec la mise en activité du pylône de télécommunications de Bikoula, y poursuivre la diffusion de l'information et la mise en place des infrastructures et services de TIC nous semble plus une nécessité qu'une stratégie de développement. Il s'agit de promouvoir la construction d'une infrastructure commune, dispensatrice des services informatiques, de télécommunications, ou audiovisuels à partir d'un ou plusieurs terminaux mis à la disposition de la communauté, afin de lui permettre de communiquer et d'échanger sans discrimination à un prix abordable. Ce sera le creuset à partir duquel les habitants de Bikoula pourront promouvoir leurs projets de développement. A l'instar de la mise sur Internet de la riche variété des produits commercialisés localement ; la promotion du tourisme ; la recherche des partenaires commerciaux et la réalisation effective des échanges par transferts électroniques d'argent. Basée sur la technologie mobile, cette infrastructure est de nature à viabiliser l'essentiel des projets de développement envisageables dans la localité.

Il s'agit également d'introduire de nouveaux outils de formation en vue d'améliorer la formation et les capacités des jeunes, des moins jeunes et des femmes, à créer des activités génératrices de revenus directs ou indirects, et surtout à transférer de l'argent par leurs téléphones mobiles et à régler leurs microcrédits.

## ***2.3. Le centre de services communautaires de Bikoula***

Le Centre de Services Communautaires est envisagé comme un point local de fourniture de services publics, privés et sociaux aux citoyens ruraux de Bikoula. Son idée consiste à développer une plate-forme pouvant permettre à l'état, aux organisations des secteurs sociaux et privés d'atteindre leurs objectifs économiques et sociaux au profit de cette communauté par la combinaison des technologies de l'information et de la communication avec d'autres services. Cette plate-forme pourrait rassembler des infrastructures et contenus ci-après :

- Radio communautaire,
- Marché d'échange de produits et Services agricoles (agriculture, horticulture, production animale, pêche, vétérinaires) ;
- Forêt Communautaire ;
- Centre d'opérations bancaires et de services d'assurances ruraux (Microcrédits, prêts, assurances) ;
- Centre d'éducation et de formation (écoles, éducation professionnelle, emploi, etc.) ;
- Centre de santé (télémédecine, contrôles de santé, médecines) ;
- Centre de divertissement (films, télévision, sports,...) ;

- autres services commerciaux.

## 2.4. L'apprentissage et la recherche multiculturelle via les TICE

L'outil d'intermédiation de l'enseignement à distance le plus largement accessible est le téléphone mobile (à rendre disponible pour 80% de la population active). Le présent projet se situe dans un processus de facilitation de l'accès au niveau des outils mobiles et des contenus de formation et de l'apprentissage à distance dans le domaine des TICE et du m-banking.

Au-delà des tâches que nécessite le développement de ce projet, notre démarche permettra de différencier :

- Les bases de contenus et les interfaces destinées à la formation et à l'apprentissage des agriculteurs et auto-entrepreneurs au Cameroun avec des contenus en droit, législation, comptabilité, etc.
- Les interfaces et les bases de contenus destinées aux opérations de banque mobile, d'assurances rurales et le 'recyclage' des mêmes cibles avec des contenus possibles en mathématiques, statistiques, géographie, histoire de l'Afrique, etc.

Cette division organisationnelle du travail donne lieu à plusieurs axes de recherche ainsi qu'il suit :

- Politiques de numérisation et de territorialisation ;
- Cartographie des compétences ;
- Interaction usager-téléphone mobile ;
- Pédagogie, information et culture ;
- Intermédiation financière de proximité et Technologies de l'information et de la communication ;
- Hypermédia et plate-forme collaborative.

Au cours de la période de mise en oeuvre du projet, ces axes de recherche seront développés au sein de chaque institution universitaire partenaire, où chaque équipe scientifique travaillera en fonction de sa spécialité, ainsi que des moyens et compétences dont elle dispose. Cette perspective est à l'origine de l'organisation de deux séminaires internationaux qui encadrent la durée du projet ; à savoir :

- Séminaire 1 sur l'observation, l'analyse et la communication sur Téléphone mobile en début de projet ;
- Séminaire 2 relatif à la conception et la réalisation des formations se rapportant aux transferts électroniques d'argent sur mobile en fin de projet.

Ce travail exécuté sur la base de tâches à réaliser produira de nombreuses publications à diffuser, desquels seront déclinés d'autres termes et arguments-clés du projet.

En optant pour cette modalité d'enseignement et d'apprentissage augmenté par le téléphone mobile, ce projet permet de recevoir des enseignements enregistrables et en mode nomade. Il apparaît que le téléphone mobile peut être utilisé tout seul comme mode d'apprentissage ou comme un outil venant renforcer un enseignement à distance ou traditionnel, même lorsque les conditions d'accès sont difficiles. En cela, il participe réellement à la réduction de la fracture numérique dans ce massif forestier du sud-Cameroun où la diffusion du savoir reste un gage de succès.

***Les Hypothèses :***

- Le niveau de médiation nécessaire est important et incontournable avec un animateur sur la radio locale en bulu.
- L'interactivité doit être forte à tous les niveaux pour déclencher les processus d'appropriation des connaissances par les publics cible. (Il est envisagé de monter une station de radio spécifique pour l'expérimentation).
- Les transferts électroniques d'argent vont améliorer le niveau socio-économique des utilisateurs.

***Hypothèse supplémentaire:***

- Les TIC renforcent le lien communautaire.

***Les variables :***

- Les effets de la programmation des émissions radiodiffusées ;
- Les transferts d'argent améliorent les revenus : ceci est concrétisé par l'achat de matériel, etc.
- L'utilisation du bulu favorise une appropriation culturelle des TIC et constitue un baromètre de l'adaptation de cette langue au mobile, de même qu'un indice de partage des savoirs en bulu.
- La fréquence des rencontres familiales réduite ou pas par l'usage du mobile: le lien communautaire est virtuellement accentué.

Si la conduite de l'enquête propose de réaliser des entretiens qualitatifs (semi-directifs) auprès des opérateurs et partenaires engagés dans les activités en ligne, nous pourrons aussi enrichir cette même enquête par deux questionnaires : le premier étant destiné aux utilisateurs du mobile et le deuxième aux opérateurs qui interviennent dans les transferts électroniques d'argent.

## ***2.5. Conclusion de la deuxième étude***

Au final, l'architecture de ce projet de thèse comportera essentiellement trois parties. La première partie de la recherche s'intéressera d'abord à l'importance du tutorat en ligne. Nous tenterons à cet effet de répondre aux questions déjà posées: Comment le tuteur, animateur de langue bulu de *Radio Bikoula*, motive-t-il ses apprenants en vue de leur réussite dans une formation en ligne? Comment maintient-il la communication entre apprenants pour créer une dynamique de groupe ? Comment le tuteur régule-t-il les échanges entre apprenants ? Comment le tuteur peut-il être efficace et rapide dans ses interventions auprès des apprenants ? Ensuite, qu'en est-il précisément des échanges financiers par transferts électroniques d'argent ? Quelles en sont les mécanismes, l'intérêt, les contraintes, la finalité, et les blocages psychologiques éventuels pour les apprenants?

Nous nous intéresserons ensuite dans notre deuxième partie, aux apprenants. Comment créer un réseau d'entraide et de soutien pour faciliter l'apprentissage à distance ? Quelles sont les qualités essentielles à acquérir et à développer chez les apprenants dans une formation en ligne ? Comment les apprenants créent-ils un environnement dynamique d'apprentissage et de création de revenus? Comment utilisent-ils au mieux l'usage du téléphone mobile pour accroître et optimiser leurs échanges financiers ?

Les réponses à ce questionnement relèveront de l'exploitation des résultats de l'enquête sur le terrain, par confrontation avec les travaux scientifiques sur le même domaine : présentation des indicateurs et comparaison avec ceux mis au point par d'autres chercheurs. Une troisième partie présentera l'apport de cette thèse de doctorat à la communauté scientifique, par la confirmation ou l'affirmation de l'hypothèse centrale, et par des réponses apportées à la problématique, des indicateurs à approfondir et l'identification de nouvelles pistes de recherche, notamment la portabilité et mobilité comme une définition identitaire de la géolocalisation sur le village planétaire.

## Conclusion générale

Le développement durable est-il en manque de communication ? Il se pourrait que les outils garantissant l'ubiquité des savoirs soient là mais sans être mis à contribution de manière adaptée aux publics cible. Ceux-ci développent des modèles de communication informelle autour de l'oralité augmentée, réalisant une adaptation culturelle dans leur mode de vie et consistant à s'approprier à leur manière les outils de communication. Le défi est de prendre en compte l'outillage mental correspondant aux schémas d'usages et de développer des scénarios d'apprentissage adaptés aux contraintes locales. L'objet des recherches en cours est de valider les modèles pédagogiques mettant à contribution les réseaux sociaux comme modalités d'échanges en utilisant les téléphones mobiles et d'évaluer les meilleures méthodes de transferts de compétences.

## Bibliographie

- Arnaud Michel (2008), « L'information sur l'information, enjeu stratégique de la construction des savoirs à l'échelle mondiale », *Distances et Savoirs. Internationalisation des programmes et services de formation à distance*, vol 6, n°1, Jouve, Paris, pp. 143-158.
- Arnaud Michel (2007), *Liberté, égalité, fraternité dans la société de l'information*, L'Harmattan, Paris, 178p. Vidéo de présentation : <http://imedia.preau.ccip.fr/preau/Viewer/?peid=dabc78e6ef704132b47c8f7637bbe99d>
- Arnaud Michel (sous la direction de) (2007), *Pédagogie en ligne - Concepts et Outils*, Editions Educaweb, Paris, 317p.
- Beckers Jacqueline (2007), *Compétences et identité professionnelles : l'enseignement et autres métiers de l'interaction humaine*, de Boeck, Bruxelles.
- Fremaux Anthony, Ndordji Koyalta, Arnaud Michel (2010), *Mise en place d'un dispositif d'ingénierie sociale. Mobiliser une communauté d'apprentissage. Retour d'expérience d'une intervention pour le MEN au Tchad*, N'Djaména.
- Fremaux Anthony, Ndordji Koyalta, Arnaud Michel, D'Iribarne Christophe (2010), *Cartographier les connaissances des communautés d'apprentissages : Pour un autre rapport au savoir*, TICEMED, Beyrouth.
- ◆ *Ouvrages et rapports techniques*
- Banque Mondiale (2004), « Actes du Forum National de Restitution de travaux de Concertation pour la Formulation des Projets », République du Tchad, N'Djaména, 45p.
- Banque Mondiale (2007), « CAB (Central Africa Backbone) Etude de Faisabilité Détaillée », Rapport final, Washington, 232p.
- Banque Mondiale et coll (2005), « Eléments de Diagnostic du Système Educatif Tchadien pour une Politique Educative nouvelle », République du Tchad, N'Djaména, 110p.

CEA (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique) (2007), « Plan de développement des Technologies de l'Information et de la Communication au Tchad ou PLAN NICI », Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication du Tchad, N'Djaména, 37p.

ESI International (2009), “How to gather and Document User Requirements”, ESI International, Washington DC, 189p.

Mahamat H. (2009), « Les compétences acquises de l'activité : le cas des enseignants tchadiens », Doctorat en Sciences de l'éducation, volume 1, Université Pierre-Mendes, Grenoble II, 218p.

Gattai N. (2008), « Représentations graphiques : Eléments de modélisation, Aide à la Conceptualisation, Instruments de Médiation », Doctorat en Sciences de l'éducation, volume 1, Université Pierre-Mendes, Grenoble II, 220p.

Ministère de l'Education Nationale (2009), « Plan de Développement Décenal de l'Education et de l'Alphabétisation (PDDEA), Cadre Macroéconomique », Tchad, N'Djaména, 211p.

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle (2008), « Programme de Formation », ISSED, Tchad, N'Djaména, 73p.

Ministère de l'Education Nationale (2008), « Cadre nationale d'orientation du curriculum de l'enseignement fondamental au Tchad », Centre National Des Curricula, Tchad, N'Djaména, 79p.

République du Tchad (2009), « Document stratégie et programme indicatif pour la période 2008-2013 », Tchad, N'Djaména.

République du Tchad (2009), « Programmes officiels des écoles normales d'instituteurs du Tchad », N'Djaména.

République du Tchad (2008), « Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté: SNRP2 : 2008-2011 », Tchad, N'Djaména, 221p.

République du Tchad (2006), « Loi No16/PR/2006, Portant Orientation du Système Educatif Tchadien », N'Djaména, 30p.



**Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ),  
université du développement durable**

**Frédéric LOURADOUR<sup>1</sup>**

*Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France*  
frederic.louradour@uvsq.fr

De sa gouvernance à sa recherche, en passant par ses étudiants et ses bâtiments, l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) se positionne comme l'un des leaders du développement durable et intègre cette thématique à sa stratégie globale.

Une commission développement durable (DD) et un vice-président ad hoc pilotent les projets de notre établissement en la matière et assurent leur transversalité (contrat de performance énergétique, Bilan Carbone®, achats responsables, plan de covoitage, recyclage des déchets, etc.). L'UVSQ est également garante d'une politique sociale de premier plan favorable à l'insertion des étudiants en situation de handicap, à la qualité de vie de ses salariés et soutient un grand nombre d'associations solidaires.

Profondément ancrée sur son territoire et tournée vers l'international, notre université prend activement part à de nombreux projets d'envergure : création du campus Paris-Saclay ; développement de territoires durables et des transports dé-carbonnés de demain (fondations partenariales Fondaterra et Mov'eTEC) ; création d'une chaire industrielle internationale pour le management des éco-innovations (Econoving) ; entrée dans la communauté européenne de l'innovation dédiée au climat et à l'environnement (KIC climat). Par ailleurs, notre observatoire des sciences de l'univers assure une expertise de très haut niveau et de nombreuses synergies en sciences de l'environnement, du climat, de la santé des populations et en économie-écologique. Il forme ainsi les générations futures aux enjeux sociétaux du 21<sup>e</sup> siècle. La qualité de ses travaux a notamment contribué à l'entrée au classement de Shanghai, au côté des 500 meilleurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche mondiaux.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan Vert et sont détaillées dans le *référentiel développement durable* établi par la *Conférence des présidents d'université* (CPU), la *Conférence des grandes écoles* (CGE), le REFEDD, le MESR, le MEDDTL ex-MEEDM et leurs partenaires. Issu du Grenelle de l'environnement, celui-ci a facilité l'application d'une politique DD au sein de l'UVSQ, dont il était nécessaire d'apprécier les premiers résultats. Le présent document est donc issu d'un travail d'auto-évaluation de la politique développement durable de notre institution, basé sur le référentiel CPU-CGE et sur l'outil EVADDÉS. En présentant un état des lieux des pratiques actuelles et les objectifs à atteindre dans les prochaines années, il est le socle d'un véritable éco-campus, lieu de vie attractif au cœur de la ville et de ses enjeux.

---

<sup>1</sup> Vice-Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en charge du développement durable.

## **1. Inciter le développement durable (DD) dans les universités**

La loi relative aux libertés et responsabilité des universités (loi LRU du 10 août 2007) offre une marge de manœuvre importante à l'UVSQ dans la conduite de sa stratégie développement durable. Mise en œuvre en 2010 au sein de l'établissement, la LRU dote en effet les universités d'une nouvelle organisation et de nouvelles compétences leur permettant de libérer leurs énergies dans le cadre d'une mission de service public réaffirmée et éclaircie. Le texte contient notamment des dispositions améliorant le quotidien et l'orientation des étudiants, tout en leur permettant de participer de manière plus active à la vie démocratique de leur établissement. Elle a également favorisé, à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, la mise en place de partenariats avec les entreprises, que ce soit par le biais de chaires industrielles, de fondations partenariales ou de plans emploi / formation.

Les enjeux liés au développement durable concernent les universités dans leurs missions d'enseignement et de formation, mais également en tant qu'acteurs majeurs du territoire et gestionnaires de patrimoine. La loi Grenelle I dispose que : « Tous les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un Plan vert pour les campus [et] pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable ». La Conférence des présidents d'université, la Conférence des grandes écoles, les deux ministères (MESR et MEDDTL) et leurs partenaires ont formalisé les objectifs et les modalités d'application de ce texte via :

- ◆ un canevas *Plan vert* ; guide des établissements dans la définition de leurs objectifs et de leur stratégie globale en cohérence avec la stratégie nationale du développement durable ;
- ◆ un *référentiel développement durable*; outil de pilotage du *Plan Vert* pour l'avancement et le référencement des actions DD des établissements.

## **2. Promouvoir le développement durable auprès des universités françaises**

Active au plan national, Sylvie Faucheux contribue à la mise en place d'une politique DD dans les établissements universitaires français. Sa proposition de charte « Pour une alliance des universités françaises en faveur du développement durable » a été adoptée à l'unanimité des membres de la Conférence des présidents d'université (CPU), de Fac Verte et du Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD). Elle aboutit à la création d'un groupe de travail développement durable au sein de la CPU et à l'élaboration d'une enquête recensant les initiatives, dispositifs, et attentes des universités en la matière. Quarante-cinq établissements, dont UVSQ, ont répondu à cette consultation, base d'un « Guide des bonnes pratiques développement durable » des universités françaises. La présidente de l'université yvelinoise a par ailleurs reçu la Marianne d'Or du Conseil économique, social et environnemental pour l'ensemble de ses actions en faveur du DD. Une première pour cette distinction habituellement réservée aux élus de la République.

### **3. Le développement durable à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines s'est engagée dans une démarche développement durable bien en amont du Grenelle de l'environnement. Dès 2007, l'établissement a signé une charte *Campus Vert* avec l'association étudiante Icare, dans le but de réduire et de maîtriser ses dépenses énergétiques. Elle a ainsi confirmé sa volonté de préserver l'environnement et témoigné de son engagement envers les générations futures par des décisions mesurées. Parmi elles :

- ◆ le soutien aux actions liées aux économies d'énergies
- ◆ le soutien aux associations étudiantes engagées dans l'opération *Campus Vert*
- ◆ l'achat d'électricité verte
- ◆ l'installation d'énergies renouvelables
- ◆ la mise en place d'une commission chargée d'évaluer annuellement les efforts réalisés et de communiquer ces résultats
- ◆ un objectif de 15 à 20% d'économie d'énergie sur les bâtiments des sites de Versailles et de Saint-Quentin-en-Yvelines

### **4. Cinq engagements pour une université à la pointe du développement durable**

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines s'appuie sur le référentiel établi par la Conférence des présidents d'université pour mettre en œuvre une politique DD efficace et conforme aux exigences du *Plan vert*. S'inscrivant dans un processus d'amélioration continue de ses actions développement durable, l'UVSQ s'engage fermement sur cinq points :

- ◆ développer une gouvernance participative au service du développement durable ;
- ◆ être acteur du développement durable des territoires ;
- ◆ réduire et maîtriser les impacts environnementaux ;
- ◆ favoriser la transition vers une économie verte et accompagner le changement en appui du projet d'établissement ;
- ◆ renforcer sa position de pôle d'excellence en matière de développement durable.



## Développement durable, quel avenir pour le Congo ?

**Valentin TCHIBOTA-GOMA<sup>1</sup>**

*Cabinet du Ministre des Hydrocarbures du Congo  
www.ministere-hydrocarbures.cg*

Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés ? Comment donner un minimum de richesses à ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants encore démunies à l'heure où la planète semble déjà asphyxiée par le prélèvement effréné de ses ressources naturelles ? Et surtout, comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ? C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de développement durable. Un concept que l'on résume aujourd'hui d'une simple phrase issue du rapport Brundtland de 1987 : " un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ".

### 1. Lecture de la situation

#### 1.1. *De la situation nationale...*

Antoine de Saint-Exupéry disait que « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* ». Le Congo se préoccupe des problèmes de l'environnement depuis les années 1962. Il ne possédait à cette époque que des lois dont le contenu était encore épars par rapport à celles de ce jour qui sont très adaptées au développement durable.

La prise de conscience des questions environnementales, le manque de cohérence dans la stratégie pour la gestion de l'environnement et la volonté du gouvernement à conserver, utiliser rationnellement et écologiquement l'environnement et les ressources naturelles du pays, pour assurer un développement durable dans l'intérêt général, ont conduit le gouvernement à élaborer en 1994 le Plan National d'Action Pour l'Environnement (PNAE), cadre au sein duquel s'inscrivent toutes les actions à mener dans ce domaine.

#### 1.2. ... à la situation mondiale

Durant ces dernières décennies, les pressions sur l'environnement au niveau mondial sont devenues de plus en plus nombreuses et complexes, causant des dégradations alarmantes des milieux environnementaux et induisant des déséquilibres qui souvent sont irréversibles. La dégradation des diverses composantes des milieux naturels, à savoir, l'eau, le sol, l'air, la mer et la forêt revêt une telle importance qu'elle compromet parfois les moyens de subsistance des populations, particulièrement dans les zones les plus vulnérables. Cette situation est d'autant

---

<sup>1</sup> Directeur de la Cellule Antipollution.

plus aggravée par les changements climatiques qui impactent défavorablement notre environnement et nos ressources naturelles. Ceci a conduit la communauté internationale à développer plusieurs instruments dans le cadre de la politique environnementale visant la protection des milieux naturels et la promotion du développement durable.

## **2. Des actions du gouvernement congolais**

Au Congo depuis quelques temps on appelle à faire de la protection de l'environnement l'une des priorités de tous les projets de développement économique et de placer l'amélioration du cadre de vie environnemental du citoyen au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

Les actions prioritaires prescrites au gouvernement et la réorganisation du MDDEF, dont l'objectif est d'éradiquer la précarité et la vulnérabilité, sont venues consolider ces principes en incitant à la préservation de l'environnement et à la restauration de sa qualité et en mettant en place les bases d'une nouvelle orientation axée sur le concept du développement durable. C'est dans ce cadre que s'est inscrite la déclaration gouvernementale qui place l'environnement au centre du développement socio-économique du pays et de tous les plans de développement sectoriels nationaux et régionaux.

Certes, des réalisations plus ou moins importantes ont été enregistrées dans plusieurs secteurs et ont permis d'assurer une croissance économique soutenue. Mais des efforts importants restent à faire pour inverser la tendance liée à la dégradation de l'environnement au niveau national. En effet, et selon le Profil Environnemental Pays d'Août 2010, le coût de dégradation de l'environnement n'est pas estimé annuellement et le coût de remédiation aussi n'est pas déterminé, d'où la dépense publique nationale en faveur de l'environnement reste très limitée et ne dépasse guère un certain seuil du PIB annuellement. Cette situation témoigne du grand déficit enregistré en ressources financières publiques à mobiliser pour assurer la préservation et la restauration de la qualité de l'environnement. Pour remédier à cette situation de dégradation de l'environnement qui devient très alarmante, l'approche législative et réglementaire a été jusqu'à présent privilégiée, mais elle demeure encore très faible.

Force est de constater que cette approche ne peut, à elle seule, faire face à l'ampleur des préjudices subis par les écosystèmes et par le milieu de vie du citoyen. Il est donc nécessaire qu'elle soit appuyée et accompagnée par une démarche qui prend en considération également les aspects économiques et financiers, et ce pour atteindre les objectifs visés par la nouvelle stratégie de proximité adoptée récemment par le Département de l'Environnement.

Des efforts ont été également fournis par la mise en place d'un certain nombre d'instruments d'incitation économique au service de la protection de l'environnement parmi lesquels le Fonds pour la protection de l'environnement qui devrait permettre d'encourager la mise à niveau environnementale du secteur industriel et artisanal appelant à contribuer efficacement à la protection de l'environnement à travers une production propre.

L'expérience de ce Fonds en tant qu'instrument économique mérite d'être citée en tant que projet mis en œuvre par le Département de l'Environnement pour anticiper la mise en œuvre du cadre juridique environnemental. Les résultats de cet instrument ne sont pas des plus encourageants et doivent être consolidés et pérennisés.

Cependant, ces moyens qui ont montré leur pertinence restent insuffisants pour concrétiser les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement, du développement durable et de l'adaptation aux changements climatiques. Ceux-ci nécessitent en conséquence d'être renforcés en vue d'une plus grande efficacité et durabilité. L'initiative du Partenariat public/privé, l'élaboration de la loi sur le Développement Durable et la stratégie nationale sur le développement durable vont dans ce sens.

La mise en œuvre d'une fiscalité environnementale par exemple pourra certainement permettre d'obtenir des résultats à la fois économiques et écologiques très encourageants. Elle pourra permettre de mobiliser l'esprit de solidarité pour un environnement plus sain et équilibré. Il est temps d'envisager de s'inscrire dans cette démarche pour asseoir les bases d'un développement durable dont l'objectif ultime repose essentiellement sur la protection de l'environnement en cohérence avec la croissance économique du pays.

Cette opportunité constitue une plate-forme de concertation visant à lancer le débat sur les diverses opportunités offertes par les instruments économiques identifiés pour préserver notre environnement à moindre coût. Il servira d'assise pour débattre des meilleurs outils jugés efficaces à mettre en œuvre pour accompagner les divers programmes environnementaux de protection, de restauration et de valorisation de notre environnement.

### **3. Le cas concret de mise en œuvre du plan de développement durable dans le secteur des hydrocarbures**

Plusieurs types de gouvernance de développement durable peuvent se mettre en action de manière complémentaire sur le plan individuel, politique, territorial ou de l'entreprise. Nous présentons la réalité de l'application efficace de ce concept en entreprise en se faisant fort de ces trois Piliers qui sont : Economie- Environnement-Social.

Les entreprises pétrolières ont une capacité d'intervention particulièrement efficace en faveur du développement durable. D'une part, elles participent directement au développement économique par leurs investissements. D'autre part, à travers les conditions de travail qu'elles proposent à leurs salariés, elles participent à créer ou réduire des inégalités sociales. Enfin, consommatrices de ressources naturelles, productrices de déchets et génératrices de pollutions, leurs activités modifient plus ou moins profondément l'environnement.

Pour le respect d'objectifs de développement durable par les entreprises, spécifiquement on parle de responsabilité sociale des entreprises (*corporate social responsibility*) ou parfois plus précisément de *responsabilité sociétale des entreprises* puisque le volet de responsabilité ne correspond pas uniquement au volet "social".

La responsabilité sociétale des entreprises est un concept par lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, voire de bonne gouvernance dans leurs activités et dans leur interaction avec leurs parties prenantes sur une base volontaire. En effet, à côté des obligations réglementaires et législatives, existe tout un champ d'actions possibles sur la base du volontariat et qui peut s'appuyer notamment sur des normes : Au Congo, en l'absence d'une loi sur le sujet, les entreprises pétrolières adoptent des Chartes sur

l’Environnement et Développement durable de leur Siège. On peut noter que lors de l’attribution des permis pétroliers, le contrat de partage de production prévoit un projet social réalisable une seule fois. Ce projet est communément défini par la République et c’est un projet contractuel. Il y’a aussi des projets volontaristes réalisés par les entreprises pétrolières sur fonds propres.

La notion de développement durable humain en entreprise devient actuelle suite aux nombreux problèmes d'absentéisme, de stress et de *burn-out*. Elle est en lien direct avec le comportement managérial responsable en interne et en externe.

Au cours de ces dix dernières années, bon nombre d'entreprises se sont dotées de Directions du développement durable. Particulièrement TOTAL E 1 P CONGO et ENI CONGO. Elles ont engagé des politiques souvent ambitieuses pour faire évoluer les comportements internes et incarner de manière tangible leurs responsabilités sociale et environnementale en conciliant les trois piliers.

D'une manière générale, pour que les entreprises puissent contribuer à l'avenir du Congo, elles devront travailler main dans la main avec les pouvoirs publics et la société civile afin de réconcilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'écologie et le social. À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

## **Conseils de rédaction des articles**

### **1. Structure du texte**

#### Résumé

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

#### Mots-clés

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais.

#### Classification JEL

Elle est disponible à l'adresse: <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

#### Introduction

- La problématique: l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

#### Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.
- La méthode: l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel): l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et graphiques.
- La discussion: l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

#### Conclusion

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponse.

#### Bibliographie

Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

### **2. Conseils techniques**

#### Mise en page:

- Format B5 (18,2 x 25,7 cm);
- Marges: haut 2,22 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, entête 1,25 cm, bas de page 1,25 cm;

## Style et volume:

Arial, taille 12 pour le titre de l'article et pour le rest du texte Times New Roman, taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), simple interligne, sans espace avant ou après, alignement gauche et droite. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages au maximum en format B5 du papier. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

## Titres:

Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont alignés gauche et droite; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple: 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

## Mention des auteurs:

Sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte: **Prénom, NOM** (en gras, sur la première ligne), *Nom de l'institution* (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail du premier auteur (sur la troisième ligne).

## Résumé et mots-clés:

Leur titre est écrit en gras, italique, taille 10 (**Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words**). Leur texte est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule.

## Notes et citations:

Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisées dans les notes. Les notes apparaissent en bas de page.

## Tableaux, schémas, figures:

Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

## Présentation des références bibliographiques:

- Dans le texte : les citations de référence apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention *et al.* en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c,...).

- A la fin du texte : pour *les périodiques*, le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule. Pour *les ouvrages*, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition. Pour *les extraits d'ouvrages*, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées. Pour *les papiers non publiés*, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation. Pour *les actes de colloques*, les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages. Pour *les papiers disponibles sur l'Internet*, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

**INSTITUT CEDIMES**

**Réseau Académique International Francophone**

Membre du Researchers Alliance for Development (RAD) de la Banque Mondiale  
Partenaire de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

**Président Fondateur : Jacques AUSTRUY**

**Président : Claude ALBAGLI**

Vice-Président : Recteur Maria NEGREPONTI-DELIVANIS

Vice-Président : Recteur Ion CUCUI

Sécretaire général : Jean-Charles SIDA

CENTRES NATIONAUX  
ALBANIE  
ALGERIE  
AUSTRALIE  
BELGIQUE  
BULGARIE  
CAMEROUN  
CANADA  
CHINE  
CONGO  
CROATIE  
FRANCE  
GRECE  
HAÏTI  
ITALIE  
JAPON  
KAZAKHSTAN  
LETTONIE  
LIBAN  
MACEDOINE (ERY)  
MADAGASCAR  
MALI  
MAROC  
POLOGNE  
ROUMANIE  
RUSSIE Occ.  
RUSSIE Ori.  
TUNISIE  
TURQUIE  
UKRAINE  
VIETNAM

DIRECTEURS  
**Bardhyl CEKU**  
**Abderraman CHENINI**  
**Tim DYCE**  
**Pierre DUPRIEZ**  
**Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA**  
**Claude BEKOLO**  
**Yvon GASSE**  
**Rong WANG**  
**Etienne KOULAKOUMOUNA**  
**Vinko KANDZIJA**  
**Alain BIENAYME**  
**Maria NEGREPONTI -DELIVANIS**  
**Narcisse FIEVRE**  
**Sergio CONTI**  
**Seiji YOSHIMURA**  
**Yerengaïp OMAROV**  
**Baiba ŠAVRINA**  
**Ibrahim MAROUN**  
**Mileva GUROVSKA**  
**Sahondravololona RAJEMISON**  
**Issa SACKO**  
**Mohamed EL FAIZ**  
**Léon OLSZEWSKI**  
**Ion CUCUI**  
**Nina SLANEVSKAYA**  
**Vitali MITCHENKO**  
**Salma ZOUARI**  
**Kamil TUGEN**  
**Petro SAPOUN**  
**Le QUAN**

**Mouvements Economiques et Sociaux**

**Collection dirigée par Claude ALBAGLI**



*La collection « les Mouvements Economiques et Sociaux » présentée par L'HARMATTAN et l'INSTITUT CEDIMES se propose de contribuer à l'analyse des nouveaux aspects de la mondialisation en embrassant les phénomènes économiques, sociaux et culturels. Elle vise à faire émerger des recherches et des contributions originales sur les mutations du développement et de la mondialisation.*

**CULTURES, TECHNOLOGIE ET MONDIALISATION**

**KIYINDOU Alain (sous la Direction de)**

*Cultures, technologies mondialisation, trois termes qui s'interpénètrent et se fécondent mutuellement. Dans le « magma » de la mondialisation, les cultures se croisent, s'observent, s'imitent, se confrontent et dialoguent, quand elles ne s'ignorent, ne s'excluent ou ne se rejettent. Elles s'enchevêtrent, s'enlacent et s'écartèlent. Mais au-delà de ce brassage, que deviennent les cultures minoritaires ? Comment les réseaux techniques prennent-ils place dans des espaces particuliers et comment les cultures se construisent ou se détruisent ?*

*Les différentes contributions regroupées dans cet ouvrage apportent un éclairage distancié de ce bouillonnement technico-culturel, fondement de la mondialisation. Les mutations se situent à tous les niveaux, mais les auteurs prennent garde de ne pas confondre changement technologique, culturel, mondialisation au progrès social. Les bénéfices de ces évolutions sont plus complexes et inégalement répartis, à l'image de la société elle-même.*

ISBN : 978-2-296-12267-3 • Juin 2010 • 180 pages. Prix éditeur : 18,00 €

**LE DEVELOPPEMENT AUX PERILS DE LA FINANCE, ESSAI**

**TRAIMOND Pierre**

*Au tournant des deux millénaires, les pays émergents deviennent parties prenantes des bulles et des crises financières mondiales, qu'ils les subissent ou qu'ils les amortissent. Le développement durable remet en question les conditions de l'accumulation originelle et les étapes du développement de ces pays. Une finance des extrêmes se développe, fruit de l'usure, de la finance informelle et de la microfinance. L'informatique, le numérique, dans leur essor, constituent des vecteurs nouveaux de ces mutations mondiales. Il résulte de ces changements que certains pays émergents comme la Chine et les pays asiatiques vont s'imposer au monde à la faveur de la crise actuelle, tandis que d'autres, notamment en Afrique, ne sortiront pas des marais du sous-développement mais en seront les premières victimes.*

ISBN : 978-2-296-10804-2 • Janvier 2010 • 268 pages. Prix éditeur : 26,00 €

### **VERS UNE FRANCOPHONIE ENTREPRENEURIALE**

**GASSE Yvon (sous la Direction de)**

*Cet ouvrage regroupe les textes des communications présentées lors du colloque international Vers une francophonie entrepreneuriale, qui s'est tenu en mars 2008 à Québec (Canada), et dont l'objectif était de réfléchir aux différentes problématiques en lien avec l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale dans les pays francophones. Ce fut aussi l'occasion de partager entre les pays de la francophonie les expériences en matière d'entrepreneuriat, et d'identifier des mesures visant à mutualiser ce savoir-faire. L'ouvrage actualise les connaissances de l'entrepreneuriat moderne et réaffirme que le développement du potentiel entrepreneurial dans une société passe par la sensibilisation, la promotion et la mise à la disposition de moyens appropriés.*

ISBN : 978-2-296-10795-3 • Décembre 2009 • 376 pages. Prix éditeur : 34,00 €

### **LES SEPT SCENARIOS DU NOUVEAU MONDE**

**ALBAGLI Claude**

Préface de Jean-François LE GRAND, Sénateur, Président de Commission du Grenelle de l'Environnement

*Alors que le sommet de Copenhague nous interpelle, pour une large part de l'humanité, la concrétisation des attentes consuméristes sont bien peu probables. Leur réalisation s'avère même infaisable au regard des ressources disponibles. Et si cela eut été possible, les conséquences écologiques de nos savoir-faire actuels n'en rendraient même pas souhaitable l'avènement. Ce constat suscite une myriade d'initiatives bien trop diverses cependant pour s'inscrire dans une même logique et faire système.*

*L'ouvrage débusque les différentes cohérences pour parvenir à réduire l'impact de cette empreinte écologique. Les interférences dans tel paramètre du marché ou tel principe de la mondialisation, définissent sept scénarios :*

*L'innovation technologique constitue la plus optimiste des perspectives. L'adjonction de la Nature au Capital et au Travail, comme troisième facteur de production modifie la rationalité des calculs. Si ces deux premiers scénarios constituent des ajustements, deux autres s'appuient sur une rétention consumériste soit en préconisant davantage de frugalité (L'état stationnaire), soit en en réduisant l'accès (la partition sociale). Deux scénarios proposent des schémas de rupture : l'un remet en cause la mondialisation et débouche sur un monde en alvéoles, l'autre s'écarte du paradigme d'un bonheur consumériste au profit de nouvelles valeurs sacrées. Enfin, un septième soumet la logique économique au quitus des scientifiques.*

*Nourrie des solives du passé (l'histoire) et des tourbillons du présent (l'actualité), cette exploration éclaire les chemins du possible. Quelles remises en cause seront acceptées ? Quel scénario finira par s'imposer ? Un monde plus écologique n'est pas nécessairement plus radieux, les scénarios oscillent des attentes du grand soir aux affres des petits matins blêmes. Mais si rien n'est décidé, l'Humanité risque de s'engager vers un funeste destin : l'écosuicide, un ultime scénario en quelque sorte...*

ISBN : 978-2-296-10140-1 • Novembre 2009 • 278 pages. Prix éditeur : 27,00 €

### **L'ECONOMIE SOLIDAIRE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT**

**TSAFACK NANFOSSO Roger A. (sous la Direction de)**

*L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne l'ensemble des activités économiques qui, dans une économie développée ou en développement n'ont pas pour motif principal le profit. Ces activités peuvent prendre des formes juridiques variées : associations, mutuelles, coopératives, groupes d'initiatives communautaires, groupements d'initiatives économiques, etc. L'ESS regroupe des activités économiques de dimensions hétérogènes, et la nature de leurs activités se caractérise également par une grande diversité (soutien scolaire, insertion sociale, sport, culture, service à la personne, finance de proximité, logement, troisième âge, parents d'élèves, développement communautaire, etc.). Indépendamment des pays et des régions, l'ESS s'est progressivement constituée pour répondre à des besoins peu ou mal pris en compte par les institutions conventionnelles, notamment par l'Etat ou le marché, tant au niveau national qu'international.*

## **Institut CEDIMES**

---

*Cet ouvrage présente des travaux discutés pour une part lors du XVème colloque fédérateur de l'Institut CEDIMES organisé à Alexandrie en Egypte. L'objectif poursuivi est de proposer une analyse documentée de l'ESS en se focalisant particulièrement sur les pays en développement.*

ISBN : 978-2-296-04405-0 • Janvier 2007 • 146 pages. Prix éditeur : 16,00 €

### **DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**PATUREL Robert** (*sous la Direction de*)

*S'insérant dans la collection CEDIMES, « Dynamiques Entrepreneuriales et Développement Economique » est un ouvrage collectif, coordonné par le professeur Robert PATUREL, qui rassemble des travaux réalisés essentiellement dans le cadre du Laboratoire ERMES (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Méditerranéennes en Management des Entreprises). Cet ouvrage offre un éclairage original sur la problématique du développement des économies en relation avec l'entrepreneuriat.*

*Partageant une philosophie systémique et processuelle de l'entrepreneuriat, les auteurs mettent notamment l'accent sur les dynamiques individuelles, pierre angulaire du développement économique local, régional et national. Le découpage opéré se veut respectueux d'une cohérence thématique et offre successivement aux lecteurs de voyager au cœur de la dynamique entrepreneuriale et de son accompagnement, de mieux comprendre l'essor de l'entrepreneuriat singulier et de discuter les problématiques propres à trois publics différents sur lesquels se focalise l'action des pouvoirs publics.*

ISBN : 978-2-296-02367-3 • Janvier 2007 • 320 pages. Prix éditeur : 25,50 €

### **JEAN-CHARLES BORDA (1733 – 1799) OU LE SYSTEME METRIQUE**

**TRAIMOND Pierre**

*Le Borda de Pierre Traimond, sans oublier combien la vie et l'œuvre du savant paraissent indissociables, vise à rappeler que cet homme de science fait encore autorité au XXI<sup>e</sup> siècle.*

*Le Mémoire sur les élections au scrutin, plus connu sous le nom de paradoxe de Borda-Condorcet, continue à interroger les politologues et les économistes, comme le montre son influence sur l'école anglo-saxonne des choix publics sur le prix Nobel comme l'américain Arrow ou le britannique Sen. De manière plus générale, Borda introduit au problème non résolu du passage des choix individuels aux décisions collectives.*

*L'aventure du système métrique, deux fois centenaire, mérite d'être contée, mais le système décimal s'impose chaque jour davantage avec les progrès du numérique et des nanotechnologies.*

ISBN : 97862629660248467 • Janvier 2006 • 210 pages. Prix éditeur : 18,5 €

### **MARCHES ET MARCHANDS DE VIVRES A DOUALA**

**TCHAWE Hatcheu Emile**

Préface de Georges COURADE

*Quel est le rôle des marchands de vivres dans l'approvisionnement de Douala ? Quelle place y occupe les marchés ? Cet ouvrage montre que les campagnes peuvent nourrir les villes d'Afrique quand existent des réseaux marchands efficaces. Plus que l'Etat, c'est le grossiste-citadin, chef du réseau et animateur de tontines, qui est le principal régulateur du système alimentaire de Douala.*

*L'intérêt de l'étude tient aux enquêtes approfondies réalisées auprès des commerçants, mais aussi à la méthodologie qui différencie ravitaillement et approvisionnement dans la problématique de l'alimentation urbaine africaine.*

ISBN : 2-296-01132-2 • Juillet 2006 • 190 pages. Prix éditeur : 17 €

### **LES SCIENCES SOCIALES CONFRONTEES. AU DEFI DU DEVELOPPEMENT**

**GERN Jean-Pierre** (*sous la Direction de*)

*Pratiques et théories du développement sont en crise ; une partie des pays du « Tiers-Monde » sont devenus émergents, tandis que les autres subissent la pression de la mondialisation. Claude ALBAGLI en retrace l'histoire. Tandis que la Banque mondiale renouvelle sa politique (Deux artisans de ce changement, Michael M. CERNEA et Alexandre MARC, le décrivent), l'Afrique élabore un programme, le*

« NEPAD » dont Henri-Philippe CART fait la présentation critique. L'importance de la politique, de l'action collective au niveau de l'Etat, c'est Gérard LAFAY qui la rappelle.

Y a-t-il une spécificité des approches francophones ? Leur contribution face à la théorisation anglo-saxonne (à laquelle s'oppose Maria NEGREPONTI-DELIVANIS) c'est leur pragmatisme, ancré dans les problèmes de la pratique du développement, ce que montrent Alain REDSLOB et Philippe HUGON. En conclusion Jean-Pierre GERN rappelle que les théories datant de l'industrialisation de l'Europe offrent un regard critique sur nos conceptions actuelles.

ISBN : 2-296-00543-8 • Juin 2006 • 226 pages. Prix éditeur : 12,50 €

### **ISLAM FACE AU DEVELOPPEMENT**

**AUSTRY Jacques**

*Il est toujours délicat de faire des prévisions et plus encore de proposer des solutions aux problèmes de l'avenir. Cependant l'Histoire s'accélère, comme il est devenu banal de le remarquer, et par conséquent, le meilleur moyen d'être actuel est sans doute de risquer son regard au loin. Ainsi les hypothèses sur la nature essentielle du type d'économie que peut concevoir l'Islam, si elles doivent nécessairement rester assez vagues, peuvent cependant être soumises à l'épreuve des faits dans un futur prochain.*

*C'est pourquoi s'interroger sur le sens d'une économie musulmane ne nous paraît pas une chimère, mais une réflexion nécessaire sur une voie possible de l'évolution dans laquelle nous sommes engagés. Pour cerner la spécificité de cette économie musulmane qui se dessine, il convient d'examiner, d'abord, les moyens dont elle peut disposer pour actualiser les fins qu'elle se propose. La nature des moyens mis en œuvre détermine, en effet, dans une large mesure, la réalité des fins poursuivies, mais, à l'inverse, la prise de conscience de la spécificité des fins peut influer sur le choix des moyens...*

ISBN : 2-296-00543-8 • Mars 2006 • 132 pages. Prix éditeur : 12,50 €

### **UNIVERSITES ET ENTREPRENEURIAT. DES RELATIONS EN QUETE DE SENS**

**SCHMITT Christophe (sous la Direction de)**

*La place de l'entrepreneuriat au sein de l'université se généralise de plus en plus et ce quelque soit le pays. Mais derrière cette réalité, le sens de la relation entre Université et entrepreneuriat prend souvent des formes différentes. Dans cet ouvrage dix chercheurs s'intéressent à cette relation à travers des expériences menées dans huit pays (Belgique, France, Iran, Maroc, Mexique, Canada, Turquie, Vietnam).*

*Les auteurs s'attachent tout particulièrement, pour chaque pays, non seulement au sens de la relation et à son évolution mais aussi aux actions et moyens mis en œuvre au sein des universités pour la faire vivre. Pour aborder cette relation, l'ouvrage s'articule autour de trois parties qui correspondent à l'initialisation, à l'institutionnalisation et à l'intégration de la relation.*

ISBN : 2-7475-9627-3 • Décembre 2005 • 322 pages. Prix éditeur : 26 €

### **INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET VEILLE STRATEGIQUE.**

### **DEFIS ET STRATEGIES POUR LES ECONOMIES EMERGENTES**

**GUERRAOUI Driss & RICHET Xavier (Coordination)**

*Le concept d'intelligence économique est-il opérationnel pour répondre aux défis auxquels font face les économies émergentes dans le nouvel environnement concurrentiel ?*

*Il faut voir dans ce concept un prolongement de l'économie de la connaissance, qui elle-même indique un dépassement de la fonction de production classique : la concurrence entre firmes se déplace de plus en plus en amont, vers la conception des produits et des procédés, là où les découvertes et leur exploitation peuvent donner un avantage concurrentiel durable. L'autre approche relève de l'économie de l'information. Ce mouvement implique la mobilisation importante de ressources, notamment en formation et en capital humain, pour pouvoir dominer ces connaissances.*

*Les économies émergentes peuvent-elles s'engager dans ce mouvement, réaliser des raccourcis en accumulant les savoirs et les expériences ?*

ISBN : 2-7475-9096-8 • Novembre 2005 • coédition ARCI • 280 pages. Prix éditeur : 25 €

**LA SOCIO-EUPHÉMIE. EXPRESSIONS, MODALITES, INCIDENCES**

**COURTHEOUX Jean-Paul**

*La socio-euphémie adoucit, déguise, embellit les réalités sociales notamment dans la désignation des activités professionnelles (l'éboueur devient "technicien benniste", les élèves faibles sont dits "élèves en phase d'appropriation", les grèves sont présentées comme "mouvements sociaux"). Cet ouvrage décrit ses manifestations, caractérise ses modalités et analyse ses incidences avec entre autre ses effets pervers : pertes de sens, dispersion du langage, langue de bois, police de la parole, illusions diverses...*

ISBN : 2-7475-9066-6 • septembre 2005 • 138 pages. Prix éditeur : 13 €

**ENTREPRISES ROUMAINES EN TRANSITION  
ETUDES DE CULTURES ORGANISATIONNELLES**

**DUPRIEZ Pierre (sous la Direction de)**

*Tout management est culturel. Tout acte de gestion est occasion de rencontre entre plusieurs systèmes de valeurs. D'une façon ou d'une autre, par le conflit ou par le compromis, par voie d'autorité ou de consensus, ces systèmes devront trouver le moyen de composer. Universel, ce constat est ressenti avec une acuité toute particulière dans les économies en transition. Très présentes, les références culturelles peuvent constituer un frein ou un moteur pour le développement des activités économiques. Au-delà des entreprises roumaines, la question concerne tous ceux qui ont choisi de s'investir dans les pays de l'Europe de l'Est.*

ISBN : 2-7475-8714-2 • juillet 2005 • 270 pages. Prix éditeur : 23 €

**GOUVERNANCE, COOPÉRATION ET STRATÉGIE DES FIRMES CHINOISES**

**HUCHET Jean-François et RICHET Xavier (sous la Direction de)**

*Les études rassemblées dans cet ouvrage visent à présenter les facteurs et les mécanismes à l'origine de la transformation de l'économie chinoise, considérée aujourd'hui comme "l'atelier du monde". Comment une économie en transition où les principaux préceptes du "consensus de Washington" sont absents a-t-elle pu connaître une si forte croissance, avec une montée en gamme qui en fait aujourd'hui une économie redoutée y compris parmi les économies le plus développées ?*

ISBN : 2-7475-8056-3 • mars 2005 • 212 pages. Prix éditeur : 18,5 €

**NOUVEL EMPIRE AMÉRICAIN**

**CAUSES ET CONSEQUENCES POUR LES ETATS-UNIS ET POUR LE MONDE**

**TREMBLAY Rodrigue**

*Quelles sont les origines du mouvement impérialiste néo-conservateur aux Etats-Unis ? Qu'est-ce qui se cache derrière les visées impériales du gouvernement américain de Georges W. Bush ? Que signifie concrètement la "Doctrine Bush" d'hégémonie américaine dans le monde ? Pourquoi le gouvernement s'est-il opposé à la création de la Cour pénale internationale ? Pourquoi Georges W. Bush veut-il mettre les Nations unies au rancart, leur préférant des coalitions fortuites de pays ? Est-il possible que les Etats-Unis du XXI<sup>ème</sup> siècle deviennent une menace ?*

ISBN : 2-7475-6287-5 • avril 2004 • 314 pages. Prix éditeur : 27 €

**CORÉE DU SUD. LE MODELE ET LA CRISE**

**KIM Yersu & ALBAGLI Claude (coordination)**

*La Corée s'est imposée dans les médias avec la coupe du monde de football. Voici un pays dont le PNB par tête d'habitant était similaire à celui du Sénégal dans les années 60 et qui, aujourd'hui, s'impose comme la 11<sup>ème</sup> puissance économique de la planète. En 97 éclata toutefois une crise qui prit la plupart des opérateurs au dépourvu. Les différents auteurs coréens de cet ouvrage suivent pas à pas ce cheminement d'exception, la brusque embardée de 1997 et le ressaisissement obtenu sans tarder.*

ISBN : 2-7475-6224-7 • mars 2004 • Coédition UNESCO • 212 pages. Prix éditeur : 18,5 €

## **CAHIER DU CEDIMES**

**ALBAGLI Claude (coordination)**

*Cet ouvrage reprend des textes présentés à l'occasion de l'Hommage réalisé en l'honneur de Jacques AUSTRUY, fondateur du CEDIMES. Ont contribué à cet ouvrage : Jean-Paul COURTHEOUX « Expressions, modalités et incidence de la socio-euphémie », Alain REDSLOB « La politique de coopération internationale de l'Union européenne », Xavier RICHET « Changements institutionnels et réorganisation industrielle, les nouveaux contours de la firme », Guy CAIRE « Crise du syndicalisme et mondialisation », Sergio CONTI « Développement local : réseaux, institutions et complexité », Yves-Marie LAULAN « Comment sauver l'Afrique du chaos ? » et Colette NEME « La notion de pouvoir chez Jacques AUSTRUY ».*

ISBN : 2-7475-5779-0 • janvier 2004 • 224 pages. Prix éditeur : 19,5 €

## **ALTER DÉVELOPPEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS ALTÉRÉS**

**ALBAGLI Claude (coordination)**

*Les auteurs replacent la pensée du développement dans l'histoire des idées économiques, soulignent les réussites, les paradoxes, voire les chimères de certains aspects de cette quête, prolongent l'analyse de Jacques AUSTRUY, situent le débat avec les éclairages de l'actualité. La richesse de ce contenu fait que les décideurs et les opérateurs du développement y trouveront de nombreux sujets de réflexion : un regard critique sur les tentatives de décollage, les développements altérés, mais aussi des jalons pour des alter-développements dégagés d'utopies perverses ou de doctrines plaquées.*

ISBN : 2-7475-5681-6 • janvier 2004 • 208 pages. Prix éditeur : 18 €

## **GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

**MAYOUKOU Célestin, THUILLIER Jean-Pierre, ALBAGLI Claude et TORQUEBIAU Emmanuel (sous la Direction de)**

*La gouvernance du développement local part du principe qu'il serait possible d'agir au niveau local sans s'en remettre à l'autorité de l'Etat. Le rôle de l'Etat ne consiste plus à intervenir directement, mais à innover dans les techniques et outils à utiliser pour orienter et guider l'action collective. Les autorités au niveau local doivent identifier et offrir des possibilités, favoriser et créer des partenariats et jouer un rôle protecteur à l'égard de l'environnement local. Dans cette nouvelle approche, l'Etat a besoin de nouvelles formes de régulation. La décentralisation en constitue une.*

ISBN : 2-7475-5363-9 • novembre 2003 • Coédition CIRAD • 244 pages. Prix éditeur : 21,2 €

## **MUTATIONS CONTEMPORAINES ET DÉVELOPPEMENT**

**ALBAGLI CLAUDE et RAJEMISON Sahondravololona (coordination)**

Préface de M. le Ministre Jean-Théodore RANJIVASON

*Cet ouvrage dessine quelques pistes sur les liaisons entre la mondialisation et le développement en abordant les problèmes d'un point de vue académique et en prenant pour référence diverses situations dans les pays émergents. Si la première partie couvre quelques conséquences du changement de l'environnement économique, notamment en ce qui concerne la structure des prix, les mouvements de capitaux et les fondements du libéralisme, la seconde, étayée par des analyses nationales, illustre les impacts de ce changement en milieu africain et en Europe Centrale.*

ISBN : 2-7475-4027-8 • juin 2003 • 162 pages. Prix éditeur : 13,75 €

## **UNE MONDIALISATION HUMANISTE**

**RUBY Marcel**

Préface de M. le Ministre Pierre-André WILTZER

*A l'heure de l'ordinateur et de la conquête du cosmos, la mondialisation est irréversible. Une globalisation libérale anarchique, sans contre-pouvoir, risque de provoquer d'immenses drames sociaux. Le Centre Solidariste a alors réuni des théoriciens de l'économie et des réalisateurs d'actions solidaires pour réfléchir sur un monde solidaire, plus respectueux, plus équitable économiquement et socialement.*

ISBN : 2-7475-4325-0 • avril 2003 • 158 pages. Prix éditeur : 13,75 €

**MONDIALISATION CONSPIRATRICE**

**NEGREPONTI-DELIVANIS Maria**

*La mondialisation, un terme d'un contenu remarquablement vague et qui reste intentionnellement obscur, ce qui permet toutes sortes d'interprétations. La mondialisation conspiratrice présente de nombreux aspects jusqu'ici méconnus. De nombreuses références et données statistiques ainsi qu'une argumentation économique fondée donnent une nouvelle dimension à la mondialisation qui fait de nombreuses victimes... Et peu de vainqueurs.*

ISBN : 2-7475-3317-4 • décembre 2002 • Coédition Fondation DELIVANIS • 402 pages. Prix éditeur : 30 €

**LE SURPLUS AGRICOLE. DE LA PUISSANCE A LA JOUSSANCE**

**ALBAGLI Claude**

*Les sociétés agraires n'avaient, autrefois, pas d'autres issues que d'être autosuffisantes pour survivre. La très faible productivité de leurs agricultures faisait de la captation du micro-surplus auprès de chaque cultivateur un enjeu fondamental. Mais lorsque ce résidu vivrier se transforme en part majeure de la production, il transforme toute la chaîne des cohérences et devient capable d'enclencher le processus du développement. Il ouvre les voies de la démocratie comme celle de la division sociale du travail, verrou du monde industriel...*

ISBN : 2-7475-0880-3 • 2001 • 272 pages. Prix éditeur : 22,9 €

## COLLOQUE INTERNATIONAL

### du 40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE de l'INSTITUT CEDIMES

L'institut CEDIMES fête ses 40 ans !

Voici quatre décennies que Jacques AUSTRUY créait cette entité aux caractéristiques toujours affirmées dans son esprit de pluridisciplinarité. Le DEVELOPPEMENT y tenait une place centrale. Cet intérêt s'est élargi ces deux dernières décennies pour prendre en compte le processus de la MONDIALISATION, en amont, et les mécanismes ENTREPRENEURIAUX comme mode opératoire du développement, en aval. De nouvelles ramifications se sont imposées dans la réflexion : le développement durable, l'émergence de nouvelles économies, l'enjeu du local et son ancrage territorial, les échanges internationaux bouleversés par de nouvelles composantes géostratégiques... Ces éléments confrontés aux nouvelles combinaisons du Pouvoir, aux implications des assises culturelles, à l'impact des nouveaux outils de communication, aux biais géopolitiques composent un terreau riche, pertinent et stimulant.

L'Institut CEDIMES après avoir traversé quatre décennies de questionnements scientifiques veut prendre le temps d'une pause pour capitaliser son expertise, inventorier ses compétences, mettre en lumière ses valeurs ajoutées et tracer les pistes de ses nouvelles investigations. Notre réseau va donc mettre en lumière son savoir scientifique, ses valeurs ajoutées, ses avancées théoriques, ses connaissances d'un terrain diversifié et complexe pour constituer un recueil de base indispensable à tout « *think tank* » affirmé pour se projeter sur l'avenir et prendre part à l'analyse des nouveaux défis des prochaines années. Pragmatique et théorique, pluridisciplinaire et réticulaire, l'Institut CEDIMES s'est montré ouvert sur le monde, en prise avec les grandes questions théoriques du développement international, il lui faut après quarante années d'existence faire sur lui-même un examen pour mieux se redéployer.

A cet effet, le réseau CEDIMES va célébrer son quarantième anniversaire *du mercredi 21 au samedi 24 novembre 2012, à Paris*. Le colloque qui y sera lié, répondra aux objectifs de ce bilan et aux nécessités de ce redéploiement : faire le point sur l'accumulation de ses contributions, dresser les convergences entre les diverses équipes nationales, inventorier l'excellence de ses différents champs d'expertise, mettre en exergue les compétences d'un savoir de terrain qui éclaire l'analyse théorique...

Ce colloque va donc se livrer à un exercice spécifique qui déroge aux méthodes habituelles des mobilisations scientifiques que nous organisons régulièrement à travers le monde. Il s'agit de collecter toutes les contributions passées des acteurs de la mouvance du CEDIMES pour mettre en valeur cet acquis scientifique tant individuel que collectif. Son caractère rétrospectif débouchera sur une synthèse des acquis et se prolongera sur une prospective pour inclure les nouvelles perspectives qui s'ouvrent à nos investigations. Ainsi à partir de ce socle rétrospectif de valeurs ajoutées déjà constituées, pourront être tracées les nouvelles pistes que nous entendrons aborder en restant connectés aux interférences qu'imposent les évolutions planétaires.

Pour les chercheurs et les équipes désireuses de participer à cette manifestation, il ne s'agit pas de répondre à une problématique nouvelle qui vous serait suggérée, mais de mettre en exergue dans vos travaux antérieurs et vos recherches actuelles, les valeurs ajoutées, les acquis, les expertises que vous avez déjà constitués. A cet égard, pour simplifier votre réponse, nous vous proposons de répondre par un court document dont le modèle apparaît ci-dessous. ***Il est possible de répondre avec plusieurs fiches*** si des chercheurs participent à plusieurs orientations de recherches et chaque fiche peut faire l'objet d'une ***présentation individuelle ou collective***. Dans ce dernier cas, le nom de chaque participant devra être consigné en tête du document. ***La date limite du retour de ces fiches a été arrêtée pour le 15 juin 2012.***

Nous tiendrons compte dans le résultat éditorial qui sera issu de cette manifestation, de ***toutes les réponses structurées reçues*** et lors du colloque, nous avons l'intention de jumeler une partie des séances avec une visioconférence pour permettre à ceux qui n'auront pu se déplacer, de contribuer aux débats avant la publication synthétique des résultats où tous les contributeurs pourront être valorisés. L'ouvrage qui en résultera, servira à valoriser les compétences acquises par chacun des contributeurs et à donner une cohérence dans la projection des analyses futures de notre réseau ...

Les réponses devront parvenir simultanément au coordonnateur de l'Institut CEDIMES et au Directeur du CEDIMES national dont on relève :

- Le Coordonnateur, Chargé de Mission : Salaheddine Toumi (salah\_st@yahoo.com)
- Le Directeur pour la Grèce : Maria Delivanis (delimar@uom.gr)

*Claude Albagli*  
Président Institut CEDIMES

**COLLOQUE DU QUARANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT CEDIMES**

---

Mme, Melle, M.      Nom.....      Prénom.....  
Université.....      Ville.....      Pays.....  
Courriel .....      N° carte membre CEDIMES : .....

---

*Autres membres éventuels de cette recherche thématique avec les mêmes informations que ci-dessus :*

---

**A - THEME de RECHERCHE :**

*Il s'agit de poser le domaine d'investigation et d'expertise qui a déjà été sanctionné par des programmes de recherches, des communications et/ou des publications.*

Rattachement : [ ] **Mondialisation**      [ ] **Développement**      [ ] **Entrepreneuriat**  
*(On ne retiendra qu'une seule option dominante)*

---

**B - BIBLIOGRAPHIE**

*Il s'agit d'inventorier non pas les publications sources relatives au sujet, mais les publications articles et ouvrages du ou des auteurs qui illustrent la thématique présentée par l'auteur ou l'équipe. On intégrera également des communications à des colloques, des responsabilités dans le thème présenté ou des directions de thèse en rapport.*

**a) Articles :**

**b) Ouvrages, thèse :**

**d) Communications à des colloques, séminaires :**

**e) Autres (responsabilités, expérience, direction de thèse...)**

**C – METODOLOGIE**

*Il s'agit de fixer en quelques lignes le caractère de la démarche : économétrique, pluridisciplinaire, déductif, descriptif, théorique....*

**D - VALEUR AJOUTEE**

*Il s'agit d'inventorier les conclusions des études portant sur le thème présenté, son caractère éventuellement novateur, les acquis que constitue cette recherche, les pistes qu'elle ouvre...*

**E – PERSPECTIVES D'ETUDES**

*Il s'agit de préciser les orientations de recherche qu'impliquent les résultats déjà obtenus ou les inflexions qu'imposent les bouleversements du contexte.*

# La Revue des Sciences de Gestion

direction et gestion  
des entreprises

Première revue internationale francophone de management depuis 1965

Premier prix 1980 du meilleur article de management

Triple lauréat des Mots d'Or du Français des affaires (1996-2002-2006)

## Une revue au service de la Recherche et de l'action en entreprise

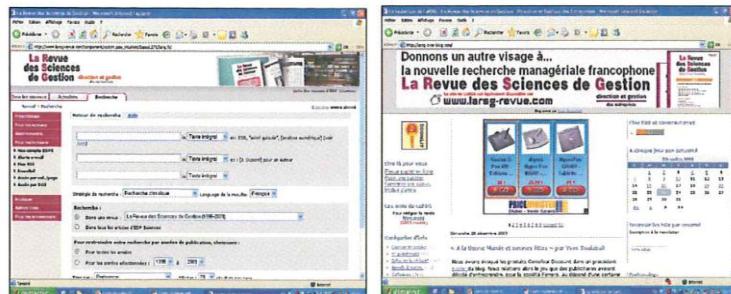
La première revue française de management a été créée en 1965, sous le nom de *Direction et Gestion des Entreprises*, cette ancienne revue d'école qui a son siège aujourd'hui en Essonne, est devenue la référence francophone dans le domaine de la recherche en management en prenant pour titre La Revue des Sciences de Gestion. « *A l'origine, l'objectif était de faire connaître dans l'hexagone les outils de management découverts outre atlantique par quelques initiés. C'était la première fois qu'on parlait de gestion en France. Tous les magazines vendus en kiosque aujourd'hui qui traitent du sujet ne sont en quelque sorte que ses descendants* » souligne Yves Soulabail, secrétaire général de rédaction.

Cette revue généraliste au contenu rédactionnel affûté est destinée aux directions générales et aux universitaires. « *Nous leur offrons une synthèse pluridisciplinaire sur les idées, les courants de pensée, les méthodes qui naissent et se développent*



dans le monde des affaires, dans tous les domaines qui intéressent la vie des entreprises » ajoute Philippe Naszályi, le directeur de la publication. Les articles sont rédigés par des chercheurs et des professionnels puis adressés à un comité scientifique de lecture de renommée internationale. Ces « maîtres-penseurs » de la gestion décortiquent, évaluent la validité du contenu avant parution. Stratégie et structure, organisation et gestion, ressources humaines, finance, marketing, communication, informatique, recherche & développement... constituent les principaux thèmes de recherche abordés. Outre les articles de fond, cette revue bimestrielle propose une sélection de livres du domaine ainsi que

des appels à communication pour des colloques de niveau international. Peu à peu, elle est devenue un lieu d'échanges incontournable pour les manageurs du monde entier, avec 47% de ses ventes à l'étranger. Preuve de sa qualité et de sa diversité, la pagination a doublé ces deux dernières années.



[www.larsg-revue.com](http://www.larsg-revue.com)

<http://larsg.over-blog.com>

---